

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ÉTAT CONTEMPORAIN AU MALI :
GENÈSE ET MUTATION DE LA CRISE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR :
BOUGADARI SANOGO

JANVIER 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	iv
RÉSUMÉ.....	v
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION.....	4
Question soulevée par notre recherche et cadre théorique.....	5
MÉTHODOLOGIE.....	8
Revue de la documentation	11
CHAPITRE I	
ORIGINES DE L'ÉTAT DU MALI.....	26
1.1 La Charte de Kourukan Fuga	27
1.2 Le traité de Westphalie.....	38
1.3 La Conférence de Berlin	44
1.4 Le lien entre Kourukan Fuga, Westphalie et Berlin.....	48
CHAPITRE II	
LA CRISE DE L'ÉTAT CONTEMPORAIN DU MALI.....	69
2.1 Les raisons structurelles de la crise	70
2.2 Les raisons géostratégiques de la crise.....	87
2.3 La gestion de la crise.....	101
2.4 L'opération Serval.....	104

CHAPITRE III	
LA SÉCURITÉ	113
3.1 Liens entre sécurité et développement	119
3.2 L'insécurité est-elle la cause de la pauvreté du pays ?.....	122
CHAPITRE IV	
LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ÉTAT DU MALI.....	127
4.1 La réconciliation nationale.....	135
4.2 Pourquoi le Mali est-il un pays sous-développé ?.....	139
4.3 Comment sortir de la pauvreté ?	143
4.4 Le Mali dans le monde.....	153
CONCLUSION	161
BIBLIOGRAPHIE	167

**LISTE DES ABRÉVIATIONS,
SIGLES ET ACRONYMES**

ADP	Aide publique au développement
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
ARLA	Armée révolutionnaire de l'Azawad
ATT	Amadou Toumani Touré
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFA	Communauté financière africaine
CMA	Coordination des mouvements de l'Azawad
DDR	Désarmement démobilisation et réintégration
FMI	Fond monétaire international
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
IBK	Ibrahim Boubacar Kéïta
MISMA	Mission internationale de soutien sous conduite africaine
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mai
MNLA	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
OCRS	Organisation commune des régions sahariennes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique monétaire ouest-africaine

RÉSUMÉ

La principale problématique de l'État en Afrique francophone est que le citoyen africain était absent lors de la constitution de son État. Aucun Africain n'était physiquement présent lors de la tracée des frontières des États africains. Le constat donc est que, beaucoup plus que l'esclavage et la colonisation, c'est le système occidental, de création de l'État-nation lui-même, qui fut introduit et imposé sur l'Afrique donc sur le Mali qui constitue aujourd'hui la raison principale du sous-développement en Afrique. Le blocage et le sous-développement du continent viennent du fait que l'Afrique, berceau de l'humanité, a été dépouillée du pouvoir et de toutes possibilités de fixer l'orientation de son développement en fonction de ses propres besoins. Le défi de la gouvernance des ressources naturelles africaines suscite un anéantissement des capacités normatives des États post coloniaux. Après avoir expliqué les origines de l'État au Mali, nous allons explorer les différentes raisons de la crise socio-économique que traverse le pays depuis le coup d'état de mars 2012. Nous allons analyser les raisons du sous-développement de l'État du Mali avant de proposer des perspectives sur comment sortir de la pauvreté dans un Mali pouvant jouer un rôle dans la consolidation d'une paix mondiale.

AVANT-PROPOS

L'État est une entité sociopolitique, territoriale et culturelle qui se sert du monopole de l'exercice de la violence légitime comme arme de gestion par excellence sur le territoire dont les frontières lui sont légalement ou implicitement reconnues par d'autres nations membres du système international. Dans les relations internationales, l'État demeure un acteur majeur, un rouage indispensable au développement politique et économique du monde moderne. L'invention de l'État fut une véritable innovation permettant de contrebalancer les réalités religieuses préexistantes. L'État entre dorénavant dans une dynamique internationale qui affecte grandement les institutions mondiales¹.

C'est seulement à une époque historique donnée et dans des circonstances déterminées qu'émerge une organisation qui contrôle les populations occupant un territoire donné; l'apparition du fait étatique dépend alors des conditions dans lesquelles les groupes colonisateurs domptèrent des sociétés indigènes pour faire de leurs territoires des dominions favorisant le développement économique et social de la mère patrie. C'est justement dans ce contexte que les territoires soudanais furent conquis par la France à la fin du XIX^e siècle et devinrent la colonie du Haut-Sénégal-Niger au sein de l'Afrique-Occidentale française (AOF) en 1904².

L'État actuel du Mali émane de cette colonie, notre travail pose la question de la possibilité d'une réelle existence de cet État à partir de colonialisme. Il est généralement fréquent d'attribuer à l'État des sentiments que d'ordinaire nous

¹ Dario Batistella, Franck Petiteville, Marie-Claude Smouts et Pascal Venesson, *Dictionnaire des relations internationales*, 3e édition, Paris Dalloz, 2012, p. 198.

² Yves Lacoste, *Dictionnaire géopolitique des États*, Paris, Flammarion, 1994, p. 381.

inspirent des personnes, par exemple la confiance en l'État, la crainte de l'État, l'admiration, le mépris ou même la haine de l'État. Ces sentiments sont quelques fois tellement forts que nous avons l'impression d'avoir besoin de croire que notre destin, pour mystérieux qu'il soit, n'est pas abandonné au hasard, car relié à celui de notre État. Ainsi, de même que l'histoire de l'État résume notre passé, son existence dans le présent nous semble préfigurer notre avenir en tant que citoyens. Même s'il nous arrive de maudire notre État, il n'en demeure pas moins que nous sentons que nous sommes liés à lui, grâce à la réalité du nouvel ordre mondial, pour le meilleur et pour le pire³.

Au sens plein du terme, l'État est une réalité conceptuelle, c'est-à-dire une réalité que les individus conçoivent dans leur esprit. Cette pensée de l'État est tributaire de la possibilité d'avoir une certaine prise sur l'ensemble des phénomènes qui caractérisent l'existence ainsi que sur l'action du pouvoir politique⁴.

La réflexion générale sur l'État du Mali, en tant que nation postcoloniale, pourrait certainement contribuer à la compréhension des enjeux politiques, socioéconomiques, culturels, sécuritaires et géostratégiques que recouvrent les conflits internationaux. La croyance générale veut que ce soit les humeurs, les passions et les intérêts du colon qui dictent réellement les volontés imposées aux États postcoloniaux. L'État colonisé devient dès lors un instrument d'oppression tout en servant de paravent au profit de l'entreprise de domination. Étant utilisé comme régulateur d'une lutte économique dont il est l'enjeu, cet État devient le moteur de l'appareil de puissance qui impose à la collectivité ouest-africaine les valeurs de la société occidentale⁵

Cependant la question importante est de savoir qu'elle genre d'État subsiste suite à la colonisation? La colonisation a-t-elle seulement créé un État à son service ou plus fondamentalement utilisé cet État à des fins politiques?

³ Georges Burdeau, *L'État*, Paris, Éditions du Seuil, 1970.

⁴ Jean-Marie Constant, *La naissance des États modernes*, Paris, Éditions Belin, 2008.

⁵ Burdeau, Idem

Pourrait-on dire alors que l'insécurité émanant de la structuration même de l'État postcolonial est source de pauvreté dans l'État actuel du Mali? C'est-à-dire une pauvreté politico-économique lui empêchant toutes capacités de bien jouer son rôle d'État?

Le travail aura donc comme limite temporelle l'avènement de l'État du Mali depuis le Grand projet de la France consistant en la création de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRH) en 1957 jusqu'à nos jours. Les limites spatiales seront focalisées sur la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, notamment autour des huit pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le fait que les Européens aient décidé de prendre les terres d'Afrique, qui selon eux n'appartiennent à personne, surtout pas aux Africains, et au nom d'un Dieu qui offre cette Afrique à l'Europe, fut déjà la prémisse des conflits religieux que l'Afrique traîne encore aujourd'hui⁶. La dépendance de l'Afrique, comme mode d'action des relations internationales est basée sur des relations de pouvoir asymétriques entre ce continent et le reste du monde, ainsi que sur le principe voulant que les Africains aient été des sujets agissants de cette mise en dépendance à travers l'opposition des citoyennetés mal maîtrisées. Par ailleurs, la notion générique de la colonisation subsume une très grande variété de situations historiques, selon les diverses formes d'occupation coloniales ayant conduit à des indépendances négociées à travers des jeux d'alliances locales basés sur des préceptes religieux. Le régime colonial est donc allé de pair avec une forte mobilisation religieuse focalisée sur la soumission des peuples autochtones. Si bien que les politiques publiques des États nouvellement indépendants ont été construites sur des vellétés de résistance, telles que celle des Touaregs au Mali du Nord.⁷

⁶ Jean-François Bayart, *L'État en Afrique*, la politique du ventre, Paris, Fayard, 1989

⁷ *Idem.*

INTRODUCTION

La principale problématique des États africains est que leur avenir, leur passé et leur présent n'ont jamais été décidés par les citoyens africains. En Afrique francophone, l'Africain a énormément de difficultés à saisir le concept occidental de l'État. L'uniformisation des États sur l'ensemble du globe terrestre a tout naturellement favorisé la formation de très nombreux États tiers-mondistes⁸. L'apparition de l'État moderne en Afrique dépend des conditions à partir desquelles les groupes colonisateurs domptèrent les sociétés indigènes afin de pouvoir faire de leurs territoires des dominions de la mère patrie. C'est dire que l'absolutisme des États, en étendant son ombre sur l'ensemble du globe, nous réduit forcément à une certaine forme de disette spirituelle et morale. Il s'agit d'une conception occidentale surtout axée sur le rôle privilégié que la corruption et le tribalisme sont censés jouer dans les États sahéliens. Si bien que la question de l'Afrique et de son développement fait référence à plusieurs événements dont les circonstances demeurent incrustées dans les sphères légitimes et formelles des institutions internationales ayant pour principal et incontournable acteur les États-nations. À travers ce processus menant à la naissance des États africains, nous désirons surtout démontrer que son existence dans le présent préfigure tout simplement l'avenir de l'Afrique francophone. Cette problématique engendre cette question : comment l'État au Mali est-il devenu obsolète au point d'anéantir la totalité de ses capacités normatives ? Comment se fait-il que l'État malien se trouve subitement et complètement bouleversé depuis mars 2012 ? Cette réflexion sur l'État au Mali, en tant que construction postcoloniale, pourrait

⁸ Bertrand Badie. *L'État importé*, Paris Fayard 1992, p. 9.

contribuer à la compréhension des enjeux politiques, socioéconomiques, culturels, sécuritaires et géostratégiques que recouvrent les conflits internationaux. C'est pour cela que nous tenterons de savoir comment, au fil des siècles, différents territoires en sont arrivés à se constituer en États-nations. Ces États proviennent d'une volonté européenne d'occidentalisation de l'ordre politique pour donner un sens aux différentes activités humaines. Sur le continent africain, cette volonté publique d'occidentalisation du monde gouverne l'espace politique comme la première structure normative favorisant l'invention des règles dans les différentes nations.

Question soulevée par notre recherche et cadre théorique

La problématique de l'État au Mali étant le fondement même de notre travail, le thème autour duquel s'articule ce travail vise à comprendre si l'insécurité est la source de la pauvreté de l'État du Mali. Comment et pourquoi les questions sur l'insécurité trouvent naissance au cœur même de la constitution des États faibles. Cette question sur l'insécurité implique-t-elle de nouveaux acteurs et une nouvelle donne dans la constitution de ces États faibles ? Comment se fait-il que les États d'Afrique francophone émanent généralement de différents scénarios qui ont prévalu depuis la proclamation des indépendances et qui plaçaient constamment les colonies sous la dépendance d'un environnement international exclusivement dominé par des modes d'actions politiques occidentales ?

Le constat est que beaucoup plus que l'esclavage et la colonisation, c'est le système occidental lui-même qui fut introduit et imposé à l'Afrique, et conséquemment sur le Mali, qui constitue aujourd'hui la raison principale du sous-développement continental dans la configuration actuelle du monde et des relations internationales. Le blocage et le sous-développement du continent viennent du fait que l'Afrique, berceau de l'humanité, a été dépouillée du pouvoir et de toutes possibilités de déterminer l'orientation de son développement en fonction de ses propres besoins. Le

défi de la gestion des ressources naturelles africaines susciterait alors un anéantissement des capacités normatives de ses États.

Tout en tenant compte du processus de création de l'actuel État islamique (*Daech*), l'insécurité au Mali est une manoeuvre pour la consolidation des intérêts géostratégiques de la France en tant que puissance coloniale. L'acte de naissance de l'État du Mali fut rédigé le 22 septembre 1960 sous la supervision directe de la France en vue de la consolidation de sa grande puissance impériale. Et cette puissance se manifeste tout naturellement dans le déploiement de ses forces de sécurité pour endiguer l'insécurité créée par sa volonté de puissance. Nous entendons par insécurité l'incapacité de l'armée malienne à bien jouer son rôle de corps professionnel de première ligne pour la protection des citoyens maliens. Cette incapacité perturbe profondément la vie en société tout en réunissant des conditions favorables au djihadisme qui met la vie humaine en danger perpétuel. Ce danger, appelant des solutions d'une autre nature, aboutit à la réalisation de l'objectif politique de la France comme la puissance de stabilisation du pays⁹.

Il s'agit, de toute évidence, d'une guerre structurée autour du concept idéologique se trouvant au cœur même du contrôle et de la répartition des ressources énergétiques planétaires. Les causes profondes de la crise du Mali sont multiples et multiformes. Par rapport au constat, notre proposition de recherche est que la crise de l'État au Mali est le prolongement direct d'une crise africaine qui demeure d'abord et avant tout l'iceberg d'une crise généralisée. Une crise qui rend légitime le déploiement et le maintien de l'armée française sur le territoire saharien. La France est et demeure en même temps *pyromane et pompier* dans l'éclatement et la gestion de la crise de l'État au Mali. Une crise essentiellement focalisée sur la déliquescence de l'État afin que la panique générale plonge le pays dans une situation d'insécurité obligeant le

⁹ L'État importé, op. cit

gouvernement malien à recourir à la puissance des forces françaises de stabilisation sécuritaire.

MÉTHODOLOGIE

Les principales sources sur lesquelles nous allons appuyer notre analyse, outre les forums et conférences auxquels nous avons participé, sont des écrits (livres, périodiques, analyses sur internet). Notre technique d'analyse fait appel à des revues de littérature que nous avons recensées pour ce travail. Nous allons donc faire ressortir les analyses pertinentes des acteurs qui se sont déjà penchés sur la question afin de valider notre démonstration.

Nous ne cherchons pas du tout à avoir raison ; nous espérons simplement que le contenu de ce travail apportera aux débats théoriques sa modeste contribution à la recherche d'une meilleure manière de vivre au profit de l'harmonie et de l'équilibre de la politique du vivre-ensemble du Mali postcolonial. Ce vivre-ensemble n'a pas été inventé par l'État-nation, mais émane surtout d'un système qui, bien avant l'existence de l'État, structurait le primitif de l'histoire de l'ensemble des groupes sociaux composant l'empire du Manding. Une autre problématique dans la conceptualisation de l'État-nation au Mali a trait au fait que le citoyen malien a énormément de difficultés à s'identifier à l'État. L'État moderne du Mali étant une création contemporaine de la République française, son appropriation par le citoyen malien devient *de facto* une question indissolublement liée à l'accumulation des richesses au lieu d'être apprivoisé comme bien public nécessitant le don de soi. L'État est conceptualisé en sol malien comme l'incarnation moderne de la vache laitière.

Le premier chapitre de ce travail sera consacré à l'origine de l'État du Mali. Cet État étant identique, sur le plan de sa construction, à tous les autres États de l'Afrique-Occidentale française qui constituent aujourd'hui les pays membres de l'Union

économique monétaire ouest-africaine (UEMOA). Après avoir analysé les raisons pour lesquelles les oligarchies politiques, raciales, religieuses, commerciales, financières et bancaires règnent en maîtres incontestables sur le monde moderne, nous allons nous appuyer sur les origines de l'État au Mali afin de déterminer son rôle dans la conceptualisation moderne du phénomène étatique.

Notre tout premier postulat est basé sur la désormais célèbre phrase du général de Gaulle : « La France, en tant qu'État-nation, n'a pas d'ami, la France n'a que des intérêts à défendre ». ¹⁰ Cette phrase du général de Gaulle est tout à fait conforme à notre vision et à notre compréhension de la structure moderne des relations internationales. Raison pour laquelle le premier chapitre est consacré à la création de l'État du Mali, car les intérêts de la France sont en parfaite symbiose avec les intérêts ayant conduit à la création de cet État. Il est important de préciser que notre positionnement se trouve dans la ligne directe de l'approche du Professeur Cheick Anta Diop qui fut l'un des pères de l'histoire générale de l'Afrique¹¹. Cette approche est basée sur le cadre d'analyse des problèmes économique-politiques de l'Afrique indépendante.

Ce processus de création de l'État au Mali, comme d'autres États francophones d'Afrique, amène forcément à se demander si l'avenir de l'Afrique sera bien conforme à l'idée que l'on peut avoir de l'évolution harmonieuse des peuples du continent noir. Le chaos, dans les États sous-développés, ne peut laisser indifférent le citoyen africain qui sait que les guerres, les maladies et les famines peuvent servir de vecteurs de destruction de peuples entiers. Cette observation mène à une autre interrogation : l'État en Afrique n'a-t-il pas justement été créé pour empêcher

¹⁰ Claude Dupras, *Le Général*. En ligne :
< http://www.claude.dupras.com/le_g%C3%A9n%C3%A9ral.htm >.

¹¹ Cheick Anta Diop, 'Histoire générale de l'Afrique' sur :
<https://www.youtube.com/watch?v=Tnsmos-F3i8>

l'Africain de pouvoir bien percevoir l'intention réelle derrière la géopolitique des stratèges et des leaders occidentaux concourant à la mise en place de l'État comme moyen de subordination postcoloniale ?¹² Une analyse approfondie des réalités mondiales s'avère donc indispensable pour juguler les inquiétudes fondées sur les épreuves face auxquelles sont confrontés les Africains depuis la création des États de leur continent. Cela leur permettra de se ressaisir et de pouvoir mieux intégrer l'idée de la nécessité d'améliorer leur sort dans ce concert des États-nations.

Dans le deuxième chapitre, nous allons voir l'ensemble des éléments constitutifs de la crise de l'État au Mali. Nous analyserons les raisons structurelles de la crise aussi bien que les raisons géostratégiques pour ensuite parler de la gestion de cette crise à travers le déploiement de l'opération Serval.

Le troisième chapitre est consacré aux différents concepts sur la sécurité, l'objet de notre recherche étant de savoir si l'insécurité est source de pauvreté et du sous-développement du Mali. Nous allons donc approfondir la question de l'insécurité avant de voir le lien qu'il faudrait faire entre sécurité et développement. Les politiques de sécurité étant toujours proportionnelles à la volonté de domination des autres États, nous verrons comment l'État du Mali pourrait se sortir de la crise militaro-politique qui le gangrène depuis 2012.

Au chapitre IV, nous aborderons la question de la réconciliation nationale afin de dégager les contours des différents accords de paix signés depuis 2012. Nous allons aussi faire la lumière sur les raisons qui font du Mali un pays désargenté et sous-développé avant de faire des propositions sur les stratégies à mobiliser pour le sortir de cette pauvreté chronique et systémique. En nous basant sur une rubrique intitulée le Mali dans le monde, nous allons déterminer le rôle de la République du Mali dans

¹² Ahmed Sékou Touré, *op. cit.*, p. 33.

la configuration et l'orientation actuelles des relations internationales dans l'ensemble de ce grand processus de manifestation de l'intérêt national en ce qui concerne la puissance des grandes nations du système-monde. Car si l'État du Mali se trouve aujourd'hui à genoux, les raisons pourraient provenir du fait que la rébellion dans les régions du nord dispose toujours d'une plateforme géostratégique entièrement inspirée par la convoitise de ses ressources naturelles et orientée autour du contrôle absolu de celles-ci. La mondialisation des marchés financiers et la mondialisation de la pauvreté demeurent des phénomènes strictement construits sur l'esclavage contemporain de l'Afrique. Ainsi, avant d'amorcer le premier chapitre, nous allons faire un tour rapide de la documentation sur notre thème.

Revue de la documentation

Notre vision est assez bien illustrée par Bertrand Badie lorsque celui-ci soutient que l'occidentalisation de l'ordre politique international est dépendante du principe de l'État importé dans les colonies françaises¹³. Selon lui, depuis le Siècle des Lumières l'hégémonie politique exercée par l'Occident sur les pays du Tiers-monde s'accompagne d'une énorme domination culturelle encore plus forte. Ainsi, au lieu de fournir aux citoyens tiers-mondistes les moyens de structurer une organisation correspondante à leurs aspirations et à leurs traditions, l'ensemble des systèmes de décolonisation a plutôt sensiblement accentué le phénomène de domination occidentale, phénomène barricadé derrière une rhétorique de rupture faisant des leaders des États du Sud, des importateurs des droits occidentaux afin que le modèle de leur développement soit conforme à la forme de démocratie représentative prônée depuis Westphalie¹⁴. Les princes africains, leur entourage et leurs intellectuels pensent, agissent, construisent leurs États en fonction des catégories occidentales de l'État

¹³ Bertrand Badie, *L'État importé*, Paris Fayard, 1992.

¹⁴ Bertrand Badie, *op. cit.*

westphalien. Toutefois, le grand problème de l'Afrique francophone est que l'importation de cette occidentalisation imposée a échoué, car la greffe s'avère impossible. L'échec de cette occidentalisation forcée est la source de multiples traumatismes sociaux et facteur de désordres politiques et religieux dans la conduite des affaires internes des États africains. Le désordre d'un monde qui ne parvient plus ni à unifier ses propres règles du jeu, ni à faire une place aux différences culturelles, constitue sans aucun doute la plus grande menace qui pèse sur l'harmonie de l'humanité¹⁵.

Le philosophe Michel Onfray¹⁶ soutient que si François Hollande commandait à l'armée française de mener une guerre au Mali, cet ordre ne ferait que confirmer sa formule géopolitique et géostratégique. La France dispose d'une technologie de pointe capable d'anéantir en une minute des adversaires djihadistes qui combattent en djellaba, chaussés de babouches, se déplaçant en camionnette pour rafler une poignée d'otages blancs dans le Mali du Nord. Le vrai problème est que la guerre de Diên Biên Phu a déjà démontré jadis la nette supériorité de la galvanisation idéologique face à des armements modernes activés par des soldats sous les ordres de l'Élysée. Raison pour laquelle le journal *Le Monde* soutient que François Hollande aurait dû relire *L'Illiade*, ouvrage dans lequel Homère oppose la force d'Achille à la ruse d'Ulysse. Face à la puissance de frappe élyséenne, les combattants islamistes ont opté pour la stratégie d'Ulysse, car ils n'avaient point d'autres choix que ceux qui s'offraient à eux. La force militaire avance dans un désert où personne ne résiste ou ne peut s'opposer parce que les faibles reculent et se réfugient dans les montagnes et de la sorte les forts vainquent sans péril et triomphent sans gloire pendant que le djihadiste n'a presque rien perdu de sa ferveur idéologique par rapport au combat mené contre lui. Il s'agit d'une guerre qui ressemble beaucoup plus à un film de propagande des services de communication de l'armée française. Cela démontre que

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ Michel Onfray, « M. Hollande ne comprend rien aux guerres idéologiques du XXI^e siècle », *Journal Le Monde*, 21 avril 2013.

derrière la guerre au Mali se cache un autre conflit, invisible, mais certainement plus sournois : celui du savoir religieux, entre soufisme, salafisme, wahhabisme, entre la voie ésotérique et la voie de l'islam radical. Il s'agirait de l'éternel vieux scénario de la Françafrique permettant à la France de rester sur place afin d'installer son armée et d'instituer une force d'occupation étrangère. La France n'hésiterait point, pour se justifier, à activer l'habituelle rhétorique des droits de l'homme, imbibés dans la camisole de force du droit d'ingérence interprété par le prisme de la lutte contre le terrorisme¹⁷. Pour Michel Onfray, lorsqu'un individu, quasi seul, est capable de mettre en péril la sécurité d'un grand pays industrialisé, bardé de technologies militaires comme l'est la France, en fabriquant des explosifs à partir de recettes trouvées sur internet, a-t-on vraiment besoin d'un arsenal militaire ou d'un parc nucléaire pour causer de lourdes pertes à l'ennemi ? Faut-il au contraire repenser le concept même de la défense et de la sécurité, moins en regard de la force physique d'Achille qu'avec la ruse et l'intelligence d'Ulysse ?

De toute façon, lors du forum de Dakar, le président tchadien Idriss Deby Itno n'a-t-il pas clairement rappelé au ministre français de la Défense de l'époque que la guerre au Mali de 2012 provient d'une suite logique de la mauvaise livraison du service après-vente qui devait suivre l'assassinat du président libyen Mouammar Kadhafi ?¹⁸ Cela signifierait que la France est le seul maître d'œuvre de la sécurité dans l'ensemble de la sous-région. La guerre au Mali aurait été sérieusement et minutieusement préparée par le centre d'analyse des affaires transversales de prévisions stratégique et sécuritaire du ministère des Affaires étrangères de la France.

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. En ligne (consulté le 2 mai 2015) : http://www.dakaractu.com/Forum-sur-la-Paix-et-la-Securite-en-Afrique-Les-presidents-africains-mettent-les-occidentaux-face-a-leurs_a80759.html >.

Étant donné que la France est le 10^e pays au monde pour la consommation de produits énergétiques, il serait dans son intérêt de s'approprier la matière première, disponible au Mali du Nord et indispensable à la production de cette énergie.¹⁹

Le Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique aurait été donc organisé afin de permettre à la France d'implanter une nouvelle doctrine au sud du Sahara. Cette doctrine serait structurée autour de la nécessité de s'adapter à une menace terroriste en pleine expansion qui, au-delà des particularismes nationaux, préoccupe la totalité des participants au sommet. Si la réponse aux questions sécuritaires en Afrique est d'abord et avant tout militaire, il n'en demeure pas moins que cette réponse a pour unique but de rattraper rapidement le temps perdu pour l'implantation des forces françaises au Sahara. Malgré le fait qu'ils prétendent pouvoir s'occuper ensuite des problématiques socioéconomiques, l'ensemble des participants du forum de Dakar, préoccupés par la sécurité, a souhaité mettre l'accent sur la prévention, car la prévention coûte moins cher en vies humaines que le laisser-faire.

C'est pourtant la précarité des développements sociaux qui, créant des inégalités sociales, entraîne notamment un manque de justice sociale poussant les jeunes à rejoindre des groupes armés islamistes ou à embarquer sur des pirogues pour finir par mourir à la porte de l'Europe. Il s'agit d'une situation qui extirpe l'espoir même de la jeunesse et exacerbe les causes profondes de l'instabilité politique dans le Sahel²⁰. Il faudrait alors prévoir beaucoup plus qu'une simple approche sécuritaire militaire pour combattre l'idéologie et pouvoir ainsi proposer un choix politique crédible et porteur de paix sociale. La France demeure, pour cela, le principal catalyseur d'une coopération intra-africaine pouvant s'ériger comme fondement pour la concrétisation des initia-

¹⁹ Propos développés lors du forum St-Laurent sur la sécurité internationale le 1er mai 2015 à Montréal.

²⁰ Forum de Dakar, *op. cit.*

tives régionales. Cette coopération intra-africaine doit dorénavant être la règle, et non l'exception, en vue d'une réelle élimination de la menace terroriste des djihadistes²¹.

Il s'agit donc clairement d'une guerre structurée autour du concept idéologique se trouvant au cœur même du contrôle et de la répartition des ressources énergétiques planétaires. La structuration planétaire actuelle, orientée en fonction du contrôle et de la répartition des ressources énergétiques, est naturellement noyautée par de puissants réseaux terroristes. La chute du mur de Berlin illustre parfaitement les prémisses de cette structuration aboutissant à ce monde complètement enraciné dans des idées européennes devenues incontrôlables en fonction de la double dérive du nazisme et du communisme²².

L'une des raisons de cette dérive communiste remonte à l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Cette invasion avait convaincu le président américain, Jimmy Carter, en 1979, de soutenir et d'armer les moudjahidines ou djihadistes afghans. Oussama Ben Laden et Al Qu-Aïda naquirent durant ce conflit. Vingt-deux ans plus tard, l'Occident, en plein état de choc, découvre avec stupéfaction l'ampleur du danger en voyant s'écrouler les deux tours du World Trade Center le 11 septembre 2001. Les événements de Charlie Hebdo ou de l'attaque du parlement canadien à Ottawa, en 2014, sont des conséquences directes de la face cachée de ce 11 septembre 2001. Les porteurs de djellabas, clairement identifiés, venaient de frapper l'Occident en plein cœur. Cet ennemi s'appelle dorénavant le terrorisme islamique, créant *de facto* l'État islamique pour remplacer le communisme²³.

Le nouvel ennemi est devenu à ce point important que le lien entre la sécurité des États occidentaux et le développement des États du Tiers-monde oscille entre évi-

²¹ *Ibidem*.

²² Eric Laurent, *La face cachée du 11 septembre*, Montréal, les Éditions de Grenelle, Plon, 2004.

²³ *Ibidem*.

dence et ambiguïté. Dans un monde très souvent dépeint comme complexe et interdépendant, la quasi-totalité des acteurs politiques a senti le besoin d'intégrer une approche conforme à l'image du monde qu'ils veulent prôner. L'impression donnée par cette image fait en sorte que le rapport entre développement et sécurité couvre un vaste ensemble d'enjeux et de domaines interconnectés. Si bien que le terrorisme et les conflits interétatiques font que l'indice du développement humain est en constante chute. Dorénavant, nous sommes dans un monde où, depuis la chute du mur de Berlin, les frontières sont de plus en plus poreuses, faisant progressivement disparaître les liens qui séparent les champs de la sécurité et ceux du développement²⁴.

L'imbrication de ces liens implique de nombreuses conséquences sur le plan de la politique étrangère de plusieurs gouvernements nationaux. Par exemple, en matière de coopération internationale, allant de l'élaboration d'une approche intégrée et cohérente au développement des nouveaux projets et programmes, particulièrement en ce qui concerne les critères d'allocation et de répartition de l'aide publique au développement. Les grands débats structurant le virage sécuritaire résident dans le fait que son lien avec le développement devient de plus en plus explicite, faisant en sorte que les acteurs du développement peuvent agir dans un cadre normatif facilitant l'accélération de l'intégration de l'aide publique au développement dans la sécurisation des régimes politiques nationaux²⁵.

Dans le cas de la tragédie malienne, la symbolique de la faillite de l'État aussi bien que la montée en puissance de l'islam radical sont des phénomènes démontrant les diverses formes de violence qui traversent toute la sous-région ouest-africaine. Les poussées indépendantistes, les multiples antagonismes ethniques et les émeutes de la faim demeurent des actions populaires contre des dictateurs d'un autre temps. Le

²⁴ SALIBA-COUTURE, Charles. *Les liens entre sécurité et développement : de l'évidence à l'ambiguïté*, Paris, l'Harmattan, 2012.

²⁵ *Ibidem*, p. 11-12.

problème malien s'avère donc un drame émanant du fait social interne structuré depuis la création de l'État lui-même. La rébellion nationaliste, ethnique et religieuse que le pays connaît est focalisée sur une lutte des Touaregs exprimant toute la frustration des peuples nomades quelquefois marginalisés. Les modes de recrutements, aussi bien que les mobiles insurrectionnels, sont souvent organisés de manière à permettre une véritable coordination stratégique des groupes djihadistes sahélo-sahariens. Cette logique insurrectionnelle émane d'une perspective de dynamique conflictuelle orchestrée depuis Tripoli après la chute de Kadhafi. Il s'agit d'un conflit qui renvoie à la fameuse théorie des dominos qui prévalait du temps de la Guerre froide. Les islamistes armés devaient d'abord prospérer dans le territoire de l'Azawad, au Mali du Nord, afin de pouvoir profiter des griefs des Touaregs contre le pouvoir central de Bamako. Ce phénomène aurait permis le développement d'autres formes de réveil islamique dans le reste du pays. Cet Afghanistan malien allait également servir comme foyer révolutionnaire pour entraîner d'autres terroristes dans le but de projeter des attaques sur le territoire européen²⁶.

L'un des graves problèmes auquel a été confronté le Mali fut le dessaisissement de sa souveraineté nationale. Ainsi donc, soucieuse de pousser vers la réconciliation et de trouver un compromis avec le Mouvement de Libération de l'Azawad (MNLA), la France est accusée d'impérialisme après avoir interdit à l'armée malienne d'entrer dans la ville de Kidal. Si bien que les applaudissements ayant accueilli le président François Hollande lors de sa visite triomphale au Mali en février 2013 cédèrent rapidement la place à des manifestations d'hostilité contre l'ancien colonisateur.

Faute de pouvoir compter sur une classe politique, laquelle est divisée, corrompue et incapable d'engager un réel processus de réconciliation nationale, la France finance

²⁶ Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne*, Paris, Les Éditions Vendémiaire, 2013.

directement une importante structure d'aide au développement afin de pallier une administration publique défailante et de concourir à l'achat de la paix sociale. De ce point de vue, la guerre de civilisation menée par la France vient contrecarrer les valeurs prônées par les djihadistes quant au rejet de l'État laïque et républicain. Les terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) seraient mus par l'appât du gain qu'engendre surtout l'industrie du rapt²⁷.

Nous assistons à un processus de politisation du crime qui ne laisse pas de place pour la thèse d'une dérive mafieuse ou d'une insurrection politico-religieuse qui, chassée d'Algérie et de Libye, avait besoin de financement pour la poursuite de son combat.

Plus encore que par les trafics de drogues, les sentences prononcées au nom de la charia ou même la destruction des mausolées de Tombouctou, la légitimité du principe de l'intervention militaire française fut assurée par des motifs de sauvegarde des droits de la personne. Au-delà d'une intervention militaire, l'opération Serval avait surtout pour but de gagner le cœur même de l'Adrar des Ifoghas afin de permettre une entière refondation d'un État corrompu et fragmenté. Il s'agit d'une refondation de la souveraineté de l'État malien qui passe par l'émergence d'un projet politique fondé sur l'élaboration d'un nouveau contrat social.

À la mise en œuvre d'une administration territoriale suffisamment décentralisée, la France tient à exporter un modèle démocratique et républicain basé exclusivement sur les différents concepts des missions civilisatrices de l'époque de la grande colonisation. Afin de pouvoir lutter efficacement contre les aspects les plus rétrogrades de la justice coranique, l'aide publique française au développement est appelée à couvrir plusieurs domaines stratégiques du contrôle du territoire malien. Le premier de ces

²⁷ *La tragédie malienne, op. cit.*, p. 10-19.

domaines concerne la bataille des cœurs et des esprits maliens afin de faire accepter la présence de ses troupes sur sa nouvelle base militaire au nord du Mali.²⁸

Dans le même ordre d'idées, les organismes humanitaires travaillant sous contrôle français sont censés faciliter cette bataille à travers la normalisation de la situation du rapatriement des réfugiés pour éviter l'encombrement des frontières maliennes par des populations mécontentes et susceptibles de basculer en tout temps dans l'escarcelle des islamistes djihadistes. Ce projet politique de la France vise également à restaurer la primauté du pouvoir public afin que le pouvoir séculier soit toujours le *leitmotiv* du domaine religieux. La lutte contre le terrorisme devient un phénomène intrinsèquement lié à une idée générale de refondation de l'islam sur la totalité du territoire ouest-africain. L'Afrique fait alors face à un islam politique qui renverse la perspective historique de l'État laïque. Le Coran a souvent servi de porte-étendard des fondements moraux d'une rébellion depuis la période coloniale, conduisant à la guerre sainte, puis à la révolte mahdiste du Soudan en 1885²⁹.

Ainsi, la portée des groupes tels que Boko Haram du Nigeria ou l'AQMI du Mali est notamment incrustée dans l'insurrection basée sur un islam inspiré de modèles d'origine étrangère. Bien que, dans le cas malien, il ait existé déjà des précédents avec l'Empire théocratique peul du Macina, l'islam dépouillé que prêchent les djihadistes d'aujourd'hui est focalisé sur la destruction des mausolées de la ville sainte de Tombouctou. Il s'agit notamment d'un islam adoubé par le calife de l'Empire de Sokoto, qui fut à l'origine d'un vaste djihad parti des franges du Niger pour conquérir tout le nord du Cameroun afin d'aboutir à l'Empire yorouba de l'actuel Nigeria. Cela veut dire que les multiples complicités observées entre les indépendantistes touaregs maliens et les islamistes d'Al-Qaïda émanent d'une très

²⁸ *Op. cit.*, p. 19-21.

²⁹ *La tragédie malienne, op. cit.*, p. 21-22.

longue histoire. Le fait nouveau relève conséquemment d'une dynamique insurrectionnelle aveugle de la violence et de la barbarie. Ce qui se traduit par la modernité de sa rhétorique globale d'enlèvement d'otages occidentaux et le recours spectaculaire à des attentats suicides.³⁰

À Paris, l'intervention française au Mali fut également analysée à travers le concept de l'orientation idéologique, imbibée d'un patriotisme gaullien voulant démontrer la place et le rôle d'une puissance moyenne sur la scène mondiale. Pendant que certaines classes politiques françaises s'évertuaient à démontrer l'importance de l'opération Serval, certains milieux politiques maliens s'inquiétaient de l'avenir de leur pays. Marquée par la crainte d'une invasion définitive, leur lecture quant aux interventions internationales lors du conflit fut surtout orientée par les motifs cachés de l'intervention française. Certains ont affirmé, sans aucun doute, que la France ne cherche qu'à réaffirmer son statut de puissance néocoloniale. En cette période de crise économique, Paris a tout simplement l'intention de prendre un contrôle définitif sur les réserves d'uranium et les gisements d'hydrocarbures du nord du Mali. C'est ainsi que les services secrets français soutiennent et arment les Touaregs du MNLA dans le but exclusif de ranimer le vieux projet d'un Sahara indépendant esquissé par le général de Gaulle depuis 1957. Il s'agit d'une idée de domination, incrustée dans l'actuel Françafrique afin de permettre la mise en place des gouvernements taillés sur mesure pour défendre la position du colonisateur. L'opération Serval a d'ailleurs contraint l'Élysée à mettre en sourdine ses critiques contre la nature dictatoriale des régimes engagés aux côtés de l'armée française dans sa lutte contre AQMI. Si l'islam politique est capable de très bien prospérer dans un pays comme le Mali, c'est qu'il existe plusieurs concours de circonstances qui culminent dans le délabrement de l'armée de ce dernier au profit d'une montée en puissance des islamistes djihadistes³¹.

³⁰ *Ibidem*, p. 22-23.

³¹ *Op. cit.*, p. 24-27

Cela signifie que les causes profondes de la crise du Mali sont multiples et touchent fondamentalement le cœur même de la question de l'État. Cette crise ne saurait se comprendre en dehors du contexte régional et mondial entourant la structuration des relations internationales depuis la Deuxième Guerre mondiale. En sa qualité d'Empire éclaté, l'actuelle République du Mali est, d'abord et avant tout, une terre d'exode rural dont une partie importante de la population a migré pour travailler en Europe et dans les pays voisins d'Afrique de l'Ouest. Compte tenu du fait que ces Maliens de l'extérieur participent de très près aux transformations sociales à l'œuvre sur le territoire national, il importe d'appréhender la question malienne dans une dimension globale et transnationale.

Compte tenu de ce qui précède, il est crucial de revoir la manière dont l'État du Mali a été constitué à partir de la fondation de l'Empire de Soundiata Kéita (empereur du Mali). En arrivant le Soudan français au Sénégal, le colonisateur a voulu éviter l'émergence d'un véritable État-nation. Si bien que la rébellion armée des Touaregs et des djihadistes d'aujourd'hui n'est pas uniquement une remise en question de l'intégrité territoriale du Mali, mais aussi, et surtout, un renvoi direct à des questions religieuses émanant du choc des civilisations orchestré depuis la colonisation. Il devient donc très facile de faire de l'islam un véhicule et un catalyseur des révoltes contre l'injustice d'un pouvoir moderne, laïque et corrompu. Du soufisme jusqu'à la version wahhabite la plus radicale professée par Al-Qaïda, l'islam continue d'être une religion traversée par de multiples courants qui tentent d'imposer la division, non seulement au sein de la société malienne, mais aussi, et surtout, à travers les actions de l'État islamique dans la conduite des relations internationales. Cette division est

matérialisée par l'opposition des différents groupes ethniques s'étant développés pendant la période coloniale³².

L'une des plus importantes origines de la crise malienne est que, dans un pays qui ne bénéficie d'aucune base industrielle, une analyse économique peut facilement révéler la très grande fragilité structurelle des modes de subsistance des citoyens vivant sur le territoire administré par un État faible. Bien que la pauvreté ne soit pas l'unique facteur explicatif de la déflagration de l'État malien, elle constitue tout de même la toile de fond des problèmes structurels des pays sahéliens. Il y a aussi les aléas climatiques, la misère des damnés de la terre et surtout le sentiment, en constante évolution, de déchéance d'une jeunesse désœuvrée sans aucune vision d'un avenir meilleur hors l'immigration vers l'Occident³³.

Nous sommes d'accord avec Isabelle Lassere et Thierry Oberlé, qui soutiennent que la guerre secrète menée au Mali est tout d'abord un positionnement direct de l'armée de l'hexagone par rapport aux nouvelles menaces du XXI^e siècle contre les intérêts de la France³⁴. Cette intervention française en sol malien fut minutieusement réfléchi et bien préparée depuis longtemps afin de permettre aux militaires de la mère patrie de rester plusieurs années sur les sables du Sahara. Il s'agit donc d'un conflit qui révèle justement les bouleversements géopolitiques qui ont actuellement cours au Sahel. Les services secrets français étaient physiquement présents au Sahel depuis 2007, précisément à Kidal, la capitale des Touaregs, bien avant l'éclatement de la crise. Depuis plusieurs années, ces mêmes services secrets enquêtaient, au Sahel sur le trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud, puis, plus récemment, sur les commerces des armes puisées dans les arsenaux de Kadhafi pendant la guerre libyenne.

³² *La tragédie malienne*, p. 27-29.

³³ *Ibidem*, p. 29-31.

³⁴ Isabelle Laserrre, Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali : les nouvelles menaces contre la France*, Paris, Fayard, 2013.

Compte tenu du fait que le géant nucléaire français Areva ne parvenait plus à sécuriser ses sites et ses employés, dont plusieurs sont devenus des otages d'Al-Qaïda, régnait donc une toute nouvelle instabilité ayant des conséquences et des répercussions directes en France. Selon ces auteurs, en affrontant les djihadistes du Sahel, Paris a transformé son rapport avec d'autres conflits, notamment le conflit syrien. Si bien qu'aujourd'hui l'histoire du monde se concrétise toujours via l'Afrique et pas seulement par le Moyen-Orient³⁵.

L'entrée en guerre de la France au Mali fut ponctuée par la visite du président François Hollande, trois semaines après le déclenchement des hostilités. Exalté par la victoire de son pays, il a affirmé qu'il venait sans doute de vivre le jour le plus important de sa vie politique, ce 2 février 2013. Raison pour laquelle il a fait la promesse solennelle que la France resterait au Mali tout le temps qu'il le faudrait. Bien que François Hollande ne connaisse pas bien le continent africain, il avait promis, pendant sa campagne électorale, la mise à mort du volet de la Françafrique qui était basé sur des relations incestueuses, et très souvent malsaines, entretenues par la France dans la conduite des affaires internes de ses anciennes colonies depuis leurs « indépendances de pacotille ». Moins de huit mois après cette promesse, le 11 janvier 2013, Paris déclenche l'offensive malienne au cœur même de l'Afrique occidentale. Un contingent de 4 000 militaires, des forces terrestres françaises, a été dépêché au nord du Mali. C'était la première fois, depuis plusieurs années, que les forces françaises intervenaient directement sur le terrain et non pas comme une simple force d'appoint, étant donné que cette force française n'était pas sous l'autorité américaine et n'était pas non plus sous le patronage de l'OTAN ou d'une quelconque coalition internationale. Pourtant les forces françaises disposaient d'une résolution en bonne et due forme, votée par le Conseil de sécurité des Nations unies au moins trois semaines

³⁵ *Ibidem*, p. 11-13

avant l'intervention. Ainsi, pour la première fois depuis longtemps Paris assumait pleinement la responsabilité de l'entrée en guerre sur le sol malien³⁶.

Compte tenu de l'importance de la sauvegarde des intérêts français en Afrique, la mère patrie ne cligne jamais des yeux quand elle pointe ses longues jumelles en direction du Sahel. La France y est donc arrivée sans s'encombrer d'alliés ne maîtrisant pas la langue française et ne connaissant pas très bien le Mali, ce qui n'aurait fait que ralentir l'opération Serval. Depuis fort longtemps, les renseignements français : satellites, avions-espions, surveillance informatique, électronique et espions de tous genres, étaient concentrés dans le Sahel. Les préparatifs de l'opération ont été gardés *ultrasecrets* afin d'éviter de mettre en danger la vie des otages. Essentiellement, il existe au moins trois raisons principales à l'intervention française au Mali³⁷ :

La première raison est *l'extension du contrôle de la France* sur la totalité de la sous-région sahélo-saharienne. À deux ans d'intervalle, deux présidents français, d'allégeance politique différente et à titre de chef de l'armée française, ont décidé d'aller en guerre, mais en adoptant différentes postures. Cette séquence identique explique que la lecture du comportement du second soit strictement fonction de la lecture du comportement du premier. La guerre au Mali est une conséquence directe de la guerre en Libye. Ce qui s'y joue aujourd'hui, sur le territoire malien, n'est autre chose que l'extension de l'occupation du Sahel. Cette situation est exacerbée à travers la condamnation directe des actions de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar, l'un des principaux chefs d'AQMI, qui s'est entraîné dans les camps de Ben Laden en Afghanistan.

La deuxième raison est *d'ordre sécuritaire*. Depuis 2005, l'AQMI a fait de la Ville de Paris sa principale cible parce que la République française compte parmi les pays

³⁶ *Ibidem*, p. 14-17

³⁷ *Ibidem*, p. 37

leaders du monde occidental, qui selon AQMI est composé de mécréants que les islamistes et les djihadistes armés se sont juré d'anéantir. Également parce que l'AQMI émane du GSPC d'origine algérienne, pays ayant combattu vigoureusement pour son indépendance contre l'ancienne puissance coloniale française.

La troisième raison, pouvant englober les deux autres, est d'ordre économique. La présence au Niger du mastodonte nucléaire français Areva a profondément pesé sur la décision de l'Élysée d'envoyer des troupes au Sahel. La défense et le plein contrôle du site d'extraction de l'uranium indispensable à l'alimentation des centrales nucléaires de la mère patrie ont été priorisés par Paris afin de sécuriser ses sources d'énergie. La société Areva a investi plus d'un milliard d'euros afin que la plus grande mine d'Afrique de l'Ouest puisse atteindre un rendement de 5 000 tonnes d'uranium par année. Ces investissements permettent à l'industrie nucléaire française d'assurer 100 % de ses besoins énergétiques. Telles étaient les raisons profondes de l'intervention de l'armée française au Mali³⁸. De toute façon, Monsieur Emmanuel Macron,³⁹ président la République française, n'a-t-il pas lui-même solennellement affirmé à Ouagadougou que l'avenir du monde se joue en Afrique ? Notre thèse sur l'existence de l'État en Afrique se fonde principalement sur sa conception des retrouvailles entre l'Afrique et la France, soulignant que l'Afrique n'a personne à rattraper et qu'elle ne doit plus courir sur les sentiers qu'on lui indique, mais plutôt marcher prestement sur le chemin qu'elle se sera choisi elle-même. Apprenons tous à marcher ensemble main dans la main sur ce chemin fort de notre histoire partagée et de notre devenir commun. Cela démontre que l'inexistence de l'État en Afrique émane justement de l'échec total de sa greffe politique pratiquée par la colonisation occidentale. Sauf que l'Afrique demeure, encore de nos jours, une des rares bonnes nouvelles de l'économie mondiale.

³⁸ *Ibidem*, p. 37-50.

³⁹ Discours à Ouagadougou, Burkina Faso, le 28 novembre 2017.

CHAPITRE I

ORIGINES DE L'ÉTAT DU MALI

Dans ce chapitre, nous allons expliquer comment l'État actuel du Mali émane d'une conséquence directe de trois grands événements à savoir : la Charte de Kourukan Fuga, le traité de Westphalie et la conférence de Berlin. L'objectif de ce chapitre est de faire ressortir le lien entre la charte de Kourukan Fuga, le traité de Westphalie et la conférence de Berlin dans le processus de création de l'État nation au Mali.

Le Mali est un État, une entité géographique, dont le rapport à son territoire est, depuis toujours, marqué par l'énorme défi de son contrôle, de sa gestion et de sa maîtrise. Incapable de maîtriser son territoire, il devient *de facto* un État fragile, concept justifiant les raisons pour lesquelles le Mali démocratique est aujourd'hui un État à terre *Mali bina*. Expression cherchant à décrire l'effondrement de toutes les institutions de l'État consécutivement à la crise politique et sécuritaire de 2012. Cette extrême fragilité prouve que le Mali joue réellement sa survie dans le concert des nations depuis cette chute fatale. La réalité du Mali est que, sous un montage institutionnel semblant répondre aux normes d'une démocratie pluraliste, cet État a plutôt développé un système politique gangrené par les trois C (Consensus, Corruption, Contournement)⁴⁰.

⁴⁰ Joseph Brunet-Jailly, Jacques Charmes et Doulaye Konaté.
Le Mali contemporain, Éditions Tombouctou, 2014, p. 84.

Étant donné que les Politiques nationales, depuis 1968, ne permettent plus une saine gestion des ressources naturelles du pays, celle-ci se voit désormais confiée aux multinationales de l'or, du coton, du pétrole, du gaz, etc. Ce qui fait en sorte que le Mali soit constamment demeuré un État creux ou *hollow state*⁴¹ afin de permettre à la République française d'avoir les attributs d'un État-providence. Depuis l'instauration du système de l'étalon or dans l'économie mondiale en 1945, grâce à l'or du Mali régi par les intérêts privés, un certain consensus s'est dégagé en France sur l'instauration d'un système généralisé de sécurité sociale pour l'ensemble de la population française. C'est cet État du Mali que nous allons analyser à partir de ses trois grandes origines et de ses trois grands fondements qui sont : la Charte de Kouroukan Fuga, les traités de Westphalie et la conférence de Berlin. L'État actuel du Mali est une juxtaposition, soit une synthèse provenant de ces trois grands traités qui ont marqué l'évolution des États modernes depuis le Moyen Âge.

1.1 La Charte de Kouroukan Fuga

D'après l'UNESCO, la Charte de Kouroukan Fuga est l'une des plus anciennes constitutions du monde moderne, même si elle n'existe que sous forme orale⁴². Véritable traité du vivre-ensemble préalable à toutes les constitutions ainsi qu'à toutes les chartes des droits et libertés connues dans la modernité, la Charte de Kouroukan Fuga est l'une des toutes premières références menant au concept de l'État moderne. Concept généralement utilisé pour faire référence à diverses formes d'organisations politiques caractérisées par une forte spécialisation des rôles dans la gouvernance de la cité.

⁴¹ David Alcaud, *Dictionnaire de science politique*, Paris, Dallos, 2010, p. 147.

⁴² UNESCO. « La Charte de Kouroukan Fougá ». En ligne :
 < <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/la-charte-du-manden-proclamee-a-kouroukan-fougá-00290> >.

La Charte de Kourukan Fuga est au cœur même de la source de la pensée politique et sociale africaine stipulant que le plus grand combat de notre commune humanité demeure le défi mondial de la réussite du vivre-ensemble, tout en acceptant nos différences. Premier texte connu sur l'organisation et la structuration sociale dans la cité en 1236, cette charte remontant aux origines d'une pensée politique africaine permet d'approvisionner la réflexion sur la culture philosophique de la Grèce antique. Elle constitue donc un élément capital pour la traduction des méthodes de gestion de la nature, ainsi que pour l'élaboration d'un code juridique appelé à orienter les rapports sociopolitiques entre les différentes communautés et leurs membres.

La Charte est à l'origine de la mémoire collective du Mali contemporain. Le mot Mali est une déformation peulh du mot Manding. Malinké (habitant du Mali) est la forme peulh de Mandinka ou Manga Maninka. C'est ainsi que la Charte propose un modèle de gestion basé sur l'éthique dans l'exercice des pouvoirs politiques au sein de toutes les tribus Mandinka. Encore aujourd'hui cette Charte se trouve maintenue dans les mémoires et les pratiques des peuples malinkés malgré l'écoulement du temps⁴³.

La Charte se trouve alors préservée et incrustée dans un espace pluraliste comme garante d'un mode de vie structurant l'histoire de l'Empire du Mali. Depuis l'épopée mandingue, la Charte de Kourukan Fuga, ou partage du monde connu, est la suite logique d'une guerre sanglante opposant des populations naguère très proches. Elle fait référence aux résultats d'un processus amorcé avec le Serment du Mandé (*Mandé Kalikan*) réglementant la vie des chasseurs de l'époque. Identique au serment d'Hypocrate, la force de ce serment est plus solide que les liens sanguins, car elle proscribit universellement la trahison et se vit à travers l'expression de la confiance partagée⁴⁴.

⁴³ CELHTO. *La Charte de Kurukan Fuga : Aux sources d'une pensée politique en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 2008.

⁴⁴ Drissa Diakité, *Kuyaté, la force du serment*, L'Harmattan/La Sahélienne, 2009.

Correspondant au sacre de l'empereur Soundiata Kéïta, l'acte de Kourukan Fuga était la célébration d'un code juridique prenant force de loi pour la totalité des communautés du Mandé. Ces énoncés constitutifs portent sur l'organisation sociale, la gestion des biens et la gestion de la nature. Pour mettre en équilibre les multiples différences entre les personnes ou les groupes et parvenir à une négociation sociale, la Charte colmatait les brèches d'un monde en lambeaux à travers un immense désir d'ordre pour exorciser et théâtraliser le contentieux entre les clans⁴⁵.

La Charte émane de la constitution des lois édictées par l'empereur Soundiata Kéïta, fondateur de l'Empire du Mali, au cours de l'Assemblée tenue à Kourukan Fuga après sa brillante victoire lors de la bataille de Kirina. La Charte institutionnalisa la parenté à plaisanterie⁴⁶ (*le Sanankuya*) dans le but de sceller et de raffermir l'amitié entre les différentes ethnies de la communauté mandingue. L'intégralité des lois, dont les articles sont au nombre de 44, sous forme de constitution parlementaire, touche notamment l'organisation sociale, les droits et devoirs, les biens, la préservation de la nature et contient d'autres dispositions.

Appartenant dorénavant au patrimoine universel de l'humanité⁴⁷, la Charte est un ensemble de règles de conduite, d'enseignements, de préceptes destinés à organiser la vie sociale pour rendre harmonieux le vivre-ensemble en terre mandingue. L'idée principale étant que le bonheur individuel s'inscrit forcément dans un projet plus large, soit celui d'un bonheur collectif.

L'énoncé qui ouvre la Charte présente les clans, les tribus ou groupes de personnes qui composent la société mandinka sous forme de catégories socioprofessionnelles,

⁴⁵ Charte de Kourukan Fuga, *op-cit.*, p. 5-8.

⁴⁶ Blagues inter Ethnique.

⁴⁷ UNESCO. L'histoire générale de l'Afrique. En ligne :

⟨ <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/general-history-of-africa/> ⟩.

chacun de ces groupes ayant un rôle précis à jouer dans le processus de l'évolution sociale⁴⁸. La totalité des clans et des peuples mandingues est donc concernée par la Charte. Tous les guerriers, tous les hommes libres, toutes les catégories de travailleurs de l'Empire ont leur rôle en fonction de leur coutume particulière. Leurs droits et devoirs sont consignés par rapport à leurs traditions particulières.

Ayant comme fondement de base le respect de la parole donnée, la Charte est structurée autour d'une morale et d'un code d'honneur construit pour les hommes libres. Raison pour laquelle chez les Mandingues le dicton stipule qu'un homme n'est rien d'autre que sa parole d'honneur. Préférer la mort plutôt que trahir sa parole donnée. Ainsi la Charte libéra l'individu afin de garantir sa sécurité.

Instituée entre les Mandenkas, le *sanankuya* (parenté à plaisanterie) et le *tanamogoya* (pacte du sang), la principale préoccupation de la Charte fut d'instaurer la préservation de la paix ainsi que la volonté de tolérance et de compréhension entre les hommes. Par-delà la plaisanterie, les cousins ou les parents à plaisanterie se doivent mutuellement aide et assistance. Le manquement à ce devoir sacré est puni par les Ancêtres dont l'esprit veille continuellement sur l'observance des pactes⁴⁹. Le *Sanankuya* évoque une alliance entre des individus sous la protection du *jo* (fétiche qui incarne une force positive quand le serment est respecté, et négative quand il est transgressé).⁵⁰ Les valeurs ancestrales sont la source même de cette Charte où la parole équivaut à une signature.

La prévention des conflits étant toujours gérée par les anciens dépositaires des interdits du pacte, les droits et les devoirs des uns envers les autres sont donc scellés à

⁴⁸ Charte de Kouroukan fuga, *op. cit.*

⁴⁹ *Ibidem*, p. 10-14.

⁵⁰ Denis Doyo, « *Le discours diplomatique et démagogique du cousin plaisant au Mali* ». En ligne : < <https://etudesafricaines.revues.org/15417>.>

travers ces pactes d'honneur sur le sang. À y regarder de près, il apparaît que cette parenté à plaisanterie devient une sorte de soupape de sécurité permettant de toujours rétablir les ponts et de renouer le dialogue en cas de crise. Pratique propre à l'Afrique de l'Ouest, cette parenté à plaisanterie est symbole de tolérance émanant de l'amour du prochain qui fut constamment prêché par l'empereur Soundjata Kéïta, l'objectif principal étant la conjuration de l'esprit de guerre et de la tuerie par l'expansion de l'amour qui construit la société pour rendre agréable et solidaire la vie collective. Il est impossible d'atteindre le bonheur personnel sans, au préalable, contribuer au bonheur collectif.

La libre circulation des hommes et des biens à travers tout l'Empire fut le leitmotiv pour l'instauration de la paix définitive. La réalité de la libre circulation des hommes est mentionnée dans les écrits du célèbre voyageur Ibn Battuta, qui a parcouru les routes et les mers du monde durant dix mois dans le but de venir séjourner dans la capitale de l'Empire. Ibn Battuta signala, entre autres choses remarquables qu'il a observées au Mali de l'époque, la complète sécurité permettant la tranquillité des caravanes qui sillonnaient l'Empire afin de rendre le commerce florissant et prospère. Cette libre circulation ne connaissait aucune restriction et la sécurité des biens du voyageur étranger était garantie par la Charte. Ibn Battuta note d'ailleurs avec satisfaction le grand respect des Maliens, respect réservé aux biens d'un étranger décédé en cours de voyage sur leur territoire⁵¹.

Restaurer la famille, lui redonner son cadre de cellule de base sociale fut à l'origine des préoccupations des législateurs de la Kourukan Fuga. Les lois touchant l'enfant et la femme relèvent de ce souci. Soundjata a mis l'accent sur les relations de bon voisinage comme fondement de l'entente dans la communauté. Le respect et

⁵¹ Charte de Kourukan Fuga, *op. cit.*, p. 14-18.

l'assistance dus au voisin étant considérés comme des vertus indispensables à la vie du groupe⁵².

Le dicton malinké souligne d'ailleurs ceci : « Votre voisin est votre plus proche parent ». Acceptez l'intercession du voisin et pardonnez afin d'harmoniser la vie en collectivité. S'il existe une personne terrestre concourant à l'avènement de votre bonheur, cette personne devrait être d'abord votre voisin immédiat.

Il s'agit de lois qui réglementent au quotidien la vie sociale dont on ne mesure l'importance qu'en observant la vie africaine à partir de l'intérieur. Il y avait une nette propagation de la Charte dans le vaste empire. L'ensemble des peuples a partagé ces lois qui sont passées dans les traditions au fil des générations. Des lois concernant la vie sociale sont devenues des coutumes et des traditions. Un exemple éloquent de cela se trouve dans l'énoncé 14 de la Charte : « N'offensez jamais les femmes, elles sont nos mères ». Ce que ressentent, encore aujourd'hui, tous les peuples ouest-africains est que peu importe la puissance de l'homme, il n'est absolument rien du tout tant qu'il ne demeure pas dans le même vortex vibratoire que sa maman qui symbolise la femme. L'implication des femmes dans les questions graves concernant la vie sociale fut toujours un droit très bien observé autrefois.⁵³ L'énergie de la femme est indispensable à l'énergie de l'équilibre de la cité. Sans la femme rien ne vit, car tout vient de la femme, rien n'existe sans la femme. La femme demeure donc le meilleur véhicule de transmission des connaissances. Chacun étant le fils de sa mère, l'enfant ne vaut que ce que vaut sa maman.⁵⁴ Pour les sages du Mandé, il est impossible d'arriver à l'harmonie politique ou à l'équilibre social sans une participation active des hommes et des femmes dans la construction des socles de l'empire. Pour eux, il

⁵² *Ibidem*, p. 18.

⁵³ *Ibidem*, p. 18.

⁵⁴ Djibril Tamsir Niane, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence Africaine, 1960.

n'est pas concevable d'envisager une cité harmonieuse sans la mise en commun des œuvres émanant des femmes et des hommes pour une fluidité dans l'ensemble.

Soundjata a exalté le travail et condamné l'oisiveté en stratifiant les différents clans en pratique des métiers selon leurs noms de famille. Et pour gagner la bataille de la prospérité, il a institué un système général d'emploi et de surveillance pour lutter contre l'oisiveté. L'empereur instaura un système de surveillants généraux en fonction des classes d'âge. On confère à une classe d'âge (*les baratigui*) la charge de surveiller les travaux et les champs. Les membres de cette classe d'âge ont la responsabilité de détecter les tire-au-flanc, c'est-à-dire ceux qui mangent aux dépens des autres, afin de les renvoyer au travail, au champ. C'est cette même classe d'âge qui s'occupe des dispositions à prendre contre les animaux qui dévastent les champs, une fois que la saison des cultures est ouverte. Ils attrapent et placent sous la garde de l'autorité du chef de village les bêtes errantes. Ce groupe d'âge (*les baratigui*) de 25 à 30 ans constitue la force de travail de la communauté ; ils s'investissent dans les champs des notables contre paiement en nature (bétails) tout en travaillant à l'œil et gratuitement dans les champs des démunis (*fangatan, dessebagatolu*). Cette loi a ses racines profondément inscrites dans les coutumes, sa pratique ayant franchi les siècles, faisant encore de nos jours la fierté de la jeunesse du Mali nouveau⁵⁵.

Dans le but d'instituer une société bien hiérarchisée où chacun trouve sa place⁵⁶, Soundjata a donc institutionnalisé ces classes d'âge afin de non seulement constituer des forces de travail pour la réalisation des travaux d'utilité publique, mais aussi d'organiser la jeunesse pour l'animation et l'éducation autour de l'idéal de la formation des consciences et de l'union des cœurs. Les classes d'âge entretiennent un élan de solidarité, un sens du devoir et une fraternité qui ont fait la force vive de la société

⁵⁵ *Charte de Kouroukan Fuga, op. cit.*, p. 19-21.

⁵⁶ Djibril Tamsir Niane, *op. cit.*, p. 6.

jusqu'à nos jours. Tout indique que ces métiers, qui se sont développés et devenus héréditaires dans toutes les castes, furent maintenus même après la mort de l'empereur. Ainsi, à la mort de Soundjata on chanta le couplet invitant chaque personne à se mettre au travail, tel que toujours prêché par la Charte, car le Mandé sera heureux uniquement dans l'accomplissement du travail collectif bien fait. Malheureusement, l'Occident nous a appris à mépriser nos sources orales en matière d'histoire en nous faisant croire que tout ce qui n'est pas écrit noir sur blanc est sans fondement. Il se trouve même des intellectuels africains qui regardent avec dédain les documents « parlants » que sont nos griots dans le but de nous faire croire que nous ne savons rien ou presque rien de notre passé, faute de documents écrits. Cela prouve simplement qu'ils ne connaissent leurs propres pays que d'après l'histoire écrite par des Blancs⁵⁷. Ce qui demeure certain, c'est que dans les ruines de notre monde se trouvent enfouis des trésors gravés dans les pierres qui affleurent le sol avec des inscriptions en pétroglyphe, des tombeaux qui s'ouvrent et se trouvent remplis de la lumière révélant perles et bijoux, fibules et fûts pouvant donner naissance à l'archéologie qui autorise l'histoire des peuples sans l'écriture, donc des peuples sans écriture⁵⁸.

La Charte est donc un document de première importance ouvrant de larges perspectives sur la vraie connaissance de la vie des peuples d'Afrique. Il s'agit d'une importante source d'enseignement pour le monde moderne, car sa mise en œuvre demeure une inestimable contribution à l'histoire de l'évolution de la pensée politique moderne⁵⁹.

Par la Charte de Kouroukan Fuga, Soundjata Kéïta avait organisé l'Empire du Mali de sorte que le parlement puisse s'appuyer sur le travail collectif dans les prises de décisions importantes tout en organisant et en structurant le travail en fonction des noms de famille. On attribuait à chaque famille un travail particulier en fonction de

⁵⁷ *Ibidem*.

⁵⁸ Michel Onfray, *Décadence*, Paris, Flammarion, 2017, p. 16.

⁵⁹ Charte de Kouroukan Fuga, p. 22-24.

son nom et de ses aptitudes traditionnelles. À cette époque, l'État du Mali était très organisé et assez bien structuré autour des écoles et des systèmes d'enseignement, d'une armée et d'un trésor public. L'État fédéral organisait l'extraction et la vente de l'or et du sel, puis développait l'agriculture à travers la culture du coton et de l'arachide. L'État fédéral organisait les centres universitaires extrêmement célèbres de Tombouctou, de Djenné et de Ségou. D'ailleurs, un des successeurs de l'empereur Soundjata Kéïta, Aboubacar II, avait déjà lancé deux expéditions maritimes pour découvrir l'Amérique deux siècles avant Christophe Colomb. Choses qui ne sont pas du tout superflues pour un « peuple qui n'est jamais rentré dans l'histoire », telles que prétendues par le président Sarkozy à Dakar.

Cela veut simplement dire qu'il y avait tout un système économique et social en Afrique et dans l'Empire du Mali, avec son ensemble de cortèges commerciaux de caravanes qui remontaient de la Gambie jusqu'à la Méditerranée. Le commerce ainsi que la politique y étaient donc extrêmement prospères jusqu'à l'arrivée du colonisateur⁶⁰.

La personne humaine étant le terme, la lumière et le sceau de la création, le fonctionnement de l'univers sacré de l'Empire fut inspiré de la notion de progression continue de la nature jusqu'à l'immuable, l'illimité et l'incréé⁶¹.

La principale fonction de la Charte était de restaurer le rôle vital et primordial du Donso (le Chasseur) dans la vie quotidienne de l'Empire afin d'augmenter la capacité d'amélioration du sens du respect intégral pour toutes autres formes de vie sur terre. C'est d'ailleurs au nom du credo de la confrérie des chasseurs (*Donso tòn*), confrérie initiatique de type maçonnique prêchant la fraternité universelle, l'amour du prochain, la droiture morale et spirituelle, la protection et la défense des plus pauvres et des plus

⁶⁰ Michel Collon, « *L'Empire du Mali* ». En ligne :
 < <https://www.youtube.com/watch?v=kq5q17DDzJk> >.

⁶¹ Mbog Bassong, *Le savoir africain*, Québec, Kiyikaat, 2013.

faibles contre l'arbitraire et la tyrannie, que la transcription de la Charte fut entamée. En accord avec leurs alliés, les chasseurs, dont le titre de gloire est *Sanènè ni Kòtròn denws*, c'est-à-dire les enfants de Sanènè et Kontròn, conçurent la Charte sous la haute direction de l'empereur. Sanènè et son fils Kòtròn n'étant d'aucune terre ni d'aucune race incarnent simplement les vertus humaines portées au plus haut degré de l'expression individuelle.

Appelée d'abord *Donsolu Kalikan* (serment des chasseurs), puis *Dunya makilikan* (injonction au monde), la déclaration de la Charte fut solennellement proclamée sous le nom de *Manden Kalikan* (Le Serment du Mandé) à Dakadjalan, la première capitale de l'empire⁶². Véritable hymne à l'amour, à la liberté et à la fraternité, elle soutient qu'il ne saurait y avoir de discrimination ethnique ni raciale sur le territoire du Mandé. Par conséquent, les enfants de *Sanènè* et *Kòtròn* font à l'adresse des douze parties du monde et au nom de tous les fils de l'Empire la déclaration suivante : « Toute vie humaine mérite l'existence avant une autre vie, une vie ne saurait jamais être plus respectable qu'une autre vie ». De même qu'une vie ne vaut pas mieux qu'une autre vie, toute vie étant égale à une autre vie, n'importe quel tort causé à une vie exige désormais réparation. Par conséquent, que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin, que nul ne cause du tort à son prochain, que nul ne martyrise son semblable. Tels furent les préambules de la Charte afin que chacun veille sur son prochain, vénère ses géniteurs, éduque ses enfants et pourvoie aux besoins des membres de sa collectivité. Que chacun veille sur cette terre de ses ancêtres afin que le Mandé puisse fièrement porter cette lumière d'injonction au monde dans la joie et dans l'allégresse. Si l'homme, en tant qu'individu, est fait d'os et de chair, de moelle et de nerfs, de peau recouverte de poils et de cheveux et qu'il se nourrit d'aliments et de boissons, son âme et son esprit ne pourront cependant vivre sans amour et

⁶² Aboubacar Fofana, *La Charte du Mandé et autres traditions du Mali*, Paris, Éditions Albin Michel, 2003, p. 1-2.

clairvoyance dans le but explicite de faire le moins d'affamés et le moins de pauvres sur le territoire du Mandé. Les enfants de Sanènè et Kòntròn déclarent que chacun dispose désormais de l'entière liberté de ses actes dans le respect des interdits des lois sacrées de la Charte. Tel est le Serment du Mandé à l'adresse de l'ensemble des oreilles du monde tout entier.⁶³

Ainsi, la Charte du Mandé est l'un des précurseurs de la Charte universelle des droits et libertés. Lorsque le président béninois Yayi Bony déclare, lors de l'attentat de l'hôtel Radisson à Bamako en novembre 2015, que le Mali est le cœur du monde, il disait quelque chose de purement véridique et de profondément enraciné dans l'histoire du monde moderne. Compte tenu du fait que la très longue chaîne des grands voyages traverse toujours le temps et l'histoire, les explorateurs du monde nouveau ayant découvert le Mandé ont simplement décidé de s'approprier cette réalité de la Charte. Ce fut le début d'une bataille de l'histoire réécrite malienne, où le gouverneur général français commença à s'approprier l'histoire et la Charte du Mandé. Il récrivit villes et des cités, changea les noms des lieux qui étaient plus anciens que les lieux eux-mêmes, si bien que les choses renommées perdirent leur ancienne valeur et leur ancien poids dans la mémoire collective du peuple mandingue⁶⁴. Ces valeurs devinrent plus légères et plus étranges aux yeux de ceux qui les avaient développées. Elles perdirent alors toutes leurs significations et leurs formes. Ces valeurs semblent donc aujourd'hui nouvelles à ceux qui leur avaient donné les noms par lesquels elles répondaient à leurs besoins. Dans sa réécriture de l'histoire, le gouverneur général fit débiter celle du Manding avec l'arrivée des siens sur le continent, privant les populations locales de langage, de philosophie, de poésie et de conceptions abstraites sur les phénomènes de la vie. Il les priva d'histoire et de civilisation et, intentionnellement, les priva aussi d'humanité, de liberté et de joie de

⁶³ *La charte du Mandé, op. cit.*, p. 10-15.

⁶⁴ Jean Claude Ameisen, *Sur les épaules de Darwin, retrouver l'aube*, Paris, Babel, 2014.

vivre collective. Il effaça les conceptions locales de toutes formes de création et réalisa l'habile exploit de leur insuffler la vie à partir du moment où commença la pénétration coloniale en sol manding. Comme quoi partout où l'Européen a posé les pieds, foulé les sols, la mort et la désolation vont poursuivre l'aborigène⁶⁵. Cela veut dire que la plus grande lutte que doit mener le Mandé demeure celle de la récupération de sa mémoire collective. Car notre trouble actuel de comportement provient de cette appropriation par d'autres de notre mémoire collective. Si la mission civilisatrice du pouvoir colonial pouvait donc se concevoir comme une entreprise humanitaire parce qu'elle cherchait à améliorer la vie des autochtones des territoires colonisés, il n'en demeure pas moins qu'elle s'appuya énormément sur les croyances locales afin de vulgariser l'idée selon laquelle les non-Européens vivaient dans un état de sauvagerie et de barbarie. Cette croyance rationalisa le comportement punitif du colon à travers un moralisme structuré pour coloniser la pensée africaine par une campagne de civilisation aboutissant au traité westphalien.

1.2 Le traité de Westphalie

Le traité de Westphalie était tributaire de la question à caractère éthique et pratique pouvant s'énoncer en ces termes : « Si les Africains sont capables de gérer leurs contentieux par la négociation, pourquoi pas nous, les Européens ? » Telle fut l'idée principale ayant conduit à la genèse de plusieurs accords signés entre la France et le Saint-Empire romain germanique ou entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Mettant fin à la guerre de Trente Ans, le Traité westphalien instaura l'acte de cession à la

⁶⁵ Jean Claude Ameisen, « *Sur les Épaules de Darwin* ». En ligne : <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=1288467> ».

France des trois évêchés de l'Alsace, de Brisach et de Pignerol avec l'accord de l'empereur Ferdinand III et des archiducs d'Autriche, Charles et Sigismond⁶⁶.

Signé en 1648, le traité de Westphalie fut la base de l'organisation et permettait la mise en œuvre du droit international à partir de l'Europe de l'Ouest. À la suite de la plus épouvantable tuerie du siècle au cours de laquelle plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants perdirent la vie, le traité de Westphalie fut le moyen, pour les belligérants, de tenter d'éviter le renouvellement de tels massacres. Sa signature fut l'occasion d'instituer de nouveaux modes de relation entre États pour limiter les guerres tout en renforçant le droit des gens⁶⁷.

Le système westphalien aboutit à l'introduction des principaux concepts directeurs des relations internationales modernes. Le concept d'équilibre des puissances, de l'inviolabilité de la souveraineté nationale, ainsi que celui du principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui firent alors leur apparition dans le jeu interétatique.

Depuis le traité de Westphalie, un acteur nouveau (l'État moderne) commença à émerger ; on espérait grâce à lui de mettre fin au morcellement du pouvoir central de l'Empire⁶⁸. Cela a entraîné l'implantation d'une nouvelle organisation du monde entre États modernes dont la souveraineté doit dorénavant être respectée en vertu de la conception westphalienne de frontières nationales, faisant donc des relations internationales une relation interétatique faisant du respect des frontières le garant de la paix sur le continent. Westphalie marqua alors l'émergence de la souveraineté absolue de l'État moderne comme le principe fondateur du droit international.

⁶⁶ Le bréviaire des patriotes, *Le Traité de Westphalie*. En ligne : <http://www.lebreviairedespatriotes.fr/25/03/2013/histoire/les-traites-de-westphalie-gene-se-du-droit-international/> .

⁶⁷ *Ibidem*.

⁶⁸ *Ibidem*.

Ainsi, l'Europe devient un ensemble d'États disposant de frontières précises reconnues par les autres et sur lesquelles le prince ou le monarque exerce sa pleine et entière souveraineté. La langue apparaît dès lors comme un facteur d'unité parmi les caractéristiques de ces États modernes⁶⁹.

Afin d'éviter toutes sortes d'amalgames, il est très important de signaler que le lien entre la Charte de Kouroukan Fuga et le traité westphalien est un lien lisible dans l'hypothèse de la causalité de formation des grandes nations. Pour pouvoir librement libérer l'énergie de l'argent,⁷⁰ il est très important de comprendre que nous tissons toujours un lien en allant à la rencontre des autres. Nous apprenons des autres, nous découvrons le monde à travers leurs regards, leurs gestes, leurs façons de vivre. Nous partageons constamment ce qui semble a priori le plus incommunicable pour chacun de nous. Ce monde intérieur et cette flamme de vie qui brûle en chacun de nous font que nous entrons en résonance avec les autres et vivons ce qu'ils vivent en deçà des mots, avant les mots.⁷¹ C'est à partir de cette logique qu'il faudrait comprendre, les liens structurant la conception du pouvoir qui se trouve au cœur même de la constitution des États coloniaux et de la colonisation. Raison pour laquelle nous soutenons que les principes westphaliens contribuèrent également à assurer l'émergence, en Europe, de l'idée de Nation et du nationalisme déjà répandue dans l'Empire mandingue à la suite de l'instauration de la Charte de Kouroukan Fuga. Principe de nationalité permettant finalement à chaque État européen de jouir, à l'intérieur de ses frontières, d'une indépendance assortie de la plus grande forme de souveraineté possible avec son armée, sa police, sa justice, sa monnaie incrustée dans

⁶⁹ *Le Breviaire, op. cit.*

⁷⁰ Maria Németh, *Libérer l'énergie de l'argent*, Éditions Jouvence, Genève, 1999.

⁷¹ Jean Claude Ameisen, « Sur les épaules de Darwin ». En ligne :
 < <https://www.franceinter.fr/emissions/sur-les-epaules-de-darwin> >.

une économie lui permettant de vivre tout en ayant un minimum de dépendance par rapport aux autres États-nations.

Ayant donc comme source d'inspiration la Charte de Kourukan Fuga, le traité westphalien consacra donc l'existence politique de l'État et sa reconnaissance par les autres États. Chose qui aboutit à l'introduction des notions de souveraineté interne et de souveraineté externe. De la sorte, pour être souverain, en plus d'avoir la capacité d'exercer le pouvoir sur sa population dans les limites de ses frontières sans aucune contrainte extérieure, l'État doit également bénéficier d'une reconnaissance externe en tant qu'État souverain par les autres États du système⁷².

Conformément à la Charte de Kourukan Fuga, le traité de Westphalie permettait aux droits des gens (*jus gentium*) de régir les relations entre les sujets d'un système juridique chapeauté par un État central qui émane de l'organisation internationale du monde. Organisation spécialement basée sur un régime de justice sociale et par laquelle les tâches productives, administratives et politiques sont marquées par les mêmes niveaux d'utilité et permettent de bien répondre aux mêmes objectifs, et ce, dans l'intérêt commun de toute la collectivité⁷³. La recherche du bonheur populaire met en exergue l'action permettant une expression active de la conscience collective incrustée dans les objectifs sociopolitiques de l'État en tant qu'unique sujet du droit international. Cette conception de l'État comme étant l'unique sujet du droit international devient relativement révolue à partir de 1815, au moment où ces États ont ressenti la nécessité de se regrouper en organisations internationales. Chose qui aboutit à l'introduction du droit d'ingérence dans les affaires internes de l'État, ainsi qu'à la multiplication de toutes sortes d'ententes entre les unités politiques du monde occidental.⁷⁴

⁷² *Traité de Westphalie, op. cit.*

⁷³ *Ibidem.*

⁷⁴ *Ibidem.*

Comme ce fut le cas avec la Charte du Mandé, l'objectif du traité de Westphalie était principalement d'endiguer le rapport fondamental de l'histoire européenne avec la violence quotidienne. Les événements qu'il faut mentionner (sous le titre d'événements fondateurs) sont pour l'essentiel des actes de violence généralement légitimés par des États de droit précaires. L'idée initiatrice étant d'emmagasiner dans les archives de la mémoire collective le symbole d'une formule de guérison issue des blessures émanant de ces actes de violence. C'est sur le plan de la mémoire collective européenne, plus encore que sur celui de la mémoire individuelle que le traité westphalien prend la totalité de son sens véritable. Le fait que l'histoire médiévale de l'Europe fut commémorée non pas au nom d'une victoire, mais surtout d'une paix démontre l'ampleur de la célébration westphalienne comme une institutionnalisation qui laisse pressentir l'intensité des liens entre la valorisation de cette paix et le jeu imbibé dans le système de guérison des blessures gravées dans les mémoires conflictuelles⁷⁵.

De l'imbrication des tensions locales à la perception de l'unité sur les territoires d'Europe, il fallait que Westphalie couve une formule de paix allant du traité formel à la pratique d'édification et du maintien d'un ensemble politique fondé sur des règles juridiques. Afin de pouvoir dorénavant gérer les désaccords sans succomber aux cycles de la violence, l'engagement exhaustif des hommes fut volontairement organisé à l'image de Kourukan Fuga. Cet engagement était essentiellement structuré autour du dépassement de la violence collective au profit de la construction, de l'harmonisation et de l'édification d'un ensemble cohérent consécutivement à une longue guerre de trente années⁷⁶. Pour pouvoir définitivement matérialiser le pardon, il fallait une volonté de projection dans l'avenir commun, avenir que l'on souhaitait différent. Ainsi réduite à un instant dénué de temporalité, la paix pourrait reposer sur le lacis presque impénétrable de la mémoire et de l'oubli. Le traité westphalien fut

⁷⁵ Claire Gantet, *La paix de Westphalie (1648)*, Paris, Éditions Belin, 2001, p. 5-6.

⁷⁶ *La paix de Westphalie, ibidem*, p. 6-9.

donc issu de la Charte du Mandé et élaboré à la suite d'un débat opposant ses acteurs et ses détracteurs. Guidé tout à la fois par les perceptions de la guerre en cours et par l'évolution de la décision politique, le traité westphalien eut la charge de surmonter le temps long de la formation de l'État moderne. Pour réellement pouvoir entrer dans les faits, la paix de Westphalie, à l'image de celle de Kourukan Fuga, nécessita non seulement la création de nouvelles procédures d'arbitrage, mais aussi une profonde transformation des représentations collectives. Une paix qui engagea des enjeux, des pratiques, ainsi que des représentations sociales des groupes pour symboliser les causes des conflits. La haine et l'envie en étant les deux premiers motifs, il fallait relever des éléments de dissociation permettant l'émergence d'un mouvement de protection qui ouvre la voie vers la quête de l'unité. S'imposait alors une nouvelle forme de socialisation qui n'aurait su être supportée par un simple rapport de droit juridique⁷⁷. Il fallait un haut niveau de développement du facteur sociopolitique, comme ce fut le cas avec la Charte de Kourukan Fuga.

La paix fut toute une construction sociale, progressivement élaborée, énoncée et finalement maintenue par l'accord conclu à Westphalie. Elle ne pouvait pas se laisser simplement cerner par un concept préalablement et rationnellement défini. La paix devait émaner de l'adéquation de l'être à son milieu vital pour être nimbée d'un halo sensible et transfiguré dans les rites et les représentations artistiques. La plupart des fêtes exprimèrent donc cette quête d'une nouvelle unité politique dans une Europe sillonnée d'antagonismes et de concurrences. Il fallait tout un processus de paix pour la consolidation des nouvelles expressions de la concorde urbaine fondée sur l'union des lieux partagés entre les adversaires d'hier. Les villes soumises à de fortes tensions sociales exaltèrent continûment le traité qui est finalement devenu non seulement loi de l'Empire européen, mais aussi garant de la fragile unité entre les frontières. Tels sont les différents phénomènes ayant formé la trame de l'histoire liée à la

⁷⁷ *Ibidem.*

dénonciation de la guerre afin de pouvoir se projeter dans un avenir meilleur en vue de la reconstitution de la généalogie des États modernes. Pour cela, il fallait absolument faire silence sur les maux du passé proche afin de reconstituer le tissu social en fonction de l'exigence que l'espace devienne à la fois muet et symbole de la paix.⁷⁸ Exactement à l'image du grand Serment du Mandé « *Manden Kalikan* ».

1.3 La Conférence de Berlin

Un des principaux objectifs de la conférence de Berlin visait justement la préservation de la paix westphalienne, tel que l'a annoncé le chancelier allemand Bismarck, devenu le maître évident de la politique européenne lors de l'ouverture de la conférence : « Ma carte de l'Afrique à moi est en Europe⁷⁹ ». Avec l'appui de la France et dans le but d'amoindrir les désaccords avec l'Allemagne, la France et l'Angleterre, la conférence soutint les vues grandioses du roi belge Léopold II en se révélant être la plus grande forme d'impérialisme du monde moderne. La conférence s'est tenue de novembre 1884 à février 1885 sous la houlette du chancelier Bismarck dans le but d'établir les règles qui devaient présider à la colonisation de l'Afrique. Compte tenu du fait que la totalité des entreprises d'exploration en Afrique était devenue franchement politique, il fallait harmoniser les différentes expéditions coloniales pour d'abord endiguer un risque de conflit entre explorateurs, et ensuite engager le processus de partage du gâteau « Afrique ». Cela impliquait une imposition de règles pour structurer le libre accès commercial aux grands bassins fluviaux et l'obligation d'occuper effectivement un territoire africain avant d'en revendiquer sa possession.⁸⁰

⁷⁸ *Op. cit.*, p. 10-11.

⁷⁹ Encyclopædia Universalis, *Conférence de Berlin de 1884- 1885*. En ligne
 < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/berlin-conference-de-1884-1885/> >.

⁸⁰ *Conférence de Berlin*. En ligne :
 < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/berlin-conference-de-1884-1885/> >.

La conférence de Berlin fut également un grand traité politique dont l'acte général a été paraphé par 14 pays européens. Ayant pour objet le partage et le règlement pacifique des litiges relatifs aux conquêtes coloniales en Afrique, la conférence inaugure l'ère de la liberté de commerce, ainsi que de la navigation sur la totalité du territoire africain. L'acte final de la conférence fixe les règles de la colonisation, de l'exploitation de l'Afrique et impose le principe de l'effectivité pour la reconnaissance d'une quelconque annexion européenne sur le continent noir.

Se croyant investies d'une mission civilisatrice et au nom de Dieu tout-puissant, ses Majestés les rois de l'Europe ont conclu une entente mutuelle dans l'intention de régler la vie et le sort des Africains. Pour permettre les meilleures conditions au développement du commerce et à l'expansion civile en terre africaine, il fallait assurer à l'ensemble des peuples d'Europe tous les avantages émanant de l'exploitation coloniale. Désireux de prévenir les malentendus et les contestations que pourrait éventuellement soulever à l'avenir cette exploitation, il fallait doter l'indigène africain d'une conception de bien-être moral et matériel pouvant anéantir toutes volontés de rébellion⁸¹.

À défaut de cette incarnation de bien-être moral et matériel, la violence physique et psychologique, la torture ou le meurtre et l'assassinat pourront bien faire l'affaire. L'acte général de la conférence de Berlin adopta alors la déclaration concernant la traite, ainsi que les modalités des opérations qui, sur terre ou sur mer, devaient servir de tremplin à l'exploitation et à la fourniture des esclaves africains.

Les puissances signataires de l'acte devenaient, par cette signature, propriétaires des territoires et de la totalité des êtres vivants sur ces territoires. La conférence introduit

⁸¹ *Grands traités politiques*. En ligne : < <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1885berlin.htm> >.

dans les relations internationales un principe de règles uniformes relatives aux conditions des occupations qui pourraient dorénavant se faire sur le continent africain. Ce fut une conférence qui imposa la liberté de commerce des puissances européennes sur la totalité du continent noir. Cette liberté de commerce devait permettre à toutes les nations d'Europe de jouir d'une complète autonomie sur la totalité des bassins fluviaux africains jusqu'à l'océan Atlantique. Aucune limite ni aucun handicap ne devaient venir perturber cette liberté de commerce et de navigation européenne partant du Nil jusqu'à la jonction de l'embouchure du bassin géographique de l'océan Indien. Il était expressément entendu qu'en étendant ce principe de la liberté commerciale, les puissances européennes représentées à la conférence ne s'engageaient que pour elles-mêmes afin de défendre leurs propres intérêts. Ces puissances convinrent d'employer leurs bons offices en cas d'incompréhension sur la façon d'assurer les meilleures conditions favorables aux transits des matières premières à destination des nations européennes⁸².

La conférence de Berlin entérine donc le partage de l'Afrique afin que la totalité du continent noir devienne propriété privée des puissances occidentales qui pourront désormais décider du sort de tous les Africains. Sur invitation du chancelier Otto Von Bismarck, 14 nations européennes se rassemblent à Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 afin d'établir les conditions et les règles du partage de l'Afrique. Rassemblement qui aboutit au tracé de frontières artificielles et arbitraires ayant comme résultat l'exacerbation des conflits qui furent naguère endigués grâce à la Charte du Mandé⁸³.

Le partage du gâteau Afrique fut effectif, coté et paraphé sous le regard bienveillant des États-Unis d'Amérique en sa qualité d'observateur privilégié de la conférence.

⁸² *Grands Traités politiques, op. cit.*

⁸³ *Idem.*

Les peuples et les rois africains furent volontairement et scrupuleusement maintenus à l'écart de la conférence afin d'entamer un partage scellant définitivement la division systématique de l'Afrique. Afin de pouvoir constamment intensifier la recherche de nouvelles sources économiques, la conférence aiguïsa l'appétit des puissances occidentales au détriment de toute l'Afrique⁸⁴.

Le roi belge, Léopold II, ira jusqu'à créer une société internationale africaine qui lui servira de paravent philanthropique. Officiellement, il envoya sur ce continent africain des expéditions dont l'objectif principal était d'étendre et d'élargir une mission civilisatrice chez les barbares africains, mais en réalité, c'était pour mieux s'approprier la totalité des ressources naturelles du continent. La France hissa son drapeau tricolore sur toute une partie de l'Afrique qui devint francophone et baptisa l'autre partie du territoire du Congo sous le nom de Congo-Brazzaville, rendant ainsi honneur à l'officier Savorgnan de Brazza qui mena l'expédition française dans cette région.

Cette ruée vers l'Afrique annihile toutes les initiatives de tout être né ou vivant sur le continent. La ruée prend une telle ampleur que les nations européennes découpent réellement le continent comme un gâteau dans le but de bien s'assurer et se réassurer que la totalité de la liberté de commerce ne pourra dorénavant profiter qu'aux marchands blancs d'Occident. D'ailleurs, le document final, de la conférence de Berlin stipule que Léopold II de Belgique reçoit, à titre personnel, deux millions et demi de kilomètres carrés, soit l'actuelle République démocratique du Congo, un territoire 80 fois plus grand que la Belgique et lequel devient ainsi une propriété privée. Cette propriété privée devait permettre, en un tournemain, à Léopold II d'avoir non seulement l'exclusivité sur la totalité des ressources naturelles de ce vaste

⁸⁴ *Ibidem.*

territoire (or, diamant, gaz et pétrole), mais aussi, et surtout, sur la vie de tout être vivant sur ce territoire du Congo⁸⁵.

Cette balkanisation de l'Afrique faite à la manière du partage d'un gâteau s'expliquait par le fait que les puissances européennes voulaient que les régions basses, les hauts plateaux et les montagnes peu peuplées de cette région du continent soient des zones propices à l'établissement harmonieux des Blancs qui devaient quitter l'Europe où ils ne trouvaient plus de moyens de subsistance. Malgré le fait que la curiosité scientifique et les passions humanitaires de la Kourukan Fuga furent à l'origine de ce partage, il n'en demeure pas moins que les riches et incommensurables possibilités que l'Afrique offrait (et offre encore de nos jours) à l'avenir du commerce international et aux marchands de la planète pour l'exploitation industrielle furent également des motifs de pénétration et du maintien des puissances occidentales sur le continent noir⁸⁶.

1.4 Le lien entre Kourukan Fuga, Westphalie et Berlin

Telles furent donc les trois grandes origines de l'État du Mali, émanant d'un empire musulman fondé sur un mélange des cultures, entre le haut Sénégal et le haut Niger. Le règne de l'empereur Kankan Moussa marqua l'apogée du Mali grâce à l'extension de l'empire s'étendant du Fouta-Djalon jusqu'à Agadès à la faveur de la conquête de l'empire Songhaï. Cet empereur reste encore célèbre aujourd'hui, grâce au faste d'un pèlerinage qu'il fit à la Mecque et où il fut catalogué comme étant l'individu le plus riche du monde depuis l'invention de la comptabilité par les humains. L'empire de Kankan Moussa fut donc ouvert aux étrangers à partir du XII^e siècle. L'arrivée des

⁸⁵ *Grands Traités politiques, op. cit.*

⁸⁶ Henri Brunschwig, *Le partage de l'Afrique Noire*, Paris, Flammarion, 1971, p. 23.

navigateurs portugais sur le continent noir au XIII^e siècle marqua le début de la perte de vitesse de cet empire considéré à l'époque comme monument mondial.

La République du Mali, État d'Afrique occidentale, correspond donc à l'ancien Soudan français qui est limité au nord par la Mauritanie et le Sahara algérien, au nord-est par le Niger, à l'Est par le Burkina Faso, au sud par la Côte d'Ivoire et la Guinée, puis à l'ouest par le Sénégal. Pays dont la superficie est de 1 250 000 km² pour une population de 14 000 000 et dont la capitale est Bamako. Le climat est de type tropical où les dépressions de Sourou et de la plaine du Condo forment une falaise pittoresque dont les roches constituent, encore de nos jours, des témoins visibles dont le mont le plus septentrional demeure le mont Hombori avec ses 700 m d'altitude⁸⁷.

Deux fleuves franchissent le territoire malien par des rapides : le fleuve Sénégal à Félou, en amont de Kayes, et le fleuve Niger à Sotuba, en aval de Bamako. Les cuvettes du coude du fleuve Niger jusqu'en Azaouad sont limitées à l'est par le massif saharien de l'Adrar des Iforas, bordé par des plateaux calcaires et de grès dont les escarpements, de direction méridienne, déterminent l'orientation de la vallée du Tilemsi.

Dans le but de très bien imposer l'influence coloniale sur l'ensemble du territoire malien, Faidherbe, partant du Sénégal, entreprit d'étendre la domination française jusqu'au Niger. Entreprise qui fut accomplie entre 1880 et 1895 par Gallieni et Archinard, qui ont intégré l'empire du Mandé sous le vocable du gouvernement général de l'Afrique-Occidentale française. Ils imposèrent donc une domination et une dénomination successives de territoire de la Ségambie-Niger et de la colonie du Haut Sénégal-Niger. La région Niger-Tchad en fut finalement détachée pour former le territoire militaire du Niger. Puis, en 1919 la partie sud de la boucle du Niger prend le nom de Haute-Volta (actuel Burkina Faso). Le Haut Sénégal-Niger prend

⁸⁷ *Grand Larousse encyclopédique*, Paris, Librairie Larousse 1963.

également, en 1920, le nom de colonie du Soudan français. Finalement, une loi française de 1957 accorda un gouvernement autonome au territoire du Soudan où l'assemblée territoriale proclama la République soudanaise, en novembre 1958, dans le cadre de la communauté française imposée par le général de Gaulle, vainqueur lors de la Deuxième Guerre mondiale. En janvier 1959, le nouvel État forma avec le Sénégal la fédération du Mali, fédération qui devait se briser en août 1960, permettant ainsi au Soudan de devenir une République dirigée par monsieur Modibo Kéïta et sous le nom du Mali en septembre 1960⁸⁸.

Cette réalité sur la création de l'État du Mali opère sans cesse des reconceptualisations sur le rôle véritable d'un État moderne en fonction de la déterritorialisation et de la reterritorialisation du programme d'ajustement structurel (PAS) du FMI et de la Banque mondiale. Ces nouvelles politiques et ces nouveaux concepts se veulent donc complètement étrangers à la logique de la Kourukan Fuga, forgeant une réalité qui s'impose aujourd'hui comme l'unique et l'ultime point de rencontre du monde moderne. Nous voilà alors face à un nouvel esprit cartésien. La mathématique de cet esprit s'approprie les protocoles techniques et symboliques d'un discours et d'une culture dont les Africains ont été durant des siècles le point zéro de la reconstruction. Malgré le fait qu'il existe une réflexion diffuse africaine sur toutes les grandes questions de l'univers, l'histoire et la politique modernes tentent d'introduire dans le subconscient collectif une valeur commune favorisant le nouveau discours culturel à l'occidentale. Si bien que durant des siècles l'Africain fut généralement présenté comme le point zéro de l'histoire ou étant tout simplement incapable de faire son entrée dans l'histoire du monde moderne⁸⁹.

⁸⁸ *Ibidem*.

⁸⁹ Souleymane Bachir Diagne, *L'encre des Savants, Réflexion sur la philosophie en Afrique*, Paris, Présence africaine, p. 12.

La civilisation occidentale émane donc de l'esthétisation du concept judéo-chrétien provenant des évangiles canoniques tirant leur source dans la surenchère des mythes éthiopiens par la suite condamnés et rangés comme apocryphes afin de *présentifier* l'histoire occidentale⁹⁰. C'est-à-dire que les politiques vitalistes de l'idéal sociétal, tel que prôné par la Charte de Kourukan Fuga, furent dénaturées et transformées sous des auspices de l'Art nègre. Cet Art nègre fut utilisé, à son tour, pour donner forme à la vision judéo-chrétienne qui demeure le fondement de la civilisation occidentale⁹¹. Il serait donc important de ne pas se référer exclusivement aux normes européennes pour comprendre ou évaluer les civilisations africaines. Car malgré le fait que les Grecs anciens ont admis qu'ils avaient appris leur savoir en Afrique⁹², la nouvelle culture occidentale s'est chargée de veiller sur le partage des ressources du monde moderne devenant ainsi maître et juge entre vrai et faux, être et néant, juste et injuste. De ce fait, l'Occident s'octroie l'effectivité du grand partage entre le soi et le reste, entre une humanité du logos et les barbares terriens. Hors de cette humanité à qui le logos fut confié, il n'existe alors que des points zéro qui demeurent en marge de l'histoire moderne, laquelle, toujours pour rester égale à elle-même, devrait maintenir ses valeurs à l'extérieur de la pensée cartésienne qui renferme la porte du monde nouveau et disparate, et ce, afin de pouvoir mieux appliquer son autorité sur la vérité éternelle.

Lorsque cette culture occidentale commence à verser dans l'anthropologie et dans la géographie des peuples et de leurs traditions, elle étend sur les autres les propos indignes de celui qui a donné à l'impératif catégorique les sublimes formulations que l'on connaît dans l'élaboration du système monde. Même les langues européennes se sont constamment constituées à travers un geste d'exclusion des autres langues pour

⁹⁰ Michel Onfray, *Décadence*, Paris, Flammarion, p. 58.

⁹¹ Michel Onfray, « *Cosmos* ». En ligne : < <http://michelonfray.com/conferences/une-breve-encyclopedie-du-monde-sommaire-du-s-?autoplay=true> >.

⁹² Jean-Philip Omontude. En ligne :

< <https://www.facebook.com/groups/1159786817472372/permalink/1192947334156320/> >.

la coordination des relations internationales. Cette clôture sur soi-même de la culture occidentale s'est surtout réalisée entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, si bien que les missions civilisatrices se sont senties investies de la puissance divine au moment d'entreprendre la conquête coloniale en alléguant que seule l'Europe est porteuse, dans son essence même, de la plus haute manifestation de l'esprit humain en fonction d'une vision qui ne saurait admettre aucune participation initiale de ceux qui sont aujourd'hui appelés à s'européaniser, grâce à la colonisation qui imposa la transmutation des mentalités occidentales en système de pensée unique⁹³.

L'une des raisons de cette transmutation est corollaire à l'invention ainsi qu'à la mise en œuvre du champ d'application d'une trajectoire unique européenne stipulant que l'humanité ne se serait développée que grâce au *telos* occidental conforme au regard colonial posé sur le monde moderne.

La question « Qu'est-ce que l'État du Mali ? » doit donc être considérée en fonction du fait que le continent africain fut fragmenté en d'innombrables terroirs culturels sans aucune autre possibilité d'introduire quoi que ce soit qui validerait l'art africain, ainsi que la culture ou même la politique africaines valorisant la Charte de Kourukan Fuga. L'Occident s'est donc saisi de ces valeurs africaines afin de les remodeler à sa guise. Les peuples noirs, sous ce regard fatidique, deviennent des peuples sans âme que l'esclavage et la colonisation devaient améliorer.⁹⁴ L'Afrique demeure l'un des seuls endroits au monde capable d'approvisionner les industries du XXI^e siècle. Et, comme par hasard, cette Afrique n'appartient plus aux Africains depuis le XV^e siècle. Aucune décision majeure la concernant n'est prise par des Africains.

⁹³ *L'encre des savants, op. cit.*

⁹⁴ GEMDEV et Université du Mali, *Mali – France, regard sur une histoire partagée*, Paris, Éditions Karthala, 2005, p. 16.

Aujourd'hui, nous devons nous demander quelle est cette France/Afrique qui fait ressortir un discours passé sous les tamis insouciant d'une vraie africanité au profit de la juxtaposition scrupuleuse de l'absurde singularité territoriale incarnée par des frontières artificielles afin de mieux extraire la sève du continent noir. Ce regard croisé entre la France et le Mali fut une initiative historique émanant d'une réflexion commune de chercheurs de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales structurant les liens entre ces deux nations aux rapports séculaires multiples⁹⁵. Regard d'ailleurs symbolisé aujourd'hui, au sein de l'Élysée, par la création du Conseil présidentiel pour l'Afrique.

Il serait alors impossible de déterminer ce qu'est l'État du Mali sans avoir posé de façon linéaire son corollaire, à savoir qu'est-ce qu'est l'Afrique ? Qu'entendons-nous par Afrique lorsque nous utilisons ce terme aujourd'hui ? Car la conquête coloniale, aussi bien que la domination qu'elle a engendrée, fut basée sur une vision de l'Autre jugé comme inférieur au regard d'une civilisation européenne qui considère sa propre supériorité comme un fait indéniable.

Donc, en plus des éléments déjà mentionnés dans ce travail, nous dirons que l'Afrique fut expliquée dans les leçons sur la philosophie de l'histoire par Hegel et Cicéron, comme un fait géographique ayant une importance cruciale pour l'histoire de l'esprit humain. La particularité et surtout le fait que la terre africaine soit pénétrée de toutes parts par les eaux qui l'ouvrent sur l'infinie mer qui n'est autre que celle de l'esprit donnent justement à cette identité africaine la mission de prolonger l'Europe tout en devenant sa colonie. À partir de l'Égypte des pharaons dont les tracés manifestent une destinée planétaire, l'Afrique fut pressée comme un citron afin que l'esclavage et le commerce triangulaire puissent servir de base pour forcer les Africains à voir s'effriter et contourner leur intelligence et leurs talents sur un théâtre

⁹⁵ GEMDEV, *op. cit.*

plus favorable à l'épanouissement occidental. Hegel cite même le cas d'un médecin africain qui, placé dans de nouvelles conditions de ce Nouveau Monde, s'est illustré comme principal inventeur de médicaments contre plusieurs maladies⁹⁶.

Cette créativité africaine, enrênée à cette évocation de l'esclavage et du commerce triangulaire, ajoute une dimension supplémentaire au système-monde, faisant en sorte que l'apport de la diaspora des populations d'origine africaine signifie également que l'Afrique n'est pas uniquement une question de géographie. L'Afrique ne se trouve donc pas seulement en Afrique.

C'est d'ailleurs ce que l'Union africaine a tenté d'affirmer quand elle a pris la décision symbolique d'ajouter aux quatre « régions » du continent appelées à constituer l'espace intégré sur les plans culturel, social, économique et politique, une cinquième région, celle de la diaspora africaine. Et sur le plan politique, le concept d'africanité traduit à la fois la réalité des Africains vivants sur le continent et celle des Africains de la diaspora qui sont censés donner corps à une certaine continuité communautaire entre les deux réalités.

Une autre remarque hégélienne concerne surtout les conséquences multiples de la partition du continent qui consiste précisément à empêcher l'individu africain de croire qu'il a la capacité d'organiser l'histoire intellectuelle de son continent. La balkanisation de l'Afrique consiste donc à construire des murs idéologiques en vue de transformer en frontières et en barrières infranchissables des espaces qui furent toujours ouverts et parcourus par des flux divers : humains, commerciaux et intellectuels, réalité prise en compte dans la Charte du Mandé⁹⁷.

⁹⁶ *L'encre des savants, op. cit.*, p. 14-16.

⁹⁷ *L'encre des savants, op. cit.*, p. 14-16.

D'ailleurs, la logique de la tradition aristotélicienne démontre clairement que l'histoire de la pensée politique africaine, hier comme aujourd'hui, fut et demeure une histoire de rencontre des Hommes et des idées. Il s'agit d'une histoire qui s'est constamment construite comme rencontre au bénéfice du bien-être collectif⁹⁸. Avant d'enseigner aux Africains, l'Occidental a d'abord appris en Afrique. Si bien que la décadence de la civilisation occidentale ne saurait jamais se réajuster sans un réel retour aux sources des valeurs africaines⁹⁹ prônées depuis la Charte de Kouroukan Fuga.

Pour mieux approfondir notre compréhension de l'État du Mali, il est indispensable d'analyser la signification du rôle de la région de Tombouctou, huitième région du Mali, dans l'évolution du savoir humain sous forme de connaissances acquises depuis le VII^e siècle.

En effet, si Tombouctou se trouve aujourd'hui au cœur de plusieurs programmes de recherche, dont l'un des pionniers acharnés se trouve être l'historien américain John Hunwick, c'est que le Mali fut trop longtemps confondu avec une tradition orale quand on abordait la question de la valorisation du rôle de son expertise internationale¹⁰⁰. Ce regard extérieur fut celui, *dés-historicisant*, que l'anthropologie posa longtemps sur le continent noir. Il est tout aussi complice, à l'intérieur, de la forte puissance des griots qui détiennent la tradition orale et s'opposent à l'évidence d'une tradition écrite dans l'histoire du continent africain. Sans nous opposer ouvertement contre ces historiens de l'oralité traditionnelle, il s'agit ici de sortir de ce que l'on pourrait qualifier du paradigme du griot, qui identifie uniquement l'Afrique à l'oralité afin de pouvoir envisager une autre histoire de l'érudition écrite en Afrique noire. Il est de ce fait important de signaler que l'existence de cette tradition focalisée sur l'absence d'écriture se déroule souvent dans l'ignorance totale, chez ses

⁹⁸ *Ibidem*, p. 17.

⁹⁹ Jacques Attali, « *Vivement après-demain* ». En ligne : < <https://etudesafricaines.revues.org/15417> >.

¹⁰⁰ *L'encre du savant, op. cit.*

protagonistes, de l'histoire effective des centres intellectuels en Afrique qui étudiaient et commentaient par écrit des textes comportant une dimension sociopolitique indéniable et où les noms, par exemple, de Platon et d'Aristote étaient bien connus, cela avant même la pénétration européenne en Afrique noire. Cette ignorance reproduit celle où se trouvent quelques philosophes universitaires d'une autre histoire allant au-delà de ce dont la reconstruction et la canonisation hégéliennes tiendraient pleinement compte, soit des tours et détours menés dans d'autres aires hors du continent européen¹⁰¹.

Ainsi, il serait important de faire référence aux multiples manuscrits de Tombouctou dans le champ africain afin de pouvoir s'instruire sur plusieurs aspects de la philosophie islamique, pour ne pas dire de la philosophie en terres d'islam, dont les plus grands centres intellectuels furent Djenné, Tombouctou, Coki (au Sénégal) et autres lieux d'érudition ouest-africains ayant aussi constitué un réceptacle islamique. De multiples traces de l'islam chiite se trouvent traduites, encore de nos jours, dans l'*imâmologie* dont les vestiges existent encore à Tombouctou dans des livres de droit¹⁰².

L'expansion de l'islam en Afrique signifie également évolution et accroissement des disciples à la faveur d'un processus d'islamisation qui atteindra son apogée à partir de l'an 1000 de notre ère avec l'introduction de ce que l'anthropologue Jack Googy qualifia de *raison graphique* de l'islam¹⁰³. Selon lui, en raison de son lien naturel avec la religion, l'écriture avait été justement valorisée en fonction de sa qualité de moyen très pratique de communication *supra humaine*. L'écriture était alors employée dans les études et l'enseignement religieux dans les grands centres islamiques établis de longue date, comme ceux de Mopti et de Tombouctou. Dès le 8^e siècle, ces centres étaient en relation avec le monde méditerranéen, de par la

¹⁰¹ *L'encre des savants, op. cit.*, p. 77.

¹⁰² *Ibidem*, p. 78.

¹⁰³ *Ibidem*.

circulation des livres et des savants. Si bien que les questions, approches ou références religieuses se retrouvent abondamment dans des textes de théologie et de jurisprudence soufie, en tant que science effectivement étudiée à Djenné, Tombouctou ou Coki. Avec comme logique classique aristotélicienne des éléments de logique stoïcienne qui sont, encore aujourd'hui, restés une composante importante du curriculum considéré comme une boussole *organon* pour les autres sciences¹⁰⁴.

La totalité de ces textes était écrite sous forme versifiée afin d'en faciliter la mémorisation, utilisant une logique qui permettait à son tour de mieux *réoraliser* l'écrit pour des besoins pédagogiques.

Cependant, lorsqu'en 1591 une expédition militaire marocaine mit fin à l'empire Songhay, la prise de Tombouctou la mystérieuse eut comme conséquence la déportation au Maroc d'Ahmad Bâba Al Timbukti al Sanhadji, savant érudit, membre très influent de l'élite intellectuelle du Mandé. C'est ainsi qu'Ahmad Bâba passa quatorze années parmi les plus grands lettrés de Marrakech, enseignant dans cette ville tout en portant un vibrant témoignage à l'exceptionnelle qualité du centre intellectuel de Tombouctou où il avait été si brillamment formé, en particulier par Moussa Baghayogo qu'il appelait affectueusement « Notre maître à tous et notre protecteur divin ». Tombouctou soutenait donc la comparaison avec les meilleurs centres de formation planétaires émanant du monde musulman. À titre d'exemple, il suffit d'examiner l'un des ouvrages aujourd'hui édité, traduit en français et publié par Ahmad Bâba : « La gratification des hommes de bien par l'exposé des mérites des ulémas », dont l'argumentation fait référence aux traditions prophétiques de l'autorité des savants bien reconnus du soufisme. On peut donc considérer que tout ce que représente Tombouctou, sa signification pour toute l'Afrique d'aujourd'hui, s'exprime dans cette reprise par Ahmad Bâba de la parole correspondant à un

¹⁰⁴ *Op. cit.*, p. 79.

message essentiel de l'islam universel. Même si les lettrés musulmans écrivaient essentiellement en arabe, il n'en demeure pas moins qu'ils utilisaient également des caractères arabes afin de pouvoir mieux les adapter pour écrire des textes dans leur langue première. L'exemple pratique fut celui d'Ousmane Dan Fodio, (m. 1817) qui forma les lettrés du sultanat qu'il a créé dans le nord du Nigeria afin de développer une très riche littérature en langue haoussa et en langue peule¹⁰⁵.

D'où l'importance de savoir faire une remise en question de l'idée généralement admise stipulant que les connaissances politico-philosophiques sont exclusivement des idées relevant d'une histoire de l'esprit à laquelle la géographie se confondrait tout naturellement avec celle d'une Europe grecque, latine, chrétienne, moderne et finalement contemporaine. Il existe une bonne connaissance philosophique africaine ayant ses propres modes d'existence à même de parfaire l'harmonie de la cohésion sociale développée depuis la Charte de Kourukan Fuga. C'est d'ailleurs cette connaissance et ce savoir-faire mandingues qui ont permis aux savants et aux érudits de Tombouctou de découvrir et de mettre en application les tout premiers concepts de l'université et de la Bourse. C'est-à-dire que c'est aussi à Tombouctou qu'a eu lieu, pour l'une des premières fois dans l'histoire humaine, la pratique de l'enseignement et de l'éducation comme partie intégrante d'une formation générale¹⁰⁶. Tout comme c'est dans ce même Tombouctou que fut formalisé, pour la première fois, l'officialisation de l'échange, ainsi que des termes de l'échange, comme partie intégrante prenant acte de l'introduction des effets de valeur sous forme de papier dans le processus d'évolution du commerce international.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, au moment où les décolonisations s'annonçaient dans les craquements d'un impérialisme qui ne pouvait désormais plus être as-

¹⁰⁵ *L'encre des savants, op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁶ UNESCO, « Tombouctou ». En ligne : < <http://whc.unesco.org/fr/list/119> >.

suré par lui-même, il fallait donc procéder à une certaine forme de viol de l'imaginaire collectif des peuples d'Afrique en vue de l'imposition de la pensée unique.

L'État au Mali est aussi structuré autour d'un système-monde qui favorise naturellement la politique du ventre en Afrique postcoloniale¹⁰⁷. L'opinion occidentale sur le pouvoir et l'État en Afrique demeure stéréotypée, ceux-ci étant regardés comme une source de corruption et de tribalisme. Certes, les Africains eux-mêmes parlent de la politique du ventre en fonction des nécessités de survie conduisant à une accumulation malsaine des biens publics de la part des représentants politiques possédant un minimum de pouvoir étatique. Cette politique du ventre témoigne donc d'une longue trajectoire africaine de gestion du pouvoir qui n'est tout simplement compréhensible qu'à la lumière des conséquences résultant d'une période coloniale de longue durée.

L'analyse des principaux groupes sociaux qui se disputent l'État postcolonial en Afrique fait ressortir différents scénarios qui ont prévalu depuis la proclamation des indépendances. Ces scénarios permettent d'avancer des hypothèses neuves sur la formation d'une bourgeoisie dominante, sur la dépendance des populations africaines vis-à-vis de leur environnement international, sur la place déterminante des femmes dans les stratégies individuelles et les modes populaires d'actions politiques ; également sur l'importance des réseaux d'influence et des terroirs historiques dans le déroulement des conflits, sur la récurrence des conduites religieuses, sur la dissidence sociale, tout comme sur l'émergence des cultures et des mentalités djihadistes qui sèment la terreur dans le nouvel État¹⁰⁸. Cela veut donc dire que la sociologie de l'État postcolonial propose une autre lecture, à la fois provocante et nuancée, de ce que la modernité qualifie de développement inégal, tout en ouvrant la voie à une

¹⁰⁷ Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris Fayard, 2006.

¹⁰⁸ Jean-François Bayart, *op. cit.*, p. 4-5.

réflexion plus générale sur le concept même de l'invention du politique dans les sociétés africaines. L'État du Mali, à l'image de n'importe quel autre État en Afrique, se trouve alors prisonnier d'une forme de dépendance orientée comme mode d'action faisant de l'Africain un sujet agissant sous contrôle des multinationales du monde occidental. Ces multinationales, tantôt pour s'opposer, tantôt pour s'associer aux États tels que le Mali, sont et demeurent les baromètres du nouvel ordre mondial¹⁰⁹.

L'État du Mali se trouve donc incorporé dans une logique d'occidentalisation de l'ordre politique mondial qui, après avoir mis un terme à la phase classique de l'aventure coloniale, adopte une nouvelle forme de domination par le biais d'un système d'imposition et d'uniformisation du nouveau concept d'État importé sur le continent africain. Ce nouveau concept d'État moderne devrait dorénavant jouer le rôle d'acteur principal afin de pouvoir favoriser l'organisation d'un monde normalisé selon les valeurs occidentales. Le dernier parcours de cet État importé en Afrique devait donc conduire à la mise en place d'une démocratie qui, faute d'autres modèles, devient le sens ultime de l'histoire humaine, et ce, malgré le fait que cette vision développementaliste d'un monde nouveau soit parvenue à consommer ses dernières illusions dans un processus de dissipation des rêves de convergence autour du mythe d'un progrès uniforme et continu. Cette nouvelle vision de l'État, comme acteur incontournable de la modernité, fait en sorte que la science politique s'est désormais solidement installée dans un post-développementalisme ayant au moins le mérite de poser la question de savoir si, toutefois, à la lumière de l'actualité, le parcours de l'État en Afrique n'a pas été contraire aux modèles annoncés relativement à son développement économique, social et politique. La copie de l'État des lumières européenne fut incapable d'égaliser l'originale, les indices de la concurrence politique n'ont pas progressé, tout comme les visions nourries à propos du rôle de la Cité laissent à désirer. La science politique découvre alors les paradoxes et les effets

¹⁰⁹*Ibidem.*

néfastes d'une mondialisation annoncée portant comme solution le processus du développement humain.¹¹⁰

La mondialisation s'est opérée et structurée autour de la constitution de ces États afin de les insérer dans un système international qui tend vers l'unification des règles, des valeurs et des objectifs et prétendant intégrer, en son sein propre, l'ensemble de la planète. Inédit dans l'histoire humaine, ce processus semble naturellement conforter, voire consacrer l'hypothèse de la convergence. Sauf que les problèmes qui en découlent laissent apparaître les limites à travers plusieurs conséquences prouvant que l'importation du modèle occidental révèle une certaine inadéquation dans l'incorporation des sociétés du Sud. Inadéquation incitant les sociétés périphériques à s'adapter à une modernité suscitant des espoirs d'innovations tout en risquant de les marginaliser ; précipitant la domination d'une pensée unique qui encourage l'affirmation et la renaissance des individualités dotant l'ordre international d'un centre de décision structuré autour d'un pouvoir qui n'a pourtant jamais cessé de conflictualiser davantage la gestion des vivants. En cherchant à mettre fin aux conflits, il lui redonne soudain des sens multiples et contradictoires¹¹¹.

Raison pour laquelle nous pensons que l'esprit de la Charte de Kourukan Fuga fut dénaturé, voilé et volontairement réapproprié par la réinvention de nouvelles stratégies de prédation d'une oligarchie mondiale. Si l'oligarchie doit, souvent pour mieux asseoir sa domination en Afrique, se draper dans de nouveaux concepts tels que la charte des droits et libertés des Hommes et des Peuples à travers la reconnaissance d'une démocratie préalablement validée par l'Occident, il n'en demeure pas moins que l'empathie pour les droits des minorités émanant du souci de l'autre est également une réalité africaine qui fut matérialisée dans l'esprit de la

¹¹⁰ Bertrand Badie, *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

¹¹¹ Bertrand Badie, *op. cit.*, p. 9-10.

Kourukan Fuga. C'est d'ailleurs cette réalité qui démontre que les inconséquences de la décolonisation consacrent clairement l'échec du mimétisme dans l'élaboration des Constitutions de la quasi-totalité des États africains. Tout indique pourtant que ce processus ne cessera pas de s'amplifier grâce à l'accent accordé aux efforts d'importation au détriment des tentatives africaines d'exportation des initiatives locales pour le bien-être collectif. Tout se passe comme si la logique occidentale de la mondialisation conduisant à l'erreur par l'erreur privait les sociétés périphériques de la capacité de *s'autocorriger*. Ce cercle vicieux tient non seulement grâce à un rapport de forces, mais aussi et surtout, grâce à des considérations stratégiques déployées au profit des élites capitalistes des grandes puissances qui en retirent individuellement des avantages.¹¹²

Si bien que les sociétés africaines sont perpétuellement écartelées entre une logique d'adaptation à l'Occident et une logique d'innovation issue de la culture locale. La première logique, tenue pour « réaliste », se veut rationnelle à court terme. La seconde logique s'inscrit dans un long terme mûrement réfléchi par des Africains capables de puiser dans la profondeur de la culture africaine. Les praticiens et les sociologues cherchent souvent à concilier ces deux logiques en prêtant notamment des vertus novatrices aux pratiques d'hybridation forcée. La synthèse est périlleuse ; elle est surtout très fragile, car les deux logiques relèvent en réalité de stratégies qui s'affrontent. Dans un contexte d'importation massive et peu contrôlée, l'innovation devient l'emblème naturel de la contestation et sert davantage à remettre en cause le pouvoir qu'à le réinventer. Producteur de sens divergents, ce pouvoir aggrave plutôt le grand fossé qui sépare gouvernants et gouvernés, dramatise les processus d'occidentalisation tout en concourant à la banalisation de ceux qui prétendent à la réalité de l'universalité de la culture africaine¹¹³.

¹¹² *Idem.*

¹¹³ Bertrand Badie, *op. cit.*

L'unification du système international repose sur des moyens techniques solides qui favorisent la mobilité, la communication instantanée et l'interpénétration visant la réduction des particularismes au profit de l'appartenance à un ordre commun, juridique, politique, économique ou même éthique. Les rares individualités qui y font face n'ont pas l'atout de la puissance nécessaire, mais s'imposent tant bien que mal en mobilisant quelques maigres ressources qui échappent au centre constamment alimenté par des blocages et des résistances que suscite tout processus d'homogénéisation et de monopolisation culturelles.¹¹⁴

Dès lors, la mondialisation reconstruit l'idée même de dépendance qui supporte un ordre international unifié s'alimentant à un processus complexe de diffusion de modèles de domination impliquant l'existence d'une structure de pouvoir, dont les acteurs principaux sont les États, afin de mieux coordonner les relations internationales. Complexe dans son identité, l'État ne répond à aucun « monodéterminisme » et ne peut pas être considéré sous un angle exclusivement économique. Il n'est pas non plus réductible à un simple rôle d'acteur ni à un complot des dominants, sa principale propriété étant de créer des réseaux indispensables à l'union des sociétés du Nord et du Sud dans le but de porter et d'harmoniser les intérêts et les objectifs très diversifiés. Trouvant ainsi sa propre visibilité dans cette prétention à l'uniformisation culturelle, cette mondialisation confère aux tensions qu'elle engendre une tonalité utopique génératrice de conflits ou de djihads violents. Il s'agit d'une dépendance culturelle disposant d'un potentiel politique très appréciable et surtout déterminante pour le bon fonctionnement du système international comme de l'évolution des sociétés périphériques et pour l'adoption de la démocratie occidentale, même si de cette universalisation, faite de performance et de revers, de résistances et de tensions, se dégagent également des histoires nouvelles

¹¹⁴ *Ibidem*, p. 11.

qui sont porteuses d'innovation au sein des sociétés des États du Sud, tout comme au sein du système international lui-même¹¹⁵.

Cela signifie simplement que le nouvel espace universel de la politique mondiale se trouve orienté en fonction de la réalité qui valide l'occidentalisation de l'ordre international. Ce travail d'occidentalisation de l'espace politique est structuré autour de l'exportation et de l'imposition du modèle d'État-nation, modèle conceptualisé sur les rivages européens depuis au moins deux siècles. La colonisation et les conquêtes ont souvent servi de tremplin pour bien asseoir l'efficacité de diffusion et de l'exportation de ce phénomène d'État-nation. Cette occidentalisation est portée par une configuration du pouvoir qui structure l'ordre international mondialisé depuis la fin du XVIII^e siècle. Ce travail a également été activé et réactivé grâce à la prétention universaliste dont se pare la construction occidentale du politique. Il s'agit d'une dynamique de dépendance et d'identité universelle qui contribue à doter l'Occident d'un centre de contrôle du système international matérialisé par la mondialisation de l'État-nation¹¹⁶. D'ailleurs, les sociétés occidentales contribuent à la consolidation de ce concept d'État à travers une culture politico-administrative qui donne un pouvoir souverain à la nation.

Telle fut l'organisation de l'espace politique international aboutissant à l'avènement ou à la création des États africains comme l'État du Mali. Mais ces États africains ont été structurés autour d'une réalité qui a facilité leur pillage économique et social, tout en renforçant les conditions hégémoniques de leur domination par les puissances occidentales. Depuis la création de ces États africains, l'ordre de dépendance se forge et se reproduit sans que rien puisse remettre en cause l'efficacité de son inéluctable logique. Cet État africain (supposément acteur du système international) est

¹¹⁵ Bertrand Badie, *op. cit.*, p. 12.

¹¹⁶ *Idem.*, p. 17-19.

totallement dépouillé de ses prérogatives et n'a aucune prise, aucun contrôle sur les mécanismes qui aliènent sa propre souveraineté. Peu importe qu'il soit résistant ou collaborateur, son choix n'aura aucun effet sur l'ordre de l'espace politique international. Aucune volonté n'arrête ni n'accélère le rythme de travail de la main invisible qui structure et régule l'ordre économique émanant de l'occidentalisation de l'espace politique mondial¹¹⁷.

Donc si le congrès de Berlin a effectivement découpé l'Afrique sur le mode d'un jeu concurrentiel entre les puissances européennes qui ne faisait que reproduire un système inextricablement relié à leur logique de conceptualisation de l'État, l'ordre international postcolonial pousse aujourd'hui chaque État à rechercher le maximum de ressources territoriales afin de pouvoir déjouer les menaces qui pèsent sur lui. Inspiré par le traité de Westphalie, ce travail émane d'un système figé dans des frontières qui réclament l'intangibilité pour en faire un principe consensuel de souveraineté qui fait en sorte que la concurrence s'oriente vers l'extérieur¹¹⁸.

La réalité de l'État du Mali, tout comme celle des autres États africains, découle du mode d'insertion politique même de ces États dans le monde moderne. L'Afrique noire se trouve ainsi incorporée dans un système international dont le rythme est essentiellement temporisé par le maintien des intérêts supérieurs des puissances occidentales sur la totalité des ressources naturelles de ces États tiers-mondistes. Les forces et les puissances qui structurent et façonnent le monde dans lequel nous vivons sont les grands vainqueurs des combats féroces se déroulant sur la scène internationale et aux conséquences tragiques pour le développement harmonieux des États faibles, pour la plupart africains.

¹¹⁷ Bertrand Badie, *op. cit.*, p. 20-21.

¹¹⁸ *Idem.*

S'il est tout à fait normal que les peuples et les nations de la Terre, en tant que concurrents au grand banquet de la vie, s'efforcent de s'adjuger les meilleures parts des ressources mondiales, les États africains sont pour l'instant les seuls à n'avoir pas encore pris totalement conscience de leur rôle dans ces enjeux mondiaux de puissance. La réalité de la politique mondiale révèle aujourd'hui que le sort des États africains ne peut se jouer qu'à travers la convergence de cette prise de conscience dans un monde de péril et d'incertitude.

L'État du Mali, tout comme les autres États d'Afrique, se trouve enraciné dans une profonde crise de la conscience africaine, crise considérée comme étant la source première des malheurs du continent noir. Si bien que l'État du Mali, aussi bien que la plupart des autres États d'Afrique, est en proie à des guerres de religion, aux maladies et aux famines, et qu'il se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins quant à la bonne orientation pouvant mener à un développement viable et durable. Ce qui pose en des termes angoissants la question légitime du destin des États africains dans un monde de combat¹¹⁹. Ce combat fait l'objet de l'attention soutenue des ordonnateurs de la politique internationale faisant en sorte que la carte politique africaine demeure stabilisée et structurée autour des États depuis le soleil des indépendances. Cet État africain souffre d'aménagements qui fragilisent ses peuples et empêche les Africains d'affirmer leur destin en tant qu'acteurs agissant sur l'histoire universelle. Nous vivons dans un monde marqué par des enjeux de puissance étatique depuis le traité westphalien. Ces enjeux empêchent l'industrialisation des États africains et les réduisent à de simples sources de matières premières et à des débouchés commerciaux. L'Occident industriel veut maintenir un espace économique mondialisé, placé sous son contrôle, à travers des États africains pourvoyeurs de ressources naturelles.

¹¹⁹ Atsutsé Kokouvi Agbobli, *Le monde et le destin des Africains : les enjeux mondiaux de la puissance*, Paris, l'Harmattan, 2002.

Si bien que la créativité intellectuelle dans ces États africains devient une problématique conçue et exécutée par les maîtres du système décidés à préserver la suprématie occidentale sur le reste du monde. Cette politique est basée sur une subtile ségrégation en matière scientifique et technique consistant à empêcher la diffusion des connaissances scientifiques les plus avancées, ainsi que les progrès techniques les plus sophistiqués dans les autres États du monde moderne¹²⁰. Comme pour empêcher les autres États d'emprunter la même voie que celle qu'il a suivie pour atteindre la puissance, l'Occident industriel biffe d'un trait leur passé et suspend l'histoire au temps présent.

Ce maintien de l'État postcolonial dans une situation d'ignorance et de dépendance facilite les considérations fondées sur les principes de liberté, de démocratie, d'identité culturelle ou religieuse entre concitoyens. Le principal enjeu demeurant l'enjeu hégémonique, caractérisé par la volonté de domination mondiale, l'État africain est alors l'instrument d'exploitation et de domination que constitue le programme d'ajustement structurel (PAS) des grandes puissances. À partir du moment où ce commandement de l'histoire universelle échoit entre les mains de l'Occident, celui-ci entend le conserver et le préserver par une politique d'imposition d'une conscience universelle qui lui octroie des responsabilités en matière de promotion de l'État de droit, de la justice et de la démocratie. Ces États rivaux qui évoluent sur l'échiquier international n'ont point d'amis ; ils n'ont que des intérêts à défendre. La notion de coopération dans les relations internationales est simplement une conception qui ne peut résister à la propension de la domination caractéristique exercée par les grandes puissances. Raison pour laquelle l'octroi des indépendances africaines fut teinté de l'idéologie impériale des nations industrielles avancées qui se veulent sincères dans les proclamations anticolonialistes d'une partie des élites occidentales, mais piégeant les chefs des mouvements africains de libération

¹²⁰ *Op. cit.*, p. 23-25.

nationale. L'État africain est donc loin de marquer la libération des peuples africains du joug colonial. Point de libération ni de liberté véritables pour eux alors que leur État se réveille pieds et poings liés aux puissances dominantes du monde occidental. La démocratie occidentale n'a pas surgi en un seul jour, celle-ci étant en effet le fruit d'une très longue expérience historique propre à l'Europe médiévale. Elle fut théorisée par divers penseurs européens à partir de la détermination correcte du devenir de l'individu et du rôle de l'État. À ce titre, elle exige l'existence d'une communauté humaine constituée et disposant d'un État entendu comme une entreprise d'intérêt général chargée d'en assurer la sécurité extérieure contre toute forme d'agressions et de garantir la paix civile permettant aux individus de vaquer tranquillement à leurs occupations. Dès lors, il y a lieu de s'interroger : comment développer et réellement démocratiser les États africains dominés de l'extérieur et condamnés dans l'espace géopolitique international ?¹²¹ Compte tenu de tout ce qui précède, nous estimons qu'il existe trois principales raisons sur les origines de l'État moderne au Mali à savoir :

- La destruction du modèle d'organisation énuméré dans la charte de Kouroukan Fuga.
- L'imposition aux maliens d'un système de domination colonial basé sur une pensée néolibérale.
- L'importation du modèle européen d'État nation en vue de le greffer sur les systèmes de valeurs africains.

Ainsi il est possible d'affirmer que la volonté du contrôle et de la gouvernance de ses ressources naturelles, demeure l'une des principales causes de la crise et de la dévastation de l'État du Mali. Telle est l'affirmation conduisant au deuxième chapitre de notre travail.

¹²¹ Atsutsé Kokouvi Agbobli, *op. cit.*, p. 26-31.

CHAPITRE II

LA CRISE DE L'ÉTAT CONTEMPORAIN DU MALI

La crise de l'État au Mali est la suite logique de la problématique de l'État importé ayant pour but l'occidentalisation de l'ordre politique international¹²². C'est dire que la genèse de la crise malienne se trouve dans le « néopatrimonialisme » qui caractérise les systèmes politiques africains. Le clientélisme, la corruption ou la privatisation de l'État demeurent donc des pratiques entourant ce « patrimonialisme ». À partir de ces références¹²³ qui confinent à l'hégémonie jusqu'aux paradoxes de la démocratie, nous allons faire ressortir quelles sont les raisons structurelles et les raisons géostratégiques rendant compte de la crise malienne pour ensuite nous pencher sur la gestion de la crise et l'opération Serval. Car le chaos et la chute de la République du Mali, bon élève des institutions internationales (FMI et Banque mondiale), soudainement frappée par un putsch militaire qui la place sans préavis sur la liste des États faillis malgré deux décennies de consolidation démocratique, sont basés sur plusieurs causes. Les raisons de la crise du Mali sont en effet multiples et multiformes. À la défaillance de l'État, il faut ajouter l'enjeu qui entoure les ressources naturelles, puisque celui-ci est représentatif des tensions qui ont pu émerger dans toute la zone du Sahara occidental.

¹²² Bernard Badie, *L'État Importé*, Paris Fayard, 1992.

¹²³ Mamadou Gazibo, *L'État néopatrimonial*, Presse de l'Université d'Ottawa, Canada, 2011.

Ce chapitre est structuré autour de quatre points principaux à savoir :

- Les raisons structurelles de la crise.
- Les raisons géostratégiques de la crise.
- La gestion de la crise.
- L'Opération Serval.

2.1 Les raisons structurelles de la crise

Opposée à la Charte de Kouroukan Fuga, la réalité de la territorialité coloniale prouve abondamment que les frontières de l'État du Mali n'ont jamais été tracées par des Maliens, d'où la crise de l'État du Mali, tout comme celle des autres États de l'Afrique francophone. Si bien que l'occidentalisation inachevée de l'ordre politique africain fait en sorte que l'État malien se trouve inséré dans l'économie mondiale sous domination unilatérale¹²⁴. Le débat actuel sur la « reconceptualisation » de l'État par les organismes de financement multilatéraux démontre clairement que le monopole de l'usage de la violence légitime au service de l'intérêt collectif échappe à l'État du Mali depuis son accession à l'indépendance. La plupart des lois de l'État du Mali conservent encore aujourd'hui la logique domaniale héritée de la colonisation. Comment un État peut-il bien fonctionner si ce moyen de privilégier l'intérêt collectif lui échappe ? L'État du Mali n'a plus le monopole de la légitimité sur le domaine national, car il n'est même plus au centre de la captation et de la distribution des rentes, faute d'avoir reçu une bonne coordination des politiques publiques¹²⁵. Les mairies se mettent entièrement au service des intérêts privés pour la simple raison que les élections se gagnent par un système de corruption et aussi parce que les citoyens ne peuvent aucunement compter sur un État qui a complètement abandonné ses

¹²⁴ Moïse Léonard Jamfa Chiadjeu, *Comment comprendre la crise de l'État postcolonial en Afrique*, Éditions scientifiques européennes, Berne, 2005.

¹²⁵ Bayart, *La politique du ventre*.

fonctions en matière d'immatriculation, de viabilisation et de bornage des terres. N'étant pas suffisamment enraciné dans ses propres institutions, l'État du Mali se trouve tout naturellement confronté à un problème socio-idéologique de corruption généralisée. En Afrique francophone, ce problème est intrinsèquement lié à la manière dont les indépendances ont été octroyées à ses États. Il existe dans ces États un système de clientélisme vertical qui impose sa loi à la majorité des citoyens¹²⁶.

Compte tenu du manque d'une vraie institutionnalisation de l'État, la seule manière de survivre est de rentrer dans ce système de clientélisme. La police dans l'État du Mali, plutôt que de se comporter en vraie police nationale, agit comme une police de répression et d'occupation, obligeant les citoyens à payer des pourboires pour avoir accès aux simples documents d'identification de l'État¹²⁷. Le pouvoir moderne et réel se trouvant ainsi très éloigné du peuple dans sa plus grande majorité provoque l'une des principales causes de la crise de l'État du Mali. La démocratie dont se targuent les dirigeants se fait sans le peuple, qui ne comprend pas qu'on puisse vouloir développer le pays en ignorant les réalités socioculturelles des citoyens. Plusieurs variables discriminantes dans l'application de la démocratie dans plusieurs pays africains engendrent ce problème principal¹²⁸.

La déliquescence de la justice, de l'administration, de l'éducation, de l'armée, bref, de l'État dans son ensemble, a créé un profond sentiment de dépit généralisé. La majorité du peuple malien s'est rendu à l'évidence aujourd'hui que les dirigeants politiques ne travaillent pas pour garantir le vrai bonheur des populations. Les responsables de l'État travaillent avant tout pour leur propre intérêt, le plus souvent au détriment de l'intérêt général. L'incapacité de l'État du Mali à s'imposer comme réel pourvoyeur

¹²⁶ *La politique du ventre* de Bayart en est l'illustration.

¹²⁷ Bayart, *op. cit.*

¹²⁸ D'où : *Les paradoxes de la démocratie en Afrique*, de Mamadou Gazibo, Presse de l'Université de Montréal, 2005.

des besoins de sa population fait en sorte que la totalité des Maliens se débrouille aujourd'hui comme ils peuvent afin de pouvoir assurer au mieux leur quotidien.¹²⁹

La source de la crise malienne est très ancienne et se trouve enracinée dans le système démocratique même prévalant au Mali. Les élections (surtout présidentielles) donnent fréquemment lieu à des arrangements entre les vrais tenants du pouvoir afin de perpétuer leur emprise sur les sociétés et sur l'économie de l'État. L'Assemblée nationale de l'État du Mali peut passer des semaines entières à élire les membres de son bureau, sans discuter d'une seule et essentielle question au développement social. L'Assemblée vote les yeux fermés pour tous les textes que le gouvernement lui présente, y compris un code de la famille que même le président de la République n'osera pas signer et publier, et dont l'Assemblée elle-même se dessaisira quelques mois plus tard sous la pression des contestataires islamiques¹³⁰.

Le problème de la crise de l'État du Mali n'est donc pas un problème de changement constitutionnel, de multipartisme ou de liberté de presse, tout cela ayant été réglé en 1991. La déliquescence de l'État malien, la perte de légitimité dont il souffre aujourd'hui sont toutes deux la résultante des comportements qui ont été inculqués à la population par trente années de dictature après deux générations sous la loi coloniale. À cela s'ajoute l'islam qui interdit tout ce qui pourrait diviser la communauté des croyants¹³¹. Issus de groupes divers par leur composition socioprofessionnelle, les jeunes Maliens sont ainsi obligés d'adhérer aux opinions proférées par des leaders religieux. Les décisions réelles dans le processus de démocratisation étant prises ailleurs, la crise malienne demeure une crise politico-religieuse. L'exercice tangible de la véritable liberté exige un nettoyage des traces

¹²⁹ Ousmane Thény Konaté. En ligne : < <http://maliactu.net/mali-nous-nous-releverons/> >.

¹³⁰ Joseph Brunet-Jailly, Jacques Charmes, Jacques & Doulaye Konaté, *Le Mali Contemporain*, Paris, Éditions Tombouctou, 2014, p. 19-20.

¹³¹ *Le Mali contemporain, op. cit.*, p. 20-22.

durables laissées dans les esprits par les dictatures politico-religieuses. La soumission à la dictature religieuse oblige le Malien à se concevoir d'abord comme musulman avant de se concevoir comme citoyen. Tant et si bien que le Malien ne se voit plus comme membre d'une société dans laquelle et pour laquelle il pourrait agir au profit du bénéfice de tous et de chacun, mais davantage comme un individu dominé par un système religieux et une culture politique où chacun vise à protéger son relatif bien-être. Il s'agit d'une politique de *mangécratie* (corruption) où chacun recourt à un arrangement susceptible de sauvegarder son intérêt personnel, et ce, même à très court terme.¹³²

L'administration malienne ne sert plus désormais qu'à nourrir ses agents dans la corruption et à couvrir leurs innombrables petits trafics. Cette mentalité est tellement enracinée dans l'opinion populaire des Maliens que ceux-ci ne croient plus que le chef de la centrale électrique travaille pour assurer le service public, pas plus que les gendarmes pour protéger la population, chacun connaissant des exemples où seule la corruption a permis une vraie prise de décision. La faiblesse des taux de participation aux élections démontre parfaitement le désintérêt des Maliens pour la caricature de démocratie qu'on leur propose. Chacun d'entre eux est en effet intimement convaincu que ce ne sont pas les règles impersonnelles dictées par des députés qui rendront possible la résolution de leurs problèmes, mais bien celles des arrangements de dessous-de-table avec ceux qui disposent d'une parcelle de pouvoir¹³³.

On comprend donc pourquoi l'État du Mali s'est effondré comme un géant aux pieds d'argile ou comme un château de cartes, et on comprend également le discrédit général qui s'est abattu sur toute sa classe politique. Au lieu de mobiliser l'opinion en faveur d'une ambition nationale, l'État a pris l'habitude d'acheter le soutien des

¹³² *Ibidem.*

¹³³ *Ibidem.*

notables locaux, souvent peu honorables, lorsqu'il ne les créait pas de toutes pièces. Faire de la politique au Mali est devenu un raccourci pour être milliardaire. On entre désormais en politique pour faire des affaires, car les affaires louches garantissent la fidélité des hommes politiques. De plus, l'administration au service du pouvoir en place et guidée par les dirigeants politiques de cet acabit protège cette gangrène de la corruption. En outre, les bailleurs multilatéraux contribuent à entretenir cette bureaucratie, si peu efficace soit-elle à leurs yeux, en lui confiant la gestion de l'aide publique au développement, ce qui constitue d'emblée un vrai pactole dans le cas malien. Le programme d'ajustement structurel (PAS) du secteur public ne cesse de remplacer l'intérêt général par un système dans lequel seuls comptent les intérêts particuliers, défendus en mobilisant des relations familiales de proximité et sous l'inspiration du slogan « Ma famille d'abord » depuis les élections de 2013¹³⁴.

Aujourd'hui, au Mali, les termes de parenté s'appliquent assez largement au-delà et en dehors des liens exclusivement biologiques. Par exemple, les personnes originaires d'un même village auront entre-elles des obligations quasi familiales, telles que l'obligation pour ceux qui habitent en ville de recevoir ceux qui viennent du village. Le modèle de la famille étendue va jusqu'à englober les condisciples entre lesquels s'établissent des relations de fraternité avec les obligations qui en découlent, telle la prise en charge en ville des enfants d'un condisciple isolé dans une petite bourgade. L'une des manifestations évidentes de ce modèle familial dans la société malienne est tout naturellement le clientélisme qui en découle. L'expression « fils béni » est consacrée dans la mesure où la sanction sociale d'une carrière réussie par quelques individus au sein des appareils d'État est également tributaire de la morale filiale *dugayou den* (enfant béni). S'ensuit cette restructuration familiale autour de ces enfants prodiges que sont les tenants des pouvoirs de l'État, faisant ainsi de leur réussite individuelle le pivot d'une stratégie collective de promotion et de prestige

¹³⁴ *Op. cit.*, p. 23-25.

social puisqu'on ne trouve plus un emploi sans appui en haut lieu. L'entreprise malienne est l'aînée qui emploiera les personnes à charge de ses dirigeants et, de proche en proche, ceux qui auront été recommandés et seront entrés dans la relation de clientélisme. Il s'agit donc de l'extension de ce modèle familial qui concerne également la vie politique en République du Mali. Ainsi, la corruption est dorénavant réinterprétée en termes de valeurs sociétales traditionnelles comme *balimaya* (la fraternité), *niogondèmè* (entraide) ou *djiguitougoun* (fournir un espoir, un soutien)¹³⁵.

Sous l'appartenance d'une parfaite urbanité, le monopole de la violence légitime est octroyé à l'État par les hommes qui, tant au sein de la famille qu'au niveau de l'accès au pouvoir politique, rappellent que l'effondrement de l'empire du Mandé est corollaire du surgissement de cette période trouble et de reconceptualisation sociale.

Cette reconceptualisation remonte au début du XVII^e siècle et émane des décombres de la Charte de Kourukan Fuga ainsi que du serment des chasseurs qui ont su dompter la nature sauvage malgré les puissances occultes faisant toujours écho au pouvoir brutal venu de la brousse. Aujourd'hui, nous observons que la violence a plutôt conquis les espaces sociaux grâce aux machettes et à diverses autres armes provenant d'une dérive mafieuse créée, entretenue et volontairement avivée par la corruption à laquelle recourent les bailleurs de fonds. Ceux-ci réaffirment et perpétuent les rapports d'inégalité, enfermant les États dits « pauvres » dans une dépendance systémique pendant que les États puissants s'enrichissent de plus belle. La crise de l'État est due au fait que le Mali a adopté, dès son indépendance, une organisation administrative trop lourde et trop coûteuse. Le problème de l'État du Mali, comme celui de tous les États africains, est dû au fait que l'État lui-même n'est pas conforme et ne répond pas aux besoins réels des peuples qui le composent. L'État est une acculturation du modèle colonial favorisant une administration formée de cadres dont

¹³⁵ *Le Mali contemporain, op. cit.*, p. 26-28.

les besoins sont dictés en fonction de l'intérêt de la puissance coloniale. L'administration est organisée de sorte que la cohésion entre le personnel des entreprises publiques et le parti politique au pouvoir soit une cohésion parfaitement assurée dans la collusion avec les commerçants¹³⁶.

Les politiques néolibérales du FMI et de la Banque mondiale ont instauré une idée de l'État basée sur des résultats économiques artificiellement structurés dans un marché fictif. Les vraies valeurs africaines émanant du défi du vivre-ensemble collectif ont été dénaturées lors de la création des États qui sont désormais considérés comme de vrais acteurs des relations internationales. Un État est administré par un vaste système de redistribution au profit des puissances qui délibérément ont officialisé l'abandon de l'intérêt général des populations au profit des multinationales du capital financier. L'État est alors responsable du cercle vicieux de l'enrichissement inégalitaire qui demeure, encore aujourd'hui, l'un des plus importants facteurs ayant conduit la République du Mali dans une profonde crise sociale devenue apparente en 2012. Derrière la vitrine démocratique, l'État malien devint alors extrêmement fragile à cause de cette logique des intérêts individuels placés au-dessus de la technique de gestion collective qui devrait défendre l'intérêt de toute la communauté. Le manque de connaissances, l'ignorance entretenue par la diffusion mondiale du modèle de consommation ostentatoire font en sorte que la crise s'exacerbe depuis la proclamation des indépendances des États africains. Les populations africaines sont le plus souvent maintenues hors des structures favorisant une connaissance objective des moyens intellectuels qui leur permettraient de se situer dans le nouveau contexte mondial.¹³⁷

La crise de l'État du Mali émane de l'élaboration d'un concept de développement qui instaure une pauvreté structurelle gravitant autour d'une situation où l'ignorance et

¹³⁶ *Le Mali contemporain, ibidem*, p. 30-32.

¹³⁷ *Op. cit.*, p. 36-41.

l'irresponsabilité ruinent toute notion d'intérêt général tout en conduisant à la liquidation des ressources naturelles sans aucunement se soucier de l'avenir du pays. Crise structurelle qui fait de la religion l'accompagnateur d'une démocratisation donnant aux citoyens la pleine responsabilité de la gestion de leur cité, tout en faisant prévaloir l'idée que l'important se trouve ailleurs, sous la conduite des dirigeants religieux qui en savent assez pour donner des instructions à suivre dans tous les domaines. Cette perspective conduit à une patrimonialisation de la religion faisant en sorte que le devenir du Mali rime désormais avec la place et le rôle du fait religieux au sein de sa population. L'islam se trouve aujourd'hui au cœur des préoccupations relayées par une vigoureuse efflorescence djihadiste sur le sol malien. À tel point que le risque est de confondre le spectaculaire et le danger immédiat avec les tendances lourdes d'une évolution des fondements identitaires maliens. L'islam, qu'il faut cependant absolument prendre en considération pour comprendre l'actualité malienne tout en tenant compte du passé, de même que pour la formulation d'hypothèses relatives à son avenir, s'approprie les termes-clés patrimoine, mémoire, traditions, modernité ou diversité des sociétés du Mandé. L'un des traits évidents de la situation actuelle de l'islam au Mali est cette « patrimonialisation » qui procède de différentes stratégies visant à renforcer son ancrage dans tout l'espace public. C'est à travers ce prisme de patrimonialisation islamique qu'est effectuée l'analyse de la crise de l'État du Mali depuis l'occupation des espaces urbains des villes comme Tombouctou, Kidal, Djenné, Nioro, Gao ou Mopti. Face à la faillite du politique, l'espace public malien s'affirme dans le religieux depuis l'avènement de la démocratie dans les années 1990. La dynamique sociale des mouvements confessionnels est au cœur de cette entreprise de patrimonialisation ; ici, les différents acteurs se réfèrent régulièrement à la tradition, présentée comme ayant toujours prévalu depuis l'origine, et qui, à ce titre, doit rester jusqu'à la fin des temps l'unique référence des faits

sociaux. Ce paradigme de réinvention de la tradition devient également un outil heuristique pour l'exacerbation de la crise de l'État¹³⁸.

Dès lors, une question fondamentale surgit : comment les Maliens peuvent-ils construire leur modernité, assujettie à une quête que l'islam cherche à incarner face à la faillite de l'État-nation ? État qui ne cesse de s'investir dans la patrimonialisation islamique, comme le montre l'exemple de l'importance de la place qu'a prise le Maouloud du point de vue officiel, devenant ainsi un État qui s'érige en garant, voire en promoteur d'une identité nationale refondée sur l'historicité musulmane du pays. L'État du Mali favorise le maintien des mémoires reflétant les différentes identités religieuses en lien avec des temporalités islamiques successives, lesquelles sont en réalité très imbriquées dans la crise des oppositions concurrentes, ce qui permet de mieux exploiter les populations. Dès lors se pose la question fondamentale de la laïcité de l'État qui constitue, au regard de l'histoire et de la riche diversité du pays, un des points d'équilibre dans cette crise. Quelle laïcité pour le Mali ? Et quelles ressources l'État devrait-il utiliser pour reconquérir sa propre légitimité afin de pouvoir assurer le respect de cette laïcité au bénéfice du vivre-ensemble ?¹³⁹

La crise de l'État du Mali émane également du désenchantement consécutif aux successions des catastrophes ayant pour noms sécheresse, pauvreté, chômage et illettrisme, tout en permettant à une minorité de dirigeants politiques de s'enrichir de façon insolente. La démocratisation, qui aurait pu impliquer que les choix stratégiques soient pris en charge par la population elle-même, a été sabotée. Les partis politiques et les élus ont corrompu le système en faisant de l'achat des voix et de la distribution des maroquins les seuls moyens de participer à la vie politique

¹³⁸ *Le Mali contemporain, op. cit.*, p. 43-44.

¹³⁹ *Ibidem*, p. 45-46.

nationale¹⁴⁰. En aucune période de son histoire, les dirigeants politiques du Mali n'ont été capables d'ignorer le fait religieux musulman. Ceux-ci ont constamment rendu des visites solennelles aux chefs religieux, rencontres dont la presse fait toujours largement écho. La crise gravissime de 2012 fut préparée en sourdine à cause de l'incompréhension des pouvoirs politiques favorisant la vacillation des bases de l'État de droit laïque. Si bien que la réponse, quasi unanime, des leaders islamiques est qu'une malédiction divine s'abat sur le territoire malien dans son ensemble¹⁴¹. Malédiction inévitable, car le comportement des dirigeants traduisait l'abandon des valeurs islamiques aboutissant forcément au châtement divin. L'islam prend donc le pas sur toutes autres explications, refoulant et anéantissant n'importe quel raisonnement politique sur la crise de l'État et faisant croire aux populations que leurs destins ne dépendaient pas d'elles-mêmes, mais de puissances censées gouverner l'ensemble de l'univers. Ceci signifie que la crise du Mali est aussi fonction des stratégies agressives des puissances islamiques qui, concurrentes dans leur conquête du pouvoir, ont entrepris d'étendre leur influence par le truchement de la diffusion de leur conception de l'islam¹⁴².

Il s'agit donc d'une crise s'inscrivant également dans une stratégie de conquête sous la bannière d'un islam indissociable de l'arabité et des monarchies pétrolières, d'une crise entre croyants participant aux grandes manifestations religieuses et les responsables qui prônent la doctrine et les règles élaborées par les nouvelles influences wahhabites. Une stratégie de conquête d'aires d'influence parcourant un activisme agressif à tous les niveaux de la société sous l'impulsion des djihadistes commandités par des maîtres étrangers¹⁴³.

¹⁴⁰ *Le Mali contemporain*.

¹⁴¹ *Ibidem*.

¹⁴² *Ibidem*, p. 50-51.

¹⁴³ *Le Mali contemporain, op. cit.*, p. 65-66.

D'autres causes restent à approfondir dans la vie partisane malienne, plus précisément relativement à la politique du consensus. Le consensus a été présenté et compris comme une modalité inclusive, apaisante et non clivée de participation politique et de cogestion des affaires publiques. Mais la conséquence de ce système représentatif ne soulève aucune opposition et, de la sorte, la corruption et la cooptation ont désormais libre cours face à la gestion de l'État¹⁴⁴. Il n'existe plus de véritables débats politiques, encore moins une bonne proposition ou une option idéologique nouvelle, mais uniquement des oppositions de leaders défendant leurs intérêts personnels. Il est également important de signaler que ce manque de bonne gouvernance fait en sorte que l'État malien n'est pas capable d'apporter de solutions concrètes répondant aux énormes besoins de sa population. C'est un État qui se retrouve dans une forte dépendance à l'égard des ressources extérieures pour son fonctionnement, et ce, dans tous les secteurs. La majeure partie de sa population se trouve dans une situation de vulnérabilité extrême. Les politiques publiques mises en œuvre sont fragmentées et totalement sous l'influence des orientations et des programmes de ceux qui financent l'État. Certains secteurs, comme le religieux, ont véritablement investi tout l'espace public jusqu'à la participation à la cogestion du pouvoir politique de l'État laïque. Du coup, les acteurs religieux bénéficient d'une légitimité si forte que le projet islamique bouscule l'enjeu sécuritaire de l'unité nationale¹⁴⁵. Si bien que la plupart des acteurs politiques rêvent toujours d'être portés au pouvoir par une vague de révolte violente aux relents religieux contre le mal-être économique de la majorité de la population. Ces acteurs politiques savent très bien que ni le *kokajé* (formule d'éradication de la corruption), ni le respect des droits civiques élémentaires, ni la réunification du pays, et encore moins l'amélioration des conditions de vie des travailleurs ne trouveront de solutions dans les différents programmes politiques qu'ils veulent instaurer. Seules leur importent, par conséquent, les gesticulations pseudo-révolutionnaires sur fond de

¹⁴⁴ *Le Mali contemporain, op. cit.*

¹⁴⁵ *Ibidem*, p. 76-83.

petites bourgeoises de revanches sociales ou d'amour-propre¹⁴⁶. Ils ont tout simplement, par opportunisme, contribué à l'inéluctabilité des interventions militaires s'annonçant comme prélude à la disparition durable de toutes les idées d'indépendances nationales. Ils ont également, sous le couvert de posture démagogique, contribué à la montée populiste du religieux aux relents islamiques qui est d'autant plus dangereuse qu'elle charrie un désir de revanche entre les différents leaders musulmans. L'exercice du pouvoir politique est aujourd'hui réduit à une telle boulimie de richesses issues de la corruption que la démocratie malienne requiert une refondation des pratiques politiques¹⁴⁷.

Ce comportement des principaux acteurs de la scène politique malienne révèle ainsi une attitude de rente et de prédation qui, même si elle maintient les équilibres démocratiques sur le court terme, conduit forcément à la prolongation de la crise de fragilisation de l'État tout en préparant un terreau propice à des convulsions sociales et à la destruction des bases du système. La crise structurelle de l'État malien provient alors de cette proclamation de foi aux valeurs démocratiques érigées en parole quasi sacrée qui a permis d'installer bon nombre d'acteurs politiques dans leur poste, à commencer par les tenants du pouvoir, et de les maintenir dans l'illusion incantatoire de l'alternance politique. Il s'agit là d'un point du sous-développement politique qui érode les bases formelles de fonctionnement des institutions étatiques et empêche l'application des règles dans la gestion du pouvoir et la distribution des services publics. Cette faible institutionnalisation constitue le socle d'un l'État néopatrimonial qui se caractérise par la confusion entre domaine public et domaine privé, ce qui est le corollaire de la personnalisation du pouvoir aboutissant au processus d'accumulation des ressources économiques du pays¹⁴⁸, la fameuse politique du ventre ou « mangécratie ». La crise de l'État du Mali est donc également structurée autour de la

¹⁴⁶ *Le Mali entre doutes et espoirs, op. cit.*, p. 125-126.

¹⁴⁷ *Ibidem*, p. 126.

¹⁴⁸ *Idem*.

pratique de cette démocratie minimale qui conduit à la mise en application du concept de la gestion consensuelle du pouvoir, lequel a recours au gouvernement d'union nationale ou de large union, mis en pratique sous la troisième République. La source de la crise du Mali provient d'un modèle d'État qui comporte des faiblesses structurelles depuis sa création. Si bien que la corruption se trouve normalisée ; pour les uns et les autres, il s'agit simplement d'arriver à se débrouiller financièrement. Dans un tel contexte, le citoyen qui obtient un service en ayant recours à la fraude pense agir le plus naturellement et le plus normalement du monde. Le fonctionnaire qui refuse de prendre de l'argent contre une prestation de service est donc tout simplement considéré comme un enfant maudit. Le pays se trouve *de facto* dans une situation d'amnésie politique totale, car les gens ne comprennent pas que c'est leur propre comportement qui érode les fondements de l'État tout en menaçant la survie même de la nation¹⁴⁹.

Compte tenu des faiblesses de notre système de gouvernance locale, dont la plus grave demeure l'absence de gouvernail, notre expérience démocratique a perdu du sens au regard de ses ambitieux objectifs de départ par manque de pilotage stratégique. Le pendant de cette réalité est un manque de respect pour la chose publique et un sentiment de citoyenneté qui n'existe pas. La déliquescence de l'État devient un autre accélérateur de la crise malienne. La formation des États africains modernes reste donc encore un processus chaotique de prébendes, de rébellions armées ou de coups d'État militaires. Autant de maux propres à un État fragile qui a failli au moment même de la consolidation des États postcoloniaux. La perte de sens de l'action politique est à l'origine de la faillite du système de défense et de sécurité sur l'étendue du territoire national malien. Il s'agit là d'une cause conjoncturelle de l'effondrement de l'État provenant des insuffisances inhérentes à l'absence notoire d'un réel débat contradictoire. L'absence d'une vraie force officielle de critique et de

¹⁴⁹ *Op. cit.*, p. 142-149.

proposition ne peut jamais aider à stimuler l'action politique pour qu'elle se traduise par encore plus de pertinence¹⁵⁰. En réalité, la gestion consensuelle du pouvoir a entraîné la démobilisation, voire la compétition stérile autour de postures personnelles à l'intérieur du système.

En s'apparentant davantage à un partage de prébendes entre les acteurs politiques plutôt qu'à une gestion solidaire des institutions de la République, le système démocratique malien a complètement discrédité l'action politique et perdu toute légitimité au regard des populations. L'effondrement de l'État malien, frôlant ultimement le défaut de paiement, est dû aussi à sa mauvaise gestion du programme d'ajustement structurel (PAS) auquel il s'est engagé dans les années 1980. Ce programme a considérablement réduit les marges de manœuvre gouvernementale en affaiblissant durablement toutes les institutions de l'État. Les difficultés actuelles dans le secteur de l'enseignement, l'arrêt de recrutement dans la fonction publique, la liquidation des entreprises d'État, sans que la relève soit assurée par un secteur privé balbutiant, ont complètement obstrué l'horizon des jeunes diplômés. Ceux-ci observent dorénavant l'État avec méfiance. Cette jeunesse constitue, de ce fait, une armée de désespérés prêts à s'engager dans n'importe quelle aventure visant à saper les fondements de l'État¹⁵¹.

La corruption grandissante, l'une des raisons de la crise de l'État du Mali, est tellement omniprésente qu'elle constitue un problème général de sécurité que nous allons traiter au troisième chapitre.

La crise de l'État malien était inéluctable, compte tenu du fait que plusieurs des signes annonciateurs couvaient dans la mauvaise gouvernance qui a caractérisé la

¹⁵⁰ *Le Mali entre doutes et espoirs, op. cit.*, p. 171-175.

¹⁵¹ *Ibidem*, p. 175-180.

gestion des affaires publiques depuis le coup d'État du général Moussa Traoré en 1968. Cela signifie que la crise malienne est symptomatique de la crise de tous les États-nations postcoloniaux et qu'elle engendre ainsi la question relative aux conditions de viabilité de ces États-nations constamment confrontés à des défis sécuritaires inédits depuis l'importation du modèle politique européen¹⁵².

Les débats et questionnements de fond sur les vrais enjeux de la crise dans la société malienne ont été fréquemment escamotés ou tout simplement évacués du champ politique et institutionnel à cause de projets de carrière personnels poursuivis au détriment de l'intérêt général. Même la célébration du cinquantenaire de l'État du Mali fut une occasion manquée d'interroger la conscience collective sur les certitudes et les valeurs ancestrales¹⁵³. On croyait alors que la guerre, les révoltes, les coups de force, les violations de la personne n'étaient subis que par les autres, alors qu'au moins deux des fondements devant déterminer les valeurs républicaines du vivre-ensemble, à savoir l'éducation et la culture, étaient dans un état de délabrement avancé depuis mars 1990¹⁵⁴. La République du Mali continue de tanguer orgueilleusement dans le sillage des conséquences déstabilisatrices de la guerre libyenne jusqu'à cette crise à la fois identitaire, sécuritaire, politique et institutionnelle. Le pays a trébuché face aux enjeux et aux défis liés aux conflits et aux mutations sociales émanant de la cohabitation sociopolitique autour des fondements même du Mali en tant que nation. Notre rapport au monde et à l'autre dans le contexte de la mondialisation, la symbolique de l'État dans la conscience collective, la place du religieux dans la société aussi bien que les défis de la gouvernance et du contrôle des ressources dans un cadre de géopolitique et de compétition internationale sont autant de motifs manquants à une bonne perspective ou à une solution de refondation de l'État malien. La problématique entourant cette

¹⁵² Bertrand Badie, *L'État Importé*, *op. cit.*

¹⁵³ *Le Mali entre doutes et espoirs*, *op. cit.*, p. 12-15.

¹⁵⁴ *Idem.*

reconstruction nationale repose sur un pays vieux d'histoire et de civilisation, ouvert au monde et à l'islam depuis le VI^e siècle. L'absence d'une vision capable d'assurer la fécondité qui sied à un peuple pluriracial, pluriethnique et pluriconfessionnel entraîne le découragement des femmes et des hommes qui revendiquent l'universalité depuis la Charte du Kourukan Fuga¹⁵⁵.

Les suspicions envers les vraies raisons du *djihad* (lutte armée contre les infidèles) émanent d'une forme générique d'opposition à la modernité, issues de la doctrine intégriste, en réaction contre le présent et au nom d'un passé placé sous la bannière du radicalisme salafiste. Il s'agit d'une lutte pour une cause sacrée qui, selon les djihadistes, ne peut être perdue, même si celle-ci n'est pas gagnée d'avance. La plupart de ces djihadistes sont avant tout des opportunistes et non d'authentiques fanatiques¹⁵⁶. Il s'agit d'une mise en scène (la destruction des monuments en fait partie) destinée aux téléspectateurs à l'étranger qui n'ont probablement jamais entendu parler de la Cité des 333 saints. De cette façon, des imaginaires en compétition et des conflits imbriqués s'inscrivent dans une pathologie islamique qu'alimente l'Occident à partir de faits divers sahéliens mués en problème touareg pour conquérir l'Azawad. L'avènement sur le sol malien de ces mouvements djihadistes est généralement et largement reconnu comme une conséquence directe de la guerre en Libye¹⁵⁷. L'invasion n'aurait jamais pu avoir lieu sans les armes, les véhicules et les munitions libyennes qui affluèrent en masse à travers le Sahara depuis le début de la révolution fomentée avec la complicité des brigades que l'Occident a soutenues. Les gigantesques stocks militaires de Kadhafi sont désormais à vendre et Al-Qaïda utilise les milliards provenant de la drogue pour se les approprier. Si bien que les djihadistes du Sahel disposent désormais d'un impressionnant arsenal leur servant à étendre leurs zones d'influence. Mokhtar Belmokhtar, ancien émir d'Aqmi

¹⁵⁵ *Le Mali entre doutes et espoirs, op. cit.*

¹⁵⁶ *Idem.*

¹⁵⁷ *Idem.*

et principal artisan de la chute de Tombouctou, expliquera lui-même que la révolution libyenne représente une véritable bénédiction pour Al-Qaïda¹⁵⁸.

Les armes libyennes ne constituent qu'une partie du problème, l'argent en étant une autre. Grâce à l'intervention occidentale en Libye, les mouvements djihadistes au Mali du Nord deviennent chaque jour de plus en plus riches. L'ouverture de nouvelles routes de contrebande ouvertes à travers le désert en direction de Tripoli, de Zintan ou de Benghazi leur permet d'acheminer la drogue vers l'Europe plus vite et à un coût moindre qu'auparavant. La faillite de la révolution libyenne a transformé Aqmi en une véritable « armée du Sahel » capable de prendre et de conserver des régions entières (telle que Kidal) au nez et à la barbe de toute la communauté internationale¹⁵⁹. La guerre menée par l'OTAN a donc procuré suffisamment de moyens aux islamistes leur permettant de la sorte de s'emparer facilement et officiellement du Mali du Nord et de renforcer leurs positions dans toute la région ouest-africaine. Bien que plusieurs personnes pensent qu'il s'agit d'un mouvement perverti par les trafics et l'argent, il serait important de ne pas reléguer l'idéologie au second plan. Depuis des années, Aqmi met en place des structures très vastes et très bien organisées, fondées sur les conceptions idéologiques des salafistes islamiques des Émirats, du Qatar et de l'Arabie saoudite. Aujourd'hui, les dirigeants d'Aqmi contrôlent la quasi-totalité du Sahel et s'adonnent à toutes sortes de trafics. Stratégie qui correspond exactement à celle que préconise Al-Qaïda dans le monde entier. Compte tenu du fait que les cellules terroristes doivent également autofinancer par n'importe quel moyen une partie de leurs activités, Aqmi ne fait que suivre les consignes des bailleurs en s'adaptant aux spécificités de chaque terrain. Des actes de délinquance faisant partie de la stratégie développée par Ben Laden forgent le

¹⁵⁸ Samuel Laurent, *Sahelistan : de la Libye au Mali, au cœur du nouveau jihad*, Paris, Éditions du Seuil, mai 2013, p. 11-12.

¹⁵⁹ *Idem.*

travail¹⁶⁰. Stratégie qui stipule que chaque membre de l'organisation doit vivre comme un agent infiltré en territoire hostile, peu importe le pays où il se trouve. La cellule prend ce dont elle a besoin pour réussir sa mission, peu importent les moyens utilisés. Les cellules de France utilisent le racket, le trafic de drogue ou les braquages. Aqmi utilise la contrebande à grande échelle et les rapt. Mais le principe d'autofinancement demeure le même pour les deux cellules¹⁶¹.

2.2 Les raisons géostratégiques de la crise

Les raisons géostratégiques de la crise du Mali viennent des potentialités naturelles mêmes de l'État comme espace géopolitique où la situation géographique est hautement stratégique. L'intérêt stratégique du Sahara malien émane de son étendue ainsi que de sa position centrale en Afrique. Rien que sa région nord couvre une superficie de plus de 80000 km², soit plus d'une fois et demie la France tout entière. Compte tenu du fait que la France avait choisi le Sahara algérien pour ses essais nucléaires, la guerre d'indépendance de l'Algérie fut la principale cause de la tentative française de créer, en 1957, un nouvel État. Cet État dénommé Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) fut créé par la loi du 10 janvier 1957 et visait à permettre l'expansion économique et la promotion sociale des zones sahariennes étant encore sous le joug de la République française. L'ensemble du monde touareg ainsi que la totalité du Sahara des nomades étaient donc visés par cette loi française. L'OCRS, dont l'objectif était de séparer le Maghreb de l'Afrique subsaharienne au moment de la découverte des richesses pétrolières et gazières, s'inscrit directement dans la politique du général de Gaulle cherchant à empêcher l'instauration d'un pouvoir central étatique en formation sur le territoire malien¹⁶².

¹⁶⁰ *Idem*.

¹⁶¹ Samuel Laurent, *op. cit.*, p. 174-177.

¹⁶² *Mali entre doutes et espoirs, op. cit.*, p. 29-31.

Raison pour laquelle, depuis l'indépendance du Mali en 1960, nous assistons à des événements historiques déstabilisateurs de très grande ampleur, événements marqués par des enjeux néocoloniaux pour la construction de l'Azawad à travers de multiples révoltes des Touaregs du MNLA et de l'Adagh¹⁶³.

Le septentrion malien, et plus particulièrement la région de Kidal, abrite notamment d'énormes ressources uranifères qui demeurent des enjeux de pouvoir. Le contrôle de cette zone, aujourd'hui assuré par les troupes onusiennes dirigées par le ministère de la Défense française, entraîna une lutte avec des groupements méharistes créés pendant la colonisation française pour y surveiller le départ des rezzous. Des ressources extractives prometteuses placent le Mali à la 3^e place des pays producteurs avec plus de 50 tonnes d'or par année. La crise résulte donc d'un excellent calcul stratégique fait depuis le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère français des Affaires étrangères et du développement international. Le premier intérêt français de cette stratégie étant avant d'abord et avant tout la prolongation du territoire de la France sur l'Afrique occidentale¹⁶⁴.

L'étendue et la position centrale du nord du Mali intéressent également d'autres grands acteurs de la géostratégie mondiale. Cet intérêt particulier des grandes puissances, en l'occurrence les États-Unis d'Amérique et la France, s'est notamment manifesté lors de la mission gravimétrique hélicoptée de très haute précision menée au Mali du Nord par le département d'État des EUA. L'objectif est de pouvoir téléguidé les missiles balistiques en détresse vers des zones stables, désertiques et très peu peuplées. Cet intérêt géostratégique explique pourquoi les agents des services

¹⁶³ *Idem.*

¹⁶⁴ *Le Mali entre doute et espoirs, op. cit.*

secrets américains et français étaient présents dans le nord du Mali au moins deux ans avant les attaques djihadistes¹⁶⁵.

Les ressources du sous-sol malien témoignent clairement que l'OCRS était avant tout une entreprise économique-politique de la France pour s'emparer de la totalité des mines du Sahara occidental. Au-delà des ressources minières convoitées, les études scientifiques ont également prouvé, sans aucun doute possible, que le Sahara malien recouvre d'immenses réserves d'eau sous pression. Les études sur les ressources du sous-sol malien¹⁶⁶ ont dévoilé, entre autres, l'existence de la mer de Savorin avec ses 80000 km² et ses 50 milliards de m³ d'eau, sans compter le bassin de Kattara qui possède également 3 milliards de m³ d'eau. Il s'agit d'une nappe phréatique qui part de la Mauritanie et s'étend jusqu'en Somalie. Or, dès qu'il y a de l'eau, tout devient possible dans le désert. Dans la seule région de Tombouctou, 3 millions de tonnes de Gypse, 198 millions de tonnes de mirabilite, 366 millions de tonnes de glauberite, 435 millions de tonnes de charbon, 500 millions de tonnes de fer, 3,5 millions de tonnes de manganèse, 2 millions de tonnes de phosphate et 53 millions de tonnes de sel gemme ont été décelés, sans compter de très sérieux indices de présence de diamant, de platine, de cuivre, de nickel, d'or, de lithium, d'uranium, de zinc, d'étain, de plomb, aussi bien que de pétrole¹⁶⁷. D'ailleurs, le journal français *Le Monde* du 23 juillet 1957 avançait déjà le chiffre de 7 millions de tonnes de pétrole par année, à tel point que l'Omnium français de pétrole avait envisagé de construire une raffinerie en Bourgogne pour la seule exploitation du pétrole malien¹⁶⁸. Ce ne sont que quelques-unes des ressources de l'État du Mali dont l'extraction est tout à la fois capable de créer de fabuleuses richesses, d'innombrables fortunes et paradoxalement une impitoyable misère. On peut en retrouver des exemples tangibles chez ces entreprises

¹⁶⁵ *Ibidem*, p. 59-60.

¹⁶⁶ *Le Mali entre doute et espoirs*, *op. cit.*, p. 60.

¹⁶⁷ Les chiffres viennent du même livre : *Le Mali entre doute et espoir*, p. 60.

¹⁶⁸ *Ibidem*, p. 61.

transnationales qui emportent hors du Mali tous les jours les matières premières africaines tout en laissant derrière elles un enfer social issu de leur domination sur l'économie mondiale¹⁶⁹.

La « Raw Materials Initiatives » ou plan européen pour l'exploitation des matières premières africaines, approuvé comme plan officiel de l'Union européenne en 2008, stipule que l'exploitation des ressources naturelles africaines, dans le contexte de la mondialisation, doit se faire également à partir des matières recyclées sur le continent africain¹⁷⁰. Cela signifie qu'il faudrait une réexploitation ou un recyclage des matières premières africaines en provenance des déchets européens reversés sur le continent. Si bien que des tonnes d'appareils électriques usagés disparaissent de l'Europe pour être acheminées vers des ateliers en Afrique où on les démonte complètement. Une bonne partie de ce commerce est aux mains de la mafia des déchets sous-traitant pour des multinationales occidentales. Les États africains vivent très souvent dans la crise, car pour les chasseurs de matières premières, tant et aussi longtemps que le Tiers-monde ne pourra fixer le prix de ses propres ressources, toutes leurs richesses ne cesseront de s'enfuir dans les veines ouvertes par les capitaux occidentaux¹⁷¹. Le manque de souveraineté sur nos matières premières provient d'une organisation géostratégique du système-monde qui maintient l'Afrique dans une crise permanente de l'État-nation. La pauvreté de l'Afrique n'est donc pas un accident de parcours ; elle prend plutôt sa source au cœur d'un système très bien organisé autour du profit des grandes puissances. Si bien que la plus importante question par rapport à la crise de l'État africain consiste à se demander comment trouver la force pour imposer une autre politique internationale. De nos jours, cette force vitale ne se trouve pas au sommet des États africains ; elle se trouve en bas, dans la mobilisation des masses pour le développement d'une réelle démocratie. En attendant, les plus grandes puissances du

¹⁶⁹ Raf Custers, *Chasseurs de matières premières*, Belgique, Gresea, 2013, p. 13.

¹⁷⁰ Ibid, p. 9-12

¹⁷¹ Raf Custers, *Idem*.

Nord vont continuer à déverser leur désir infini de puissance sur les États paupérisés du Sud. Le système international d'aujourd'hui est spécialement organisé afin que les économies des États africains ne créent plus de développement et que ces derniers vivent en parasite parce qu'abreuvés de fausses croyances occidentales¹⁷².

Le Nord entraîne le Sud dans une perpétuelle crise, incontestablement basée sur des points de vue imposant la cristallisation d'une diplomatie agressive à grand renfort de campagnes militaires directes ou sournoises visant l'accaparement des ressources du Tiers-monde. D'ailleurs, le système de notation des faiseurs d'opinions stipule que l'autodétermination à propos des matières premières constitue le principal risque pour le commerce mondial. Ce système de notation est aujourd'hui intégré dans le marketing politique des pays nantis dans l'unique but de perpétuer la tutelle coloniale occidentale. Le Sud voit donc disparaître ses matières premières dans des conditions absolument ridicules tout en étant obligé de payer une fortune pour se procurer des produits finis. Compte tenu du fait que les pays industrialisés ont toujours besoin de matières premières, cette crise est structurée en fonction de la rivalité qui entoure l'exploitation de ces matières premières. Tous les États puissants ont élaboré des plans stratégiques afin d'assurer leur approvisionnement continu. De plus, malgré le fait que les États africains occupent une position clé dans le flux mondial des matières premières, la logique du développement ne vaut pas pour l'Afrique. Étant depuis des lustres considérée comme le jardin colonial de l'Europe, l'Afrique reste aujourd'hui à la traîne de l'économie mondiale à cause d'un système de corruption des présidents de la République provoquant le manque total de contrôle sur la destination finale des ressources nationales¹⁷³.

¹⁷² *Ibidem*.

¹⁷³ Raf Custers, *op. cit.*, p. 24-29.

En attendant que les Africains soient réellement associés aux bénéfices de la richesse naturelle de leur continent, il est important de dire que les ressources du sous-sol n'ont aucun lien avec la capacité de production de l'énergie solaire dans le Sahara malien. Cette énergie solaire prendra une place de plus essentielle dans la production énergétique mondiale, même si la technologie disponible aujourd'hui ne permet que 40 % d'exploitation de cette forme d'énergie. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que beaucoup d'observateurs aient du mal à bien comprendre la volonté indépendantiste de cette énième rébellion touareg dans le Mali du Nord¹⁷⁴. L'État du Mali devient dès lors cette nouvelle république occupant un territoire multiethnique et multiculturel ayant reçu un extraordinaire legs sociohistorique remontant au Moyen Âge. Sa situation géopolitique demeure ainsi un enjeu international et est source de multiples crises liées au contrôle de ses ressources¹⁷⁵. Voilà quelques indices pouvant aider à comprendre comment l'État du Mali s'est progressivement affaibli avant de sombrer dans la crise de 2012. Il faudrait cependant signaler aussi qu'un manque de fermeté et de rigueur politiques, visible aux différents niveaux de décision (du politique jusqu'au militaire), reflète aussi un laisser-aller inimaginable allant à l'encontre d'une saine gestion par un État souverain. Ces faiblesses ont également rendu possibles les incursions des djihadistes¹⁷⁶.

Le pillage systématique de l'or du Mali, qui permet à des multinationales d'emprunter des centaines de millions d'euros auprès des banques en utilisant comme garantie un simple permis d'exploitation, démontre une autre facette de la crise de l'État. Les exploitants de l'or ont mis le grappin sur les mines du Mali. Les coûts d'exploitation de l'once d'or permettent des rendements économiques optimaux et le Mali demeure la référence mondiale dans ce domaine¹⁷⁷. La ruée vers l'or fut un phénomène

¹⁷⁴ Raf Custers, *op. cit.*, p. 65-77.

¹⁷⁵ *Idem.*

¹⁷⁶ Raf Custers, *Idem*, p. 65-77.

¹⁷⁷ *Idem.*

récurrent dans le territoire malien depuis l'expédition du roi Kankou Moussa à la Mecque. Si bien qu'aujourd'hui les multinationales font ce qu'elles veulent et que l'État se trouve relégué à la remorque des faits. Même le ministre des Finances du Mali avouera son impuissance devant le parlement en soutenant que « Seules les sociétés minières savent combien d'or elles produisent », l'État étant incapable de connaître les chiffres exacts. Puis, le ministre demandera du financement à la Banque mondiale pour faire cette simple étude. C'est ainsi que l'État du Mali intègre l'économie mondiale, en livrant ses minerais aux entreprises étrangères, car celles-ci ont en effet le champ libre. Les hommes politiques et les gros bonnets se laissent acheter pour des miettes qui tombent volontiers de la table en or des entreprises minières. Ce cynisme de l'élite malienne engendre une crise qui fait écarquiller les yeux des Maliens ; ceux-ci ne verront jamais briller l'or de leur propre pays. Comme le disait le président de l'AT&T « L'or du Mali brille pour tout le monde sauf pour les Maliens eux-mêmes ». Avec l'or, l'argent a quitté le Mali¹⁷⁸.

Le Mali indépendant ayant demandé le départ de l'armée française le 20 janvier 1961, et ce, dans des conditions politiques de tensions pour leur évacuation de leur base militaire de Tessalit, prive ainsi la France d'un outil essentiel dans son dispositif de conquête de pouvoir. Ce qui poussa le général de Gaulle à décréter un blocus qui obligea l'armée malienne à se tourner vers l'URSS pour ses approvisionnements en matériel militaire.

C'est à partir de gestes comme ceux-là qu'il faudrait comprendre que l'histoire du Mali, comme de toute l'Afrique francophone, continue hélas d'être pensée, élaborée, commentée, orientée, écrite et réécrite à partir du Quai d'Orsay, à Paris. Les véritables acteurs, les concepteurs et les commanditaires de la crise malienne pourraient facilement être identifiés par rapport aux degrés de responsabilité des

¹⁷⁸Raf Custers, *op. cit.*, p. 47-61.

différents groupes sur ce terrain. Le *modus operandi* de ces groupes est essentiellement basé sur la stratégie du chaos avec l'appui des médias dominants au service de l'hégémonie politique, militaire et économique des puissances occidentales dans le monde. Le drame de l'État du Mali, ainsi que de toute la région ouest-africaine, est dû également à une absence d'information et de formation de la majorité du peuple malien qui ignore les vrais enjeux de sécurité sur l'avenir de son pays. L'élite politique malienne a tendance à abandonner le peuple malien au gré des seules et uniques décisions des puissances du Nord qui s'arroge, avec le soutien de leurs médias, le monopole de l'information et d'orientation de l'opinion mondiale¹⁷⁹.

Nous assistons à une forme de démission collective des élites maliennes qui se manifeste par le champ libre donné à l'industrie de l'argent, laquelle allègrement conçoit des plans et des projets visant à contrôler l'ensemble des ressources du sol et du sous-sol de l'Afrique. Cette démission permet de remplacer aisément tout dirigeant africain qui ne répond pas ou plus aux profils fixés par les chasseurs de matières premières, et ce, en fonction de leurs objectifs et intérêts sur le sol africain. Si bien que les puissances du Nord élaborent des légendes à travers leurs médias dominants pour influencer l'opinion mondiale en faveur ou en défaveur de tels dirigeants qu'elles veulent ou non imposer pour garantir la protection de leurs intérêts en Afrique. Cette situation fait en sorte que, plus d'un demi-siècle après les *indépendances nominales*, les Africains demeurent les spectateurs de leur propre histoire. Les leaders politiques africains sont très souvent manipulés, tout comme des marionnettes, à partir des capitales occidentales, par des experts tapis derrière la nébuleuse de la « communauté internationale ». Nébuleuse qui profite de l'ignorance et de l'indifférence dues à la sous-information des Africains pour les instrumentaliser

¹⁷⁹ Patrick Mbecko et Honoré Ngbanda-Nzambo, *La stratégie du chaos et du mensonge*, Québec, Éditions de l'Érablière, 2014, p. 10-18.

contre leurs propres destins et contre les intérêts fondamentaux de leur propre pays¹⁸⁰. Ils ont recruté des djihadistes en tant que « nègres de service » et fabriqué de toutes pièces de fausses rébellions qu'ils ont réussi à présenter à l'opinion mondiale comme étant des rébellions ou mieux encore, des guerres de libération conçues et menées par des peuples opprimés de l'Azawad enraciné dans le subconscient des Maliens. La cruauté et la barbarie de ces requins internationaux n'ont d'égales que leur avidité et leur gloutonnerie dans la jungle moderne de la mondialisation qui accapare le sol et le sous-sol de l'Afrique en tant que propriété privée de l'industrie de l'argent¹⁸¹. Les puissances occidentales évoluent au sein des organisations internationales comme étant les seules à pouvoir imposer un contrôle sur le développement de l'Afrique grâce au syndrome du larbin qui leur permet d'instrumentaliser à leur gré les leaders affranchis par l'industrie de l'argent¹⁸².

La crise de l'État du Mali se trouve dans la trajectoire directe des conflits armés qui, depuis le dernier quart du XX^e siècle et le début du XXI^e, pratiquent la désinformation par le truchement de la propagande médiatique. Les médias sont en effet devenus les principaux vecteurs de la propagande des pouvoirs économiques, politiques et militaires des Maîtres du monde. Ce sont des médias qui édulcorent la réalité afin de présenter les guerres et les conflits provoqués par les grandes puissances comme étant autant de croisades du Bien contre le Mal. Ils prennent soin de cacher les motivations économique-financière et géostratégiques des gouvernements et des multinationales des grands acteurs. Nous assistons ainsi à l'émergence et à l'imposition d'un système de pensée unique occidentale qui paraît des plus « civilisés », car n'ayant absolument plus besoin, pour s'imposer mondialement, de la coercition directe d'antan. Aux Africains, les gouvernements occidentaux sont présentés comme des secouristes neutres, uniquement préoccupés par la résolution des problèmes humanitaires des

¹⁸⁰ Patrick Mbecko, *op. cit.*, p. 18-19.

¹⁸¹ Patrick Mbecko, *idem*.

¹⁸² *Ibidem*, p. 19-22.

peuples tiers-mondistes victimes de leurs mauvais dirigeants. Mais dans la réalité, l'humain n'est aucunement au cœur de ce système, principalement par la faute des médias. Les médias occidentaux, qui devraient être totalement objectifs, ne sont tout simplement pas neutres, car cette neutralité ne peut pas exister quand on use de la technique de dénigrement des leaders qui refusent de courber l'échine devant les injonctions et devant l'insatiabilité des dirigeants occidentaux avides de contrôler les ressources africaines. Dès lors, toute contradiction devient extrêmement difficile, voire impossible. Si bien que ce sont les médias occidentaux qui disséminent pratiquement seuls leurs thèses partout dans le monde, thèses auxquelles les médias africains servent le plus souvent de porte-voix locaux, répandant ainsi cette pensée universelle et unidimensionnelle.¹⁸³

Cette propagande médiatique est elle aussi l'une des causes de la crise de l'État africain, car elle permet la justification des conflits et des guerres souvent matérialisés par de faux massacres ou de fausses rébellions et dont l'objectif inavoué demeure la satisfaction des besoins économiques et stratégiques des bailleurs de fonds internationaux. Il devient alors difficile de différencier vérité et fausseté à cause du spectacle de légitimation structuré dans cette mise en scène idéologique, l'exemple le plus patent en étant l'histoire des incubateurs comme une des justifications de la guerre contre l'Irak. Le continent africain, avec ses immenses ressources, ne pouvait donc pas échapper à cette stratégie des pouvoirs occidentaux. C'est ainsi qu'on assiste à des scènes où les pyromanes sont en même temps les pompiers de leur propre feu. Les agresseurs deviennent eux-mêmes médiateurs vis-à-vis de leurs victimes. Ceux qui ont planifié la déstabilisation de l'État du Mali pour le contrôle géostratégique de ses ressources ont commencé par dénaturer l'histoire. Ils se sont cachés derrière les masques africains pour instrumentaliser les leaders politiques et militaires afin de les dresser les uns contre les autres au fil des guerres pour lesquelles les Africains se sont

¹⁸³ *Op. cit.*, p. 24-28.

rendus seuls responsables, en définitive. Il existe donc un monopole de la vérité, au niveau mondial, pour le contrôle et la redistribution des richesses de la planète¹⁸⁴.

Le rôle idéologique et politique des médias de masse est non seulement déterminant pour la compréhension de la crise des États africains, mais surtout primordial pour comprendre aussi le phénomène croissant des flux migratoires des Africains vers l'Occident¹⁸⁵. Les émissions diffusées par les chaînes de télévision occidentale imposent une vision de la mondialisation alimentée par la propagande idéologique mercantiliste, matérialiste et nihiliste investissant les champs de production culturelle, intellectuelle, symbolique et politique. En se présentant comme processus inéluctable devant envahir la totalité de la planète, la mondialisation néolibérale constitue la nouvelle modalité subtile de domination économique, culturelle, militaire et intellectuelle au profit des magnats des lobbys du capital financier¹⁸⁶. La fracture socioculturelle, intellectuelle et économique entre les élites qui contrôlent le pouvoir politique et idéologique des médias de masse et les couches pauvres subalternes dans la stratification sociale se trouve matérialisée dans les multiples crises vécues dans l'hémisphère sud. Dans cette partie du monde, la télévision a pris une telle importance, transformée en lunette placée entre l'individu et son monde, qu'elle a le pouvoir de remplacer dans nos esprits la réalité du terrain. La télévision est devenue une sorte de caverne des temps modernes qui décrit la culture capitaliste comme modèle de référence et à intégrer dans le quotidien de tous les individus. Cette influence a de lourdes conséquences sur des millions de spectateurs de notre planète, car elle octroie un pouvoir ontologique de production de la réalité politique et socioéconomique. Ce pouvoir ontologique est renforcé par un pouvoir idéologique

¹⁸⁴ Patick Mbeko, *op. cit.*, p. 29-40.

¹⁸⁵ *Idem.*

¹⁸⁶ Benoît Awazi Mbambi Kungua, *De la postcolonie à la mondialisation néolibérale, Radioscopie éthique de la crise négro-africaine*, Paris : l'Harmattan, 2011, p. 69-71.

qui détermine l'ampleur des crises entre les masses populaires du Tiers-monde¹⁸⁷. Les contraintes commerciales et idéologiques de ceux qui financent la publicité pour le bon fonctionnement des émissions des chaînes de télévision occidentales étendent leur emprise de façon totalitaire dans tous les champs de production culturelle universelle. Tout ceci nous conduit directement vers une dictature totalitaire des marchés financiers dans un monde où les crises sociales engendreront des effets désastreux en raison des catastrophes causées par la spéculation financière. Comme n'importe quel autre type d'idéologie, les vellétés totalitaires et théologiques de la mondialisation européocentriste investissent la totalité du monde contemporain. Une domination des dominés par les dominants qui n'est rendue possible que parce que les dominés ont au préalable intériorisé, consciemment ou inconsciemment, le langage de la domination économique, religieuse, politique, culturelle et intellectuelle¹⁸⁸.

La crise protéiforme qui gangrène l'Afrique contemporaine est également causée par un manque de recherche systématique de l'étiologie primordiale qui permet de voir les raisons souterraines et invisibles pouvant expliquer la marginalisation structurelle du continent¹⁸⁹. Le processus de chosification, de domestication et d'asservissement de l'indigène par l'indigène constitue une des trames de fond de la matrice dans laquelle se décline la crise négro-africaine contemporaine. Le manque, ou plutôt la rareté de modèles de figures éthiques éminentes, de pôles d'espérance pour une jeunesse désorientée, constitue une lacune endogène affectant le développement intégral du continent. Des figures exemplaires, telles que celles de Nelson Mandela, de Cheikh Anta Diop, de Léopold Sédar Senghor, de Kwame Nkrumah, de Hamed Sékou Touré, de Modibo Kéïta ou de Thomas Sankara, se font rarissimes sur le continent africain, au moment même où doit s'accélérer la dynamique de sa « renaissance ». Il s'agit donc d'une crise qui en définitive résulte du télescopage de

¹⁸⁷ *Idem.*

¹⁸⁸ *Ibidem*, p. 71-75.

¹⁸⁹ *Financiarisation de l'économie mondiale.*

deux dynamiques historiques : la période postcoloniale et la mondialisation néolibérale. Le contentieux postcolonial est en train de se solder par l'effritement des structures consolidant la vie collective, pendant que la mondialisation néolibérale projette le continent dans une situation chronique de misère, de disette et de chaos économique et politique¹⁹⁰.

La crise de l'État du Mali est symptomatique de la « crise planétaire » que l'humanité est en train de traverser due à l'imbroglio voulant soumettre la planète entière à des processus antagonistes de désintégration et d'intégration. Les dangers provoqués par les fanatiques religieux ou les dangers provenant de l'arme nucléaire sont autant de réalités qui devraient générer une prise de conscience collective. Le chaos géopolitique et la propagation de l'idéologie barbare de *Daech* sont autant de manifestations de la crise profonde que de grandes nations du monde ont contribué à façonner dans les quatre coins de la planète, jusqu'à l'émergence d'Al-Quaïda, hier, et l'État islamique, aujourd'hui. Un des problèmes de la civilisation contemporaine est que tout est devenu question de profits, bénéfices, PIB, croissance, chômage, etc., à tel point que la totalité des maux de la société semble avoir pour unique origine l'économie. Cette hyper financiarisation du monde par des mécanismes spéculatifs et les intérêts des multinationales pourrit le système économique. Il s'agit d'une dégradation contaminant le champ social, culturel et politique des États africains dont la souveraineté nationale demeure vulnérable aux manœuvres capitalistes visant le contrôle des ressources économiques. Il s'agit aussi d'une vision unilatérale et réductionniste qui favorise la tyrannie du profit, de la spéculation internationale et de la concurrence sauvage. Au nom de cette compétitivité, tous les mauvais coups sont dorénavant encouragés jusqu'à l'instauration d'une organisation djihadiste planétaire. Cette situation est simplement liée au refus d'aborder les réalités du monde dans leur complexité historico-politique, ce qui fait en sorte que la barbarie prospère du fait qu'elle efface

¹⁹⁰ *Ibidem*, p. 10-55.

la mémoire même de cette barbarie. Si bien que les Nations manquent d'un langage commun ainsi que d'un code de conduite commun. Dans tous les États postcoloniaux, le système éducatif est devenu inadéquat, puisqu'il ne traite plus les problèmes fondamentaux que chaque citoyen est appelé à affronter au cours de son existence. Il s'agit donc d'une crise économique, religieuse et politique dans laquelle se trouvent déboussolés tous les citoyens dépourvus d'un substrat idéologique adéquat.

Le problème de la crise de l'État en Afrique est que l'exercice même de la politique est anachronique, désynchronisé de la réalité et des attentes citoyennes de ses populations¹⁹¹.

Enfin, dans les raisons structurelles de la crise, il faudrait aussi signaler que la République, qui a accédé à l'indépendance dans des circonstances liées à l'éclatement de la fédération du Mali, a dû entamer dans l'urgence la construction d'un appareil étatique avec très peu de cadres formés. Si bien que le Mali souffre aujourd'hui d'un déficit de connaissances sur ses propres réalités socioculturelles qui remonte jusqu'à la Charte de Kouroukan Fuga. Ce travail a été fait dans la suite logique des pratiques administratives héritées de la colonisation empreinte de mépris pour les administrés. Ce nouvel État n'était tout simplement pas apte à assurer l'émergence d'une vraie république¹⁹².

Le problème que rencontre l'État du Mali, et qui se cristallise dans la crise de 2012, s'inscrit dans un registre suivi et temporel provenant de la complexité de l'enchevêtrement de problèmes internes structurels et d'éléments conjoncturels. La question de l'intégration politico-économique du Mali du Nord provient du temps de la création du Grand Sahara, structuré autour de la récurrence des revendications touareg depuis l'indépendance du pays. Ce qui démontre comment chaque conflit,

¹⁹¹ Denis Lafay, *La Tribune*. En ligne (consulté le 20 février 2016) :

⟨ <http://acteursdeleconomie.latribune.fr/debats/grands-entretiens/2016-02-11/edgar-morin-le-temps-est-venu-de-changer-de-civilisation.html> ⟩.

¹⁹² *Le Mali entre doutes et espoirs*, op. cit., p. 202.

bien qu'ayant sa propre dynamique, s'articule au précédent. À la problématique de la gestion du pouvoir politico-économique vis-à-vis des Touaregs se sont greffés d'autres facteurs de conflits plus récents. L'exemple manifeste étant la chute du régime de Kadhafi, située au cœur de toute une série d'évènements ayant abouti à l'effondrement de l'édifice politique et sécuritaire de l'État déjà fragilisé par une intense activité de convoyage d'armes et de trafics de tous genres.

2.3 La gestion de la crise

Notre conception des approches et des enjeux de la sécurité et de la stratégie¹⁹³ nous fait croire que la gestion de la crise malienne est devenue aujourd'hui un problème de « secrète défense » entre les puissances occidentales. Personne au Mali ne connaît exactement ce qui se passe au Mali dans la gestion de la crise de l'État. Le président de la République lui-même avoue ne pas savoir exactement ce qui se passe sur son propre territoire¹⁹⁴. Malgré la signature, en grande pompe, des accords de paix, ce sont toujours des groupes rebelles et djihadistes qui contrôlent toute la 8^e région du Mali (la région de Kidal). La gestion de la crise du Mali dépasse de loin les institutions de la République du Mali¹⁹⁵. Dès lors, l'État du Mali est *de facto* spectateur de la crise qui sévit sur son territoire depuis janvier 2012. Il s'agit d'une crise s'inscrivant dans la logique directe des guerres secrètes entre grandes puissances sur le sol africain. Le carnage perpétré par ces guerres secrètes entre grandes puissances prend naissance dans les décombres du mur de Berlin. Il marqua la fin des idéologies tout en permettant l'émergence d'un nouveau militantisme nimbé de djihadisme. Les grandes puissances, sous le respectable prétexte d'aider les pays

¹⁹³ Charles-Philip David, « *La guerre et la paix* », Montréal, Les Presses des Sciences Po, 2013.

¹⁹⁴ IBK sur les entennes de la télévision malienne en bambara en janvier 2017.

¹⁹⁵ Courrier international, « La CEDEAO et la difficile gestion de la crise malienne ». En ligne : <http://www.courrierinternational.com/une/2012/04/06/la-cedeao-et-la-difficile-gestion-de-la-crise-malienne> ».

pauvres d'Afrique, ne les regardent en fait que par le prisme déformant de la pérennisation de l'esclavage censé perpétuer, encore aujourd'hui, la colonisation et le néo-colonialisme. Les maux de l'Afrique subsaharienne ne s'expliquent et ne se comprennent qu'à partir des maux de la mère patrie, la France¹⁹⁶. Les manœuvres de domination des grandes puissances s'inscrivent tout simplement dans la suite logique de leur volonté d'assurer la protection de leurs intérêts stratégiques en Afrique. Les intérêts visent un nouveau partage des zones d'influence géostratégique sur le continent africain convoité par tous depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cette lutte entre grandes puissances se traduit par des stratégies plus ou moins avouables qu'il importe de camoufler sous des opérations relevant bien souvent du domaine du djihad clandestin dans la mesure où elles sont l'œuvre de Forces spéciales, d'agents de services secrets ou d'États agissant pour le compte d'autres États plus puissants¹⁹⁷. Ces jeux de l'ombre sont par surcroît encore plus obscurcis par des agences spécialisées dans la communication de masse¹⁹⁸. Celles-ci produisent sans cesse des informations conformes à l'idéologie occidentale hégémonique. Même s'ils ne sont pas embrigadés dans un militantisme contraignant, les journalistes occidentaux sont coincés par les exigences de rentabilité et de productivité qui font en sorte que le manque de temps les empêche de bien aborder et de bien comprendre la réalité de « l'idéologie africaine ». Depuis la chute du mur de Berlin, les États-Unis d'Amérique et leurs alliés ont donc décidé de remodeler la carte du continent noir afin d'y réduire considérablement l'influence de la France. Ce geste a mené à une guerre secrète par procuration, par divers mandataires, puisque les vrais protagonistes ne peuvent plus s'affronter directement tant ils sont liés depuis par de multiples alliances dont l'OTAN demeure le bras armé. Les mouvements rebelles et les djihadistes sont donc largement utilisés dans les différents conflits géostratégiques et économiques qui troublent la planète. La tragédie malienne était donc totalement intégrée dans le

¹⁹⁶ Pierre Péan, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard, 2010.

¹⁹⁷ *Idem*.

¹⁹⁸ Michel Onfrey, journal *Le Monde*, *op. cit.*

programme africain des grandes puissances mondiales¹⁹⁹. Les vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale ont depuis intégré l'Afrique et les Africains dans leurs priorités afin de rendre l'histoire universelle conforme à l'idéologie géostratégique de la domination occidentale. Ces vainqueurs se servent continuellement du continent africain comme d'un immense réservoir de matières premières sous le manteau du clientélisme pour maintenir le développement de leur grandeur nationale et impériale. Tant et si bien que la lecture de l'histoire immédiate de l'Afrique se trouve extrêmement compliquée par les jeux des nombreux intérêts qui s'y côtoient et s'y enchevêtrent. Les Africains savent que l'histoire qu'on leur impose, depuis la civilisation moderne, est celle dans laquelle ils ne peuvent que jouer un rôle passif²⁰⁰.

La gestion de la crise malienne fut d'abord encadrée par la résolution 2071 du Conseil de sécurité des Nations unies à l'initiative de la France qui, selon le général de Gaulle lui-même, ne saurait être la France sans la grandeur africaine. Malgré l'implication apparente de la CEDEAO dans la gestion de la crise malienne, c'est tout de même la France qui tient les cordons de la bourse et qui, dès lors, peut imposer ses médiateurs et d'autres intervenants afin d'entamer des négociations avec les groupes rebelles basés à Paris et afin d'accroître la mise internationale des bailleurs de fonds. Aucune politique malienne ni aucun Malien ne disposent d'autorité légitime capable de prendre des décisions qui s'imposent face à cette coalition internationale des bailleurs de fonds²⁰¹.

La théorie des guerres en Afrique²⁰² nous fait croire que la gestion de la crise du Mali est basée sur une succession de rébellions organisées depuis plus de 20 ans sans que

¹⁹⁹ Pierre Péan, *op. cit.*

²⁰⁰ Pierre Péan, p. 127-128.

²⁰¹ Fondation Frantz Fanon. « *Articles et réflexions sur l'intervention militaire au Mali* », En ligne : < <http://frantzfanonfoundation-fondationfrantzfanon.com/> >.

²⁰² Bernard Lugan, *Les guerres d'Afrique*, Paris, Éditions Rocher, 2013.

les autorités puissent apporter des réponses claires et satisfaisantes. Si bien que la perte rapide de toutes les régions nord du pays lors de l'attaque djihadiste du 22 mars 2012 témoigne de l'incapacité de l'État à gérer une crise émanant du chaos provoqué par un coup d'État militaire. Chaos qui entraîne une désorganisation de l'armée et une tension sociale tellement forte que le Mali est devenu, surtout avec l'agression du président de la République, la première source d'inquiétude de la communauté internationale. Les autorités maliennes n'avaient donc aucun autre choix, mis à part celui de demander de l'aide directement à la France afin de gérer la crise. L'intervention militaire française fut organisée en fonction de l'urgence de la création de conditions nécessaires et indispensables au retour d'un dialogue politique national²⁰³. Il s'agit d'une intervention n'apportant pas forcément une réponse adéquate à la dégradation continue des conditions politiques, économiques et sociales, non seulement au Mali, mais aussi dans l'ensemble de la sous-région, elle-même le produit de la structuration des politiques de déploiement des monopoles capitalistes de la triade impériale (États-Unis, Europe, Chine), toujours active dans la mise en œuvre de l'implantation des relais politiques de l'islam. La gestion de la crise fut donc structurée dans l'objectif précis de s'arroger le monopole sur le contrôle absolu du Grand Sahara²⁰⁴. Telles sont les différents motifs ayant conduit à l'opération Serval.

2.4 L'opération Serval²⁰⁵

À la suite de la lettre adressée à François Hollande demandant l'intervention du président malien, la France mobilisa 4 000 militaires comme réponse favorable à cette demande. La raison officielle de l'intervention était de bloquer l'avancée des terroristes dans le sud du Mali. Pendant que certains Maliens croyaient que l'arrivée

²⁰³ *Réflexion sur l'intervention militaire au Mali, op. cit.*

²⁰⁴ *Ibidem.*

²⁰⁵ La première intervention de l'Armée française au Mali en 2012.

de Serval allait prendre plusieurs semaines, la France, de son côté, était déjà prête depuis au moins une année. Tout comme un nouvel avatar de la Françafrique, la guerre africaine de François Hollande commença avec la crise du Mali. Cette intervention française en Afrique témoigne de la facilité du maintien de la politique de zones d'influence entre grandes puissances. La France a constamment maintenu une réelle politique de décolonisation, étant l'unique pays à entretenir des bases militaires permanentes depuis les indépendances africaines. Plus encore, c'est à partir de cette guerre au Mali que le peuple français voit se refléter, enfin, l'image d'un président fort, déterminé et installé à Paris. Derrière cet engagement noble de la France aux côtés des peuples africains en danger demeure la fabuleuse question du général de Gaulle. L'intervention humanitaire française dégage tout naturellement l'odeur d'un excellent parfum d'intérêts pétroliers et économiques soigneusement dissimulés sous le nom d'opération Serval. Dans les coulisses de ce bouleversement politique, la France a surtout interféré en usant de très fortes pressions dans le but d'écarter précisément certains acteurs politiques maliens qui dérangent l'opération. La France a su créer des alliances utiles tant avec le sommet de l'État malien qu'avec des djihadistes qui ont tout simplement décrété la division du territoire malien à partir de Paris. Ce n'est un secret pour personne que le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), officialisé à Paris est davantage un mouvement d'éclairage utile pour les visées d'exploitation des prometteuses ressources naturelles du Mali. Le gouvernement français et les responsables des multinationales du gaz et du pétrole ont officiellement relativisé les découvertes en matière de ressources naturelles malgré d'importantes données très bien documentées et certifiées par le directeur de *Total en Afrique*, monsieur Jean-François Arrighi de Casanova, qui n'a pas hésité à parler du Mali du Nord comme d'un nouvel eldorado²⁰⁶.

²⁰⁶Tariq Ramadan, *Le Mali, la France, et les extrémistes*, Fondation Frantz Fanon.
En ligne : < <http://frantzfanonfoundation-fondationfrantzfanon.com/> >.

Avec ces immenses découvertes gazières et pétrolières, le Mali du Nord regorge d'un minimum de cinq bassins des plus prometteurs en ressources naturelles. Avec l'opération Serval, il est certain que la totalité des perspectives d'exploitation est dorénavant ouverte aux compagnies françaises avec *Total* comme chef de file. Ayant déjà investi plus de 100 millions de dollars au Mali du Nord depuis 2012, le gouvernement français comprend très bien que le peuple ami malien vaut bien la peine que l'on défende son sang, sa liberté et sa dignité, quand on sait, accessoirement, ce que recèle son territoire en gaz et en pétrole²⁰⁷. Choses qui confirment amplement la célèbre phrase du général de Gaulle sur les réalités de la décolonisation des États africains. La question djihadiste relève d'une stratégie politico-économique depuis la guerre d'Afghanistan des années 1970 jusqu'au soi-disant État islamique (*Daech*) qui fait l'actualité en 2016. D'ailleurs, les différents services secrets, américains comme français, ont admis faire usage de l'infiltration en s'appuyant sur des agents instigateurs²⁰⁸. Utiliser sciemment des terroristes fait paradoxalement partie des accords signés pour l'avènement et pour l'instauration de la paix, comme s'il s'agissait d'une façon naturelle d'encourager et de pousser les pyromanes djihadistes dans le but précis de rendre utile, nécessaire, incontournable et impérative l'action des pompiers (Serval) entraînant une répartition de rôles particulièrement efficace dans la gestion et l'exploitation des ressources des États convoités. La France, pays ami, est surtout amie de ses propres intérêts et cette façon d'intervenir n'est pas nouvelle dans la politique biaisée de la France-Afrique²⁰⁹. La destruction des extrémistes djihadistes du Mali du Nord n'est aucunement une promesse de liberté du peuple malien, mais davantage à long terme une nouvelle forme sophistiquée d'aliénation. On ne voit aujourd'hui que cette euphorie, cette célébration ou ce silence face à l'action libératrice de la France à travers l'opération Serval, unanimement soutenue par la communauté internationale. L'opération Serval

²⁰⁷ *Idem.*

²⁰⁸ *Idem.*

²⁰⁹ *Ibidem.*

est la suite logique du projet caressé, depuis l'aube des indépendances, du « Grand Sahara français » par le général de Gaulle. Le fait que Serval ait gagné cette guerre du Sahara n'est pas du tout une condition suffisante pour une reconstruction ultérieure de la société et de l'État maliens. Une vraie victoire aurait exigé la mise en commun de certaines autres conditions par le peuple malien lui-même²¹⁰.

Avec l'opération Serval²¹¹, la France se retrouve à n'exporter qu'un modèle démocratique et républicain qui n'est pas sans rappeler la mission civilisatrice pendant la période coloniale d'autrefois. Même à Paris, l'analyse de l'intervention Serval fut largement orientée par des présupposés idéologiques qui ont souvent pris un tour patriotique et gaullien afin de bien défendre la place de la France sur la scène mondiale. Plusieurs Français prétendent, cependant, que la mère patrie cherche, avec Serval, à réaffirmer son statut de puissance néocoloniale. En cette période de crise économique, Paris a effectivement l'intention de maintenir un contrôle adéquat sur les réserves d'uranium et sur les gisements d'hydrocarbures du Mali. Les services secrets français ont donc soutenu et armé les Touaregs du MNLA pour combattre et ranimer le vieux projet, esquissé en 1957, d'un Sahara indépendant²¹². L'objectif principal de ce projet étant de soustraire à la souveraineté algérienne les puits de pétrole afin de pouvoir mieux les gérer dans un État faible, enclavé, donc plus facilement manipulable et toujours favorable aux intérêts économiques de la France. L'opération Serval contrevient directement au slogan selon lequel il faudrait trouver des solutions africaines aux problèmes africains. Elle manifeste des velléités d'une certaine Françafrique habituée à mettre en place des gouvernements taillés sur mesure dans l'État du pré carré. Si bien que Serval contraint l'Élysée à mettre en sourdine ses critiques contre la nature dictatoriale des régimes africains qui soutiennent l'opéra-

²¹⁰ Fondation Frantz Fanon, *op. cit.*

²¹¹ Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Les nouvelles menaces contre la France*, Paris, Fayard, 2013.

²¹² *Ibidem.*

tion²¹³. L'opération Serval en elle-même se comprend mieux à partir des réalités structurant le contexte régional et international dans une dimension mondiale justifiant l'intervention directe d'une France soucieuse de bien assurer son approvisionnement en ressources naturelles. Les facteurs d'avènement de l'opération Serval plongent leurs racines profondes dans la longue histoire qui oblige à revenir sur la genèse coloniale d'un territoire géré par la France comme un réservoir important de matières premières. Comme partout en Afrique subsaharienne, les territoires conquis furent toujours exploités pour des raisons de développement économique, politique et social de la France conquérante depuis le temps de l'indigénat. Cette domination de la métropole se fondait sur les coutumes locales tant qu'elles pouvaient être applicables au rehaussement des principes de la civilisation française²¹⁴.

L'engagement de l'armée française au Mali contre des groupes armés se réclamant de l'islam radical résulte de la débâcle de l'armée malienne. Pour très bien appuyer le déclenchement de l'opération Serval, la France a largement participé à la marginalisation des acteurs politiques maliens tout en jouant de son influence auprès des instances régionales et internationales²¹⁵. Le fait que la diplomatie et l'armée françaises jouent les premiers rôles dans la crise malienne relèvent toujours d'une suite logique des actes posés depuis le projet du Grand Sahara. L'intervention française lancée le 10 janvier 2013 fut manifestement préparée de longue date. L'opération elle-même, baptisée Serval, du nom d'un petit félin africain, déployait en sol malien 12 000 tonnes de matériaux militaires, en plus des avions Rafale, ainsi que des hélicoptères Tigre. L'exercice de relations publiques et la campagne médiatique sur l'opération Serval atteignent son apogée le 2 février 2013 lorsque le président François Hollande endossa son rôle de nouveau chef de guerre en se faisant filmer

²¹³ Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *La tragédie malienne*, Paris, Éditions Vendémaire, 2013, p. 10-24.

²¹⁴ *Ibidem*, p. 28-40.

²¹⁵ *Idem*.

paradant devant ses troupes à Bamako et à Tombouctou au milieu des Maliens en liesse. La propagande massive déployée par les médias français dans le but de défendre le bien-fondé de l'opération pour réconforter la légalité internationale de la France est relayée par plusieurs télévisions. Le 28 mars 2013, le président Hollande déclare à la télévision française que tous les objectifs de Serval sont atteints à l'exception de celui de la libération des otages français retenus au Sahel²¹⁶.

L'objectif principal était l'ouverture d'une base permanente de l'armée française au Mali du Nord²¹⁷. Le maintien d'une partie du contingent sur ce territoire, au moins 1.000 hommes, témoigne effectivement de l'atteinte du but fixé. D'ailleurs, lors de son allocution du 28 mars, le président Hollande, dans une posture rappelant de forts relents coloniaux, se déclare « intraitable » sur la question du respect par le gouvernement malien des calendriers fixés par la France et les autres bailleurs de fonds quant aux délais d'organisation des scrutins de sortie de crise. Si bien que le 22 avril 2013 le Parlement français adopta à l'unanimité la prolongation indéfinie de l'opération Serval pour le maintien de la présence de l'armée française en sol malien. Trois jours plus tard, le Conseil de sécurité des Nations unies, fortement influencé par la France, approuva à son tour la résolution 2100 instituant une mission de maintien de la paix au Mali dans laquelle l'armée française aura tout naturellement la part du lion²¹⁸.

Si la tentative de créer l'OCRS a échoué, la France trouve cependant, avec l'opération Serval, la solution pour préserver ses intérêts économiques par sa politique de sécurisation de l'accès aux matières premières dans le nord du Mali. L'opération Serval a permis à la France de signer des accords de défense et de partenariat avec les nouvelles autorités maliennes issues des scrutins organisés selon le calendrier français

²¹⁶ Survie, *La France en guerre au Mali, enjeux et zones d'ombres*, Belgique, les Éditions Tribord, 2013.

²¹⁷ *Idem*.

²¹⁸ Survie, *La France en guerre au Mali, enjeux et zones d'ombres*, p. 10-13.

sur le territoire malien, ce qui du coup lui assurait la mainmise sur le Sahara et ses richesses. Ces accords prévoient une clause d'approvisionnement préférentiel pour la France sur la totalité des matières premières essentielles à un prix dérisoire²¹⁹. L'indépendance énergétique de la France étant impossible sans ces matières premières, sa filière nucléaire lance alors sa campagne de prospection du sous-sol malien resté quasi inexploité jusqu'à présent. L'opération Serval est donc la suite logique de l'accélération de la course aux matières premières fait en sorte que toute la zone du Sahel est devenue l'objet d'une âpre et évidente lutte d'influence entre grandes puissances. L'État du Mali est alors tout naturellement une cible pour les bailleurs de fonds des grandes puissances dont les politiques sont ouvertement guidées par la volonté de sécuriser des sources d'accès aux matières premières²²⁰. Le bassin pétrolier de Taoudéni et de Kidal intéresse particulièrement le groupe Total et son partenaire, le Qatar Petroleum. À cela s'ajoute l'immense intérêt du géant Areva poursuivant l'objectif de continuer à alimenter l'industrie nucléaire civile et militaire de l'Hexagone en parallèle avec la politique de sécurisation des ressources. Les mines d'uranium du Mali représentent un enjeu de sécurité fondamental pour la France et ses multinationales. Depuis l'opération Serval, la France a enregistré un confortable profit s'élevant à plus de 314 millions d'euros, contre 276 millions en 2010. Ce montant doit évidemment être comparé à la totalité de l'aide publique française au développement distribuée au Mali, inférieure à 60 millions d'euros. Malgré la crise de l'État du Mali, plus de 150 filiales et sociétés à capital français sont physiquement présentes sur le territoire malien. Parmi les enjeux économiques sous-jacents de la France figure en première ligne la vente de matériels militaires de pointe utilisés pendant les démonstrations de l'opération Serval. Il s'agit ici d'une intervention menée pour la sauvegarde des intérêts français dans le Sahara, une volonté permanente de contrôle des richesses de cette zone ayant constamment poussé la

²¹⁹ *Idem.*

²²⁰ Survie, *op. cit.*, p. 35-43.

métropole à veiller sur cette dernière depuis la période coloniale. Soutenant certains projets du Front de libération de l'Azawad (MNLA) contre l'État malien, l'opération Serval considère de façon manifeste les populations vivant au nord comme transmettrices d'opinions à l'égard de ce mouvement qui tire ses racines dans le passé des précédentes rébellions. Serval entérine ainsi le projet de la mise en valeur d'un territoire touareg culminant autour du Sahara comme important espace géostratégique et représentant des enjeux politiques intéressants. Il s'agit en définitive d'une guerre de reconquête coloniale préparée de longue date pour assurer l'évolution économique du colon²²¹.

L'opération Serval, pensée et préparée bien avant l'éclatement du conflit, révèle les enjeux et les bouleversements ayant cours au Sahel. En affrontant les djihadistes, Paris multiplie déjà son rapport à d'autres conflits, notamment en Syrie. Aujourd'hui comme hier, l'histoire passe par l'Afrique, et Paris assume pleinement cette entrée en guerre considérée comme une guerre de nécessité qui ne pouvait faire l'objet d'aucune improvisation et d'aucune précipitation. Le Sahel était devenu cette zone géostratégique d'importance prioritaire, les services de renseignement de la DGSE y étant physiquement présents depuis 2007 en vue des préparatifs de Serval²²². Les militaires français élaboraient des scénarios d'intervention au Mali depuis que la France avait été désignée ennemi principal d'AQMI en 2005, avec des rapt d'otages revendiqués par des groupes qui lui sont affiliés. L'armée française était prête et attendait l'ordre d'intervenir en fonction de la légitimation internationale de l'Opération. Cette légitimation fut ficelée à Chicago le 19 mai 2012 lors de la rencontre, en marge du sommet de l'OTAN, entre le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian et Léon Panetta chef du Pentagone. À la suite de cette rencontre, une note fut envoyée au président américain et au président français en prévision d'un conseil restreint ex-

²²¹ *Ibidem*.

²²² Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, Paris, Fayard, 2013, p. 12-40.

clusivement réservé aux problèmes du Sahara et qui devait avoir lieu deux jours plus tard²²³. En raison des enjeux de sécurité dans le monde occidental, un document de stratégie globale prendra acte des objectifs de libération des otages maintenus dans le sanctuaire d'Al-Qaïda au Mali du Nord. Finalement, les Américains, un peu réticents depuis les événements qui ont eu lieu à Benghazi, ont demandé aux Français de prendre la responsabilité de l'opération. Deux mois et demi plus tard, tout était décidé dans les grandes lignes au sein du ministère de la Défense française. Les dossiers de cibles furent constitués et à partir de septembre 2012 les satellites-espions, ainsi que les forces spéciales repérèrent les centres de commandement, les dépôts de carburant et de munitions d'Al-Qaïda au nord du Mali. L'état-major français peaufine ses plans opérationnels et planche sur l'opération Serval. Si bien que toute la puissance des renseignements, satellites, avions-espions, surveillances électroniques et agents secrets fut concentrée sur le Sahel. Évidemment, ces préparatifs n'ont pas été rendus publics afin de ne pas compromettre la vie des otages. Tout était fin prêt avant ce fameux 9 janvier 2013, date à laquelle une lettre du président malien Dioncounda Traoré, réécrite par l'Élysée, demande une intervention officielle de la France pour sauver le Mali des griffes des djihadistes venus de Libye²²⁴.

Compte tenu de ce qui précède, nous pensons les raisons structurelles et géostratégiques de la crise malienne ont conduit à une certaine forme de gestion de cette crise qui nous aboutissant directement sur les questions de sécurité que nous allons maintenant abordées au chapitre III.

²²³ *Idem.*

²²⁴ Isabelle Lasserre, *op. cit.*

CHAPITRE III

LA SÉCURITÉ

Le dialogue sur le complexe « sécurité et développement²²⁵ » nous démontre que la sécurité est avant tout le fait de se croire à l'abri du danger, une assurance qui nous permet de dormir tranquille. Absence de danger grâce à la défense et la protection de l'armée ou d'une organisation capable d'assumer cette assurance. La sécurité des individus dans les États modernes ne repose pas sur la terreur des supplices, elle repose sur l'automatisme de la défense militaire. Pour assurer l'ordre public, les forces de sécurité sont mises à disposition des préfetures. La sécurité nationale ou la sécurité internationale sont toutes deux des phénomènes de sécurité collective reposant sur des garanties de protection mutuelle entre individus ou entre États-nations. Le Conseil de sécurité, qui demeure le plus important organe de l'ONU, est au cœur de la sécurité internationale du monde moderne²²⁶.

Tout cela nous ramène à un des points importants de notre travail que nous allons développer en fonction de l'hypothèse voulant qu'il devienne très illusoire de rechercher la sécurité dans l'accumulation des biens ou des conquêtes, dans l'accumulation du savoir ou des amis. La sécurité est d'abord et avant tout intérieure et la totalité des autres concepts de sécurité découle de cette paix intérieure que nous allons analyser plus en détail.

²²⁵ Dialogue sur le complexe sécurité et développement. En ligne :
< <http://www.oecd.org/fr/csao/dossiers/securite-developpement.htm> >.

²²⁶ *Le Petit Robert, op. cit.*, p. 1788.

Dans le cas de l'État du Mali, la sécurité militaire ou policière pour défendre les régions ou les frontières du nord s'avère impossible. Comme le président ATT lui-même avait avoué à la télévision malienne, le Nord du Mali est tellement vaste qu'il est impossible pour les forces de sécurité malienne de pouvoir sécuriser plus de 2 400 km de frontière. L'État malien n'a ni les moyens d'assurer la sécurisation de ses régions sahariennes ni la technologie militaire qui le lui permettrait.

Il est donc impossible de penser à la sécurité collective de l'ensemble des Maliens sans au préalable instaurer une réelle sécurité humaine qui permettrait à chaque citoyen de développer son génie créateur pour le bien commun. Ce concept de la sécurité humaine permet de faire le pont entre deux notions, celle de la sécurité étatique et celle de la sécurité individuelle de chaque citoyen. Cette sécurité n'est plausible qu'en l'absence de violence structurelle, obtenue dans un état de paix positif où la justice sociale concourt au bonheur collectif. Cette forme de sécurité permet au bien-être individuel de primer les intérêts géostratégiques des États-nations. Il s'agit donc d'une stratégie sécuritaire principalement basée sur la satisfaction des besoins des citoyens. Dans l'histoire de l'humanité, la plupart des conflits armés ont été causés par la privation de ces besoins humains individuels, contraignant des populations entières à lutter pour leur survie afin d'instaurer une justice sociale. Malgré le fait que la sécurité publique, celle qui assure la protection de l'État, soit atemporelle, la sécurité individuelle, celle qui assure la protection physique et morale des citoyens, demeure primordiale. Cette sécurité couvre tout naturellement la protection des citoyens contre les menaces provenant des organes ou des agents de l'État. La sécurité constitue aujourd'hui le défi le plus important auquel sont confrontés la plupart des États du monde. Le Mali et l'Afrique n'échappent pas à cette réalité, ayant acquis la

réputation peu enviable d'un véritable théâtre de violents conflits et d'instabilité politique, l'Afrique est la zone par excellence d'implosion des États²²⁷.

Le concept de la sécurité consacre l'État comme maître stratégique qui attribue à la dimension militaire une importance prépondérante depuis la mise en place du système westphalien de sécurité. Mais ce concept de sécurité est graduellement ébranlé et mis en brèche par le nouveau concept des relations internationales qui a vu le jour avec la fin de la guerre froide et qui remet désormais en cause la prédominance de la sécurité étatique au profit de la sécurité humaine, non militaire et non étatique. Ces nouveaux enjeux sécuritaires autour de la guerre et de la paix sont aujourd'hui indissociables lorsque nous voulons poursuivre une franche réflexion sur la nouvelle configuration des relations internationales. Cette nouvelle configuration entraîne la fin de la souveraineté nationale pour la quasi-totalité des États faibles, de même que celle de leur capacité militaire de sécurité Étato-centrée. Celle-ci aboutit au triomphe du droit des États les plus forts et surtout à la prédominance américaine dans la nouvelle configuration des relations interétatiques. La guerre préventive remplace ainsi la guerre avec le primat de l'unilatéralisme aux dépens du multilatéralisme qui renvoie au nouveau système de la guerre impérialiste. Depuis la chute du mur de Berlin, les événements qui se succèdent démontrent la permanence de l'insécurité dans les États faibles, insécurité qui fait dorénavant partie du décor de la scène politique internationale. Les luttes d'influence, plus réelles que jamais au cœur des rapports internationaux modernes, y compris le recours à la violence organisée, prouvent que le terrorisme et les guerres préventives représentent désormais les deux faces d'une seule et même dynamique²²⁸. Depuis le 11 septembre 2011 jusqu'au 13 novembre

²²⁷Institute for Security Studies, « *Rapport sur la sécurité humaine dans l'espace CEDEAO* ». En ligne : http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6925~v~Rapport_sur_la_securite_humaine_dans_l'espace_CEDEAO_-_Les_cas_du_Benin_du_Burkina_Faso_de_la_Guinée_et_du_Togo.pdf.

²²⁸Charles-Philippe David, *La guerre et la paix*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

2016, et depuis l'inoubliable dimanche noir d'Abidjan en passant par les massacres de Ouagadougou en janvier 2016 ainsi que par ceux de l'hôtel Radisson Blue de Bamako en novembre 2015, il devient évident qu'il faut repenser le concept même de sécurité. L'État, objet référent de la sécurité, ne se retrouve plus au cœur de celle-ci. L'ennemi étant maintenant omniprésent, sans domicile fixe, la menace djihadiste devient non étatique. Profitant de la mondialisation, cet ennemi peut dès lors attaquer la planète entière grâce, entre autres, à la perméabilité des frontières des États faibles. Ces djihadistes prouvent que la transnationalité du terrorisme peut soumettre l'ordre international aux aléas de la peur²²⁹.

Compte tenu du fait que les acteurs transnationaux du terrorisme tels qu'Al-Qaïda façonnent l'environnement sécuritaire de la géopolitique mondiale, les enjeux régionaux de la sécurité dans la zone ouest-africaine se butent dorénavant aux velléités des puissances hégémoniques. Les fondements mêmes de cette sécurité sont déterminés par les influences et les capacités militaires de l'hégémon américain. Étant toujours considéré comme action politique, le terrorisme est mené par des acteurs non étatiques qui utilisent la violence envers des populations innocentes. Orienté par des finalités politiques et idéologiques, le terrorisme maintient conséquemment un climat de peur perpétuelle. Avant de détourner des avions, Al-Qaïda a d'abord extorqué des pays entiers, non pas au nom d'un djihadisme soutenu par un État, mais au nom d'un État commandité par le djihadisme. Le djihadisme profite largement de la déterritorialisation des relations internationales, à l'instar du système financier mondial, tandis que cette déterritorialisation conduit à l'affaiblissement des souverainetés. Ses quartiers généraux s'érigent dans les États faillis où les gouvernements sont absents²³⁰. Aujourd'hui, l'organisation terroriste Al-Qaïda s'est muée en un consortium de franchises très décentralisées où chacune tente de trouver

²²⁹ Benjamin R. Bardé, *Djihad versus Mc World*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.

²³⁰ Charles-Philippe David, *op. cit.*, p. 14-20.

ses propres moyens de survie. Le nombre d'attentats commis par des franchisés augmente ainsi selon les préoccupations financières de chaque groupe²³¹.

Parmi les grandes transformations des relations internationales, une question centrale rattachée à la sécurité doit être soulevée, car ces transformations modifient radicalement les concepts et les réflexions sur la notion de sécurité. Les enjeux de sécurité dans la sous-région ouest-africaine sont constamment réévalués en fonction des intérêts géostratégiques des acteurs du nouvel ordre mondial depuis la fin de la guerre froide. Ce changement dans la conception de la notion de sécurité est inspiré par la volonté d'imposition d'une nouvelle vision de la réforme du système international. Il s'agit d'une redéfinition du concept de sécurité permettant aux grandes puissances de poursuivre des intérêts nationaux et de maintenir leur suprématie sur l'exploitation des ressources des États faillis du système international. De cette façon, l'organisation permet d'écarter les menaces qui pèsent sur les sources d'approvisionnement des grandes puissances en matières premières et de réduire leur vulnérabilité. Plusieurs de ces enjeux sécuritaires en Afrique sont tributaires de la boulimie des grandes puissances militaro-capitalistes qui accaparent ces sites d'approvisionnement en matières premières pour leurs industries.

Les enjeux régionaux de la sécurité ouest-africaine sont donc d'abord définis au regard de la sécurité économique et militaire des grandes puissances avant de l'être par rapport à la sécurité de ces États postcoloniaux. Compte tenu de cette volonté d'éliminer les obstacles menaçant la poursuite des objectifs de la politique économique des grandes puissances, la sécurité se trouve désormais entre les mains d'un petit groupe d'acteurs clés s'employant à organiser et à orienter un passé colonial qui affecte la souveraineté et la survie des institutions des États « nouvellement indépendants ».

²³¹ *Ibidem*, p. 20-22.

L'État du Mali, à l'instar de la totalité des États ouest-africains, est complètement dépassé et n'a plus la capacité de résoudre seul ses propres problèmes de sécurité. Du point de vue de la sécurité, les États postcoloniaux sont tous des États mort-nés. L'affaiblissement et l'effondrement de cet État postcolonial caractérisent ce troisième millénaire. Les fonctions régaliennes de cet État continuent de s'effriter et sont de plus en plus monopolisées par les multinationales des grandes puissances²³².

Les États postcoloniaux sont de grandes sources d'insécurité en raison de leurs faiblesses structurelles et de leur modèle étatique importé de l'Occident et mis en place à partir d'une mauvaise application des principes de Westphalie. Principes leur semblant tout à fait artificiels et destructeurs, étant donné leur immense vulnérabilité due au traumatisme de la dénaturation de l'esprit de la Charte de Kouroukan Fuga. La construction de ces États s'est faite tellement rapidement, au demeurant à l'image de celle de l'État occidental, que des crises ont automatiquement éclaté et sont dorénavant très difficiles à gérer par un appareil étatique encore inadéquat. La légitimité de cet État est justement remise en cause par l'importation des idées occidentales d'auto-détermination et d'une mauvaise interprétation du respect de la charte des droits de la personne. Si bien qu'à l'intérieur de ces États, nous assistons à la fin de la sécurité militaire au profit de l'émergence de la sécurité humaine. Grâce à la mondialisation, le contexte des rapports économiques et stratégiques entre les États a changé. Pour les États faibles, la notion de souveraineté perd de son lustre et périlite de plus en plus sous l'influence grandissante des multinationales des grandes puissances.

De plus, les multiples attentats suicides perpétrés au cœur de l'Occident consacrent éloquentement l'évolution d'une vision étatique vers une vision humaine de la sécurité²³³. La nouvelle orientation du système international se caractérise par des

²³² Charles-Philippe David, *op. cit.*, p. 40- 67.

²³³ *Idem.*

menaces non militaires qui renforcent l'importance de la sécurité politique, économique, sociétale et environnementale. La mondialisation de la sécurité relève d'une vision fondée sur les rapports de domination entre les grandes puissances opérant leur processus de contrôle de l'ordre économique. Raison pour laquelle survient l'obsolescence du contexte stratégique exclusivement dominé par les seules préoccupations militaires au profit de l'émergence d'une nouvelle ère orientée en fonction des priorités et des besoins de la sécurité humaine. Ce processus entraîne forcément la déconstruction stratégique de l'ordre westphalien, puisque les États, les plus faibles d'entre eux étant les premiers affectés, perdraient le monopole de la violence légitime, non seulement en tant qu'acteurs, mais aussi comme sujets de la sécurité. Cet affaiblissement des structures étatiques au profit des multinationales transforme l'analyse des problèmes de sécurité qui réduiront l'autonomie des États et conduiront à l'émergence d'un monde sans souveraineté nationale. Telles sont les raisons de la transformation de la sécurité militaire vers la sécurité humaine qui, elle, entend protéger les individus contre les menaces économiques, alimentaires, médicales, environnementales, personnelles et politiques²³⁴.

3.1 Liens entre sécurité et développement

Aujourd'hui, en tenant compte des multiples sens accordés au mot développement, il serait difficile de faire un lien direct entre sécurité et développement. Car il s'agit d'abord et avant tout de sécuriser le développement²³⁵ des pays pauvres. Ce lien est donc sujet à plusieurs formes d'interprétation et attire l'attention sur un vaste ensemble d'enjeux et de domaines stratégiques. Dans un monde complexe et interdépendant, trouver un lien direct entre sécurité et développement exigerait une approche

²³⁴ Charles-Philippe David, *op. cit.*, p., 73-102.

²³⁵ Marie-Ève Desrosiers, « *Lien entre sécurité et développement* ». En ligne :
< http://ssms.socialsciences.uottawa.ca/vfs/.horde/offre_cours/syllabus/00047916883_ECH4710A.pdf >.

conforme à l'image de ce monde, une approche complexe et intégrée qui permettrait de mieux analyser un ensemble d'enjeux et de domaines tous reliés entre eux. Mais aujourd'hui la réalité de la souveraineté et de la sécurité de l'État du Mali dépend totalement de la réalité de la position mondiale de la France et du système onusien²³⁶. Désormais, les domaines tels que la pauvreté, les conflits intra étatiques, les États faillis, l'aide au développement et le développement humain sont autant de secteurs d'analyse que l'on examine afin de trouver un lien entre sécurité et développement²³⁷.

Dans le cas des « États postcoloniaux » comme le Mali, la proportion du lien entre sécurité et développement implique de nombreuses conséquences dans la conduite de leurs politiques étrangères visant à mieux mettre l'accent sur l'aide publique au développement. C'est en cela que la notion de la sécurisation du développement pourrait explicitement avoir un lien avec la militarisation de l'Aide publique au développement (ADP). Face au rôle de plus en plus important des acteurs du développement des États puissants déjà développés, l'ADP se voit confier la double mission de promouvoir et de maintenir la paix et le développement. Le lien entre sécurité et développement est donc socialement construit en fonction du maintien de la domination des grandes puissances sur les États tiers-mondistes. Il existe donc une vraie ambiguïté quant aux liens entre sécurité et développement ; le concept même de l'aide publique au développement est purement un concept de sous-développement qui permet le maintien permanent de l'assisté dans un état, à priori, d'infériorité et de faiblesse.

L'élargissement de la notion de sécurité à des enjeux autres que militaires aboutit à une notion de la sécurité humaine qui inclut des enjeux stratégiques traditionnellement compris comme faisant partie de la catégorie du développement²³⁸. Il s'agit d'un élargissement du concept de sécurité qui englobe des enjeux

²³⁶ Michel Collon. En ligne : < https://www.youtube.com/watch?v=QhNbs-4bl_M >.

²³⁷ Charles Saliba-Couture, *Les liens entre sécurité et développement*, Paris, l'Harmattan, 2012.

²³⁸ Charles Saliba-Couture, *op. cit.*, p. 11-24.

traditionnellement compris comme inhérents au développement. Aujourd'hui, c'est cette notion du développement qui est structurée autour du développement des individus. Si bien que sécurité humaine et développement humain deviennent les deux faces d'une même pièce donnant l'illusion d'un dénominateur commun. L'humanisation aussi bien que l'élargissement du concept de sécurité et même du concept de développement ont fini par jouer un rôle crucial dans la construction du lien entre sécurité et développement. Quelle que soit l'analyse théorique, la pratique de la sécurité dans l'État du Mali et dans les autres États de la région démontre clairement qu'il est impossible et inimaginable d'instaurer un réel système de sécurité et de défense frontalière sans l'appui technologique et militaire des grandes puissances. C'est pourquoi les termes de sécurité et de développement sont ici inextricablement confondus ; une ambiguïté et un flou permanent existent entre acteurs de sécurité et acteurs du développement. Dorénavant l'argument principal est qu'afin de pouvoir faire face à de nouvelles menaces, telles que le djihadisme et les conflits intra étatiques dans un État fragile, il serait nécessaire de faire la promotion de la cohérence des politiques intégrées d'interventions militaires entre les grands acteurs du système mondial. Même si les populations soi-disant bénéficiaires n'ont pas demandé ou accepté le discours sur le lien entre sécurité et développement, les grands acteurs du monde voient tout de même plusieurs avantages au maintien de ce discours, et ce, pour des raisons déjà évoquées²³⁹.

Un autre aspect du lien entre sécurité et développement est relatif au fait qu'il existe un rapport entre l'insécurité à Bamako et l'insécurité à Paris. C'est-à-dire que l'insécurité chez l'acteur principal, le pourvoyeur de l'aide au développement, influe forcément négativement sur l'aide au développement à apporter à l'État failli. Compte tenu du fait que Paris est devenu une des principales cibles d'AQMI depuis 2011, les jeunes de ses banlieues partent de plus en plus nombreux au Sahel pour y mener la

²³⁹ Saliba, *op. cit.*, p. 63-68.

guerre sainte contre de soi-disant mécréants²⁴⁰. Les groupes qui ont donc pris le contrôle du Mali au Nord en 2012 ont fait de cette zone un pôle d'attraction pour des candidats européens au djihad, surtout des Français convertis ou d'origine subsaharienne qui se sont radicalisés dans les cités parisiennes au sein des groupes salafistes. Pour se façonner une image de djihadistes internationaux, rien de mieux que de présenter la France comme un ennemi de l'islam et de prendre des Français en otage.

3.2 L'insécurité est-elle la cause de la pauvreté du pays ?

De prime abord, il est très facile de constater que la corruption est un problème majeur de sécurité. Au Mali, il existe une corruption grandissante qui sape les fondements mêmes de l'État. La corruption étant un ensemble des moyens employés pour faire agir quelqu'un contre sa conscience et contre son devoir²⁴¹. Il s'agit de l'utilisation abusive d'une position dans la fonction publique au profit des gains personnels. Dans l'État du Mali, la corruption et la délinquance financière sont devenues le principal facteur annihilant tout effort de développement. La corruption a tout simplement gangrené la totalité des corps de l'État jusqu'au sommet. Cette corruption est donc devenue, au fil des années, une réelle menace pour la stabilité sociale et pour la sécurité nationale. D'ailleurs, l'affaire du *Boeing* surnommé « Air Cocaïne » démontre et révèle allègrement l'extrême vulnérabilité de l'État du Mali face à la grande corruption liée aux groupes mafieux qui sont eux-mêmes alliés des djihadistes²⁴². La corruption a pris une proportion tellement gigantesque et une dimension gravissime que ses conséquences sur les conditions de vie des populations ont été les véritables catalyseurs de la révolution populaire de mars 1991²⁴³.

²⁴⁰ *Ibidem*, p. 65-68

²⁴¹ *Idem*.

²⁴² *Le Mali entre doute et espoir, op. cit.*

²⁴³ *Ibidem*, p. 181.

Révolution qui a finalement culminé avec le coup d'État entraînant la chute du régime dictatorial du général président Moussa Traoré.

La corruption ayant aujourd'hui envahi toutes les sphères de la vie nationale malienne devient progressivement un phénomène qui menace non seulement la cohésion nationale, mais aussi la stabilité et la survie même du pays. L'effondrement rapide de toutes les institutions de la République en mars 2012 prouve justement leur perte de légitimité, radicalement ébranlée par le phénomène de la corruption qui ne fait que creuser chaque jour davantage le fossé entre les citoyens et l'État failli. Si des secteurs névralgiques de l'État, tels que la sécurité, s'effondrent comme des châteaux de cartes sous l'effet de la corruption, il devient alors évident qu'il n'y a plus aucun autre moyen d'arrêter la chute vertigineuse de l'État failli. Ce qui est encore plus grave dans le cas malien est que la corruption et son corollaire le culte de l'argent facile ont irrémédiablement érodé la notion même de bien public capable de développer un sentiment patriotique d'appartenance à une nation dont l'intérêt général doit primer. Le citoyen malien se trouve aujourd'hui dans une telle situation de désillusion qu'il finit par oublier les principes de base propres à remettre le pays sur une trajectoire de développement harmonieux et respectueux de l'intérêt collectif.

La corruption a installé dans l'opinion publique malienne une très grande indifférence par rapport aux biens publics au profit d'un intérêt pour l'enrichissement individuel. Entre les mains d'une toute petite minorité, la centralisation des moyens financiers, matériels et humains constitue une véritable entrave à l'efficacité de l'État²⁴⁴. Si bien que l'État se trouve radicalement affaibli sur son propre territoire à cause de l'accaparement des pouvoirs et des moyens par des groupuscules politiques. L'ampleur du fossé entre bureaucrates et usagers a introduit une telle marge d'arbitraire, voire de violence, que la rationalité de l'État importé clés en main

²⁴⁴ *Idem.*

devient une sorte de mépris du bien public. Vaincre la corruption demeure aujourd'hui le plus grand et le plus important défi lié à l'instauration d'un minimum de sécurité dans la démocratie malienne²⁴⁵.

Il est donc possible de confirmer que l'insécurité est l'une des causes de la pauvreté de l'État du Mali, d'autant plus que cette pauvreté le transforme en terreau fertile pour le djihadisme. Le consensus désormais universel est que le sous-développement, la pauvreté et la fragilité de l'État constituent des terrains fertiles au terrorisme. Le terme pauvreté, opposé à celui de sécurité, fait référence à des concepts pratiques derrière lesquels la communauté humaine pourrait partager, de façon plus équitable, les ressources de la planète. La problématique de l'insécurité et de la pauvreté est relative à la question de la croissance économique et surtout à la juste répartition des ressources capable de combler les besoins des populations. Le trop grand fossé entre riches et pauvres pourrait éventuellement aboutir à des questions de sécurité susceptibles de faire le lit du développement inégal. Les questions de sécurité aussi bien que les questions de pauvreté sont toutes deux structurées autour d'une forme de philanthropie inexistante entraînant une nette domination économique et politique forgée sur un paternalisme ambiant de prédation et de gestion patrimoniale du pouvoir. L'État du Mali, à l'image des autres États africains, est sans aucun doute confronté à ce problème de sécurité et de pauvreté qui plonge des millions de jeunes dans une situation où ils sont sans travail, sans avenir, car sans aucune assistance, dans des inhibitions idéologiques non favorables au développement durable²⁴⁶.

L'insécurité, l'une des causes de la pauvreté de l'État du Mali, est volontairement entretenue pour permettre des interventions du genre de l'opération Serval en service commandé par les grands acteurs. Il s'agit d'une forme d'insécurité implantée de

²⁴⁵ *Ibidem*, p. 183-188.

²⁴⁶ Kalifa Goïta, *Développement Durable et Coopération Nord-Sud*, Québec, Les Éditions dhArt, 2015.

façon permanente dans les structures de fonctionnement non verbales de la Françafrique. La Françafrique est un iceberg dans lequel les idées du général de Gaulle, pour sacrifier les « indépendances africaines » au profit de la puissance française, furent mises en pratique²⁴⁷. Cet iceberg fut conçu par Jacques Foccart, *Monsieur Afrique* de l'Élysée, qui a sélectionné un certain nombre de chefs d'État africains pour qu'ils gouvernent en réalité au nom de la France. Pour donner l'impression d'avoir des « États indépendants », tout en leur imposant la domination française, il fallait des chefs d'État noirs au service exclusif de la France. Raison pour laquelle les services secrets français devaient même recruter des Africains, tels que le président Oumar Bongo du Gabon²⁴⁸. L'Afrique devient ainsi le continent ayant les terres les plus riches du monde, la jeunesse la plus dense et la plus prometteuse, mais les dirigeants les plus corrompus. À l'exception de la Guinée de Sékou Touré, l'ensemble des ex-colonies françaises fut entraîné dans ce système foccardien, où les chefs d'État corrompus pouvaient aisément *se servir* dans les caisses publiques de leurs pays sans aucune crainte et sans limites. Le point culminant de cette insécurité permanente et de ce contrôle est la création du franc des Colonies françaises d'Afrique (CFA) comme monnaie d'échange pour la quasi-totalité de colonies indépendantes. Moyen très efficace pour maintenir abusivement ces États tiers-mondistes dans une situation de dette économique-politique dont la clé se trouve à Paris. Si bien que des entreprises multinationales françaises telles que la société Elf Aquitaine ont été créées pour maintenir le contrôle des intérêts stratégiques de la France dans toute la sous-région. À elle seule, Elf comprenait un minimum de quatre cents agents secrets. Ainsi, l'insécurité et la corruption dans les sociétés africaines vont du président jusqu'au planton. Ce n'est donc pas un hasard si le développement

²⁴⁷ *Idem.*

²⁴⁸ François-Xavier Verschave, *De la Françafrique à la Mafrafrique*, Belgique, Éditions Tribord, 2004.

économique de ces États est conditionnel à l'exploitation sécuritaire et sans contrôle des matières premières dont regorge le sous-sol de la région²⁴⁹.

Ce sont là quelques-unes des raisons qui démontrent très clairement le parallèle entre insécurité et pauvreté qui empêche un réel développement économique dans les ex-colonies françaises de l'Afrique, telles que l'État du Mali. Ce qui nous conduit aux raisons de la pauvreté de l'État du Mali que nous allons analyser à travers ses perspectives d'avenir dans le chapitre IV.

²⁴⁹ *Ibidem*, p. 5-16.

CHAPITRE IV

LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ÉTAT DU MALI

La raison de ce chapitre est surtout d'analyser les causes profondes de la pauvreté de l'État du Mali. Dans ce chapitre nous analyserons la raison principale du sous-développement de l'État du Mali afin d'aboutir sur des pistes de réflexions sur la manière de sortir de cette pauvreté andémique.

Par-delà le mal et le bien, la colonisation en Afrique devrait aujourd'hui servir de tremplin en vue de soutenir le développement socioéconomique du continent. L'avenir de l'État du Mali se trouve d'abord et avant tout incrusté dans sa culture, culture structurée autour du défi du vivre-ensemble constitutionnalisés dans la Charte de Kouroukan Fuga. Pour que l'État du Mali s'épanouisse dans le concert des nations du système géostratégique des relations internationales, il faudrait indubitablement que le citoyen malien s'épanouisse lui-même à l'intérieur de son espace géographique ; retrouver l'axe originel de la Charte de Kouroukan Fuga qui fut désaxée par l'expérience non intégrée de la conquête coloniale. Il faudrait donc libérer l'énergie vitale du grand plan de la Charte pour assurer l'épanouissement du Malien nouveau. Cet épanouissement doit être profondément enraciné dans le socle culturel ancestral invoqué dans l'injonction au monde du « Serment du Mandé ». Le mode de structuration de ce fonctionnement ancestral faisait du groupe culturel le cadre de référence facilitant la pérennité du bonheur des humains au sein de l'empire. La cohésion et la stabilité du groupe sont enregistrées dans des codes ou dans des règles se transmettant

émotionnellement dans le subconscient collectif. L'évolution de l'humain²⁵⁰, vers le maximum de bien-être personnel, est inscrite dans ses racines culturelles et sociales. La culture demeure la clé civilisatrice de l'espèce humaine pour l'harmonie des politiques absorbées dans les relations internationales. La capacité groupale de la gestion de la haine se trouve transmutée en d'autres formes de liaisons qui prônent l'amour dans la division sociale du travail individuel²⁵¹. Grâce au développement des potentialités individuelles, le groupe pourra éveiller le désir du vivre-ensemble qui assure la survie collective. La haine est donc transmuée, refoulée et déplacée en dehors du collectif parce que regardée comme antisociale. Les lois ainsi inventées sont capables d'affranchir des esclaves et de leur donner le statut de citoyens libres pour assurer le maintien du socle de construction de l'harmonie sociale. L'objectif principal étant d'harmoniser les lois naturelles de manière qu'elles servent de référentiel culturel et social permettant de donner à l'humain l'essentiel de ses besoins, humain désormais dépourvu de haine trempée dans un intellectualisme déformant. Pour fortifier l'humain et lui faire gagner une confiance perpétuelle en ses propres capacités de faire advenir la fortification du vivre-ensemble, il fallait instaurer ce mode de fonctionnement social structuré autour du système de lois orales. Ce système permettait à chaque référentiel culturel de s'articuler avec ceux de leurs voisins dans le but de limiter le risque de conflit. Raison pour laquelle fut institutionnalisé le système du « Sinankouya » ou cousinage à *plaisanterie* sur lequel l'Occident pourrait bien prendre exemple pour favoriser le bon fonctionnement des liens sociaux. Il s'agit simplement d'un système politique de fonctionnement des groupes humains permettant d'enraciner leur culture dans des lois qui s'appuient sur les prémisses naturelles de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen.

²⁵⁰ *Être humain via le culturel*. En ligne :
 < <https://dub116.mail.live.com/?tid=cmjB8aY2vz5RGRamw75af6ig2&fid=flinbox> >.

²⁵¹ *Idem*.

Afin de mieux humaniser l'humain, il fallait façonner sa culture dans un mode de fonctionnement permettant d'éviter le chaos social. Compte tenu du fait qu'il est impossible pour l'être humain de bien fonctionner sans donner un sens à sa vie, la gestion de la haine devient alors cruciale pour la stabilité sociale et pour l'harmonie dans la civilisation.²⁵²

Le vivre-ensemble est impossible sans l'unité de la multiplicité et de la diversité. Si la diversité est le trésor de l'unité humaine, l'unité humaine demeure le fondement de cette diversité. Il s'agit de la prise en compte d'une complexité planétaire qu'Edgar Morin²⁵³ qualifie comme étant la grande voie qui n'a aucune porte déterminée, mais où aboutissent des milliers de chemins. Pour améliorer les conditions de vie dans l'État du Mali, il faudrait concomitamment améliorer l'homme malien lui-même ; l'un ne pouvant pas fonctionner sans l'autre. Il s'agit de trouver, à partir des résidus de la Charte de Kouroukan Fuga, des solutions permettant un autre mode de vie conforme à la poursuite de la modernité tout en la dépassant sur le plan du maintien de la sacralité de la vie humaine. Dit autrement, il s'agit d'un retour vers une forme supérieure de la culture qui restituerait à la société certaines qualités humaines détruites par la civilisation bourgeoise industrielle, et ce, en faisant un détour par le passé afin de pouvoir cheminer vers un avenir nouveau et radieux. Notre difficulté de penser le présent résulte de la politique qui met toujours de la distance entre l'évènement et la conscience de sa signification. La connaissance étant en retard sur l'immédiat, il devient impossible de percevoir la profondeur du présent. Notre niveau de connaissance est tout simplement abaissé par la rapidité des évolutions et des changements contemporains, aussi bien que par la complexité de la mondialisation. L'avenir de l'État du Mali se trouve également conditionnel à la bonne résolution de la crise de l'unification des autres États de la sous-région. Le Mali faisant partie

²⁵² *Être humain via le culturel*. En ligne :

⟨ <https://dub116.mail.live.com/?tid=cmjB8aY2vz5RGRamw75af6ig2&fid=flinbox> ⟩.

²⁵³ Edgar Morin, *La voie, pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard/Pluriel, 2012.

intégrante de la conscience globale de cette communauté, au destin indispensable, pour que cette zone géographique redevienne la terre patrie des populations mandingues. Ce n'est pas seulement l'absence d'une réelle souveraineté chez ces États qui empêche la formation d'une telle société ; c'est aussi le mouvement économique de la mondialisation du système international²⁵⁴.

Le développement du Mali est impossible sans une intégration préalable de la prospérité et du bien-être général des citoyens par la mise en place de programmes de réduction des inégalités au profit d'une paix sociale durable. Il s'agit d'un développement qui ne peut se concevoir que par la régénération même de la pensée politique, pensée politique qui demeure créatrice de l'action structurant l'évolution économique du citoyen. Le plus grand handicap dans le développement de l'État du Mali réside dans le déficit de l'art de gouverner qui n'a produit que de la cupidité depuis le régime dictatorial du général Moussa Traoré. Comme n'importe qu'elle autre stratégie, l'art de gouverner est une politique qui devrait constamment se donner comme mission sacrée la réalisation d'un idéal humain de liberté, d'égalité et de fraternité ouvrant la voie économique qui empêcherait le bateau Mali de chavirer dans le désastre de la catastrophe humaine, à l'instar du proverbe « Le Mandé peut tanguer, mais le Mandé ne chavirera jamais ». Cet art politique devrait une fois pour toutes savoir composer avec le réel afin de le modifier à l'avantage de la population. L'action politique est toujours fondée, implicitement ou explicitement, sur une conception du monde, de l'homme et de son histoire, c'est-à-dire sur une pensée²⁵⁵.

Le point le plus important qui apparaît dans la problématique du développement du Mali est que la bonne marche de l'État a cessé de faire l'objet d'une sérieuse réflexion chez la classe politique. Sa classe politique a simplement abandonné sa

²⁵⁴ Edgar Morin, *op. cit.*, p. 65-67.

²⁵⁵ *Idem.*

pensée et sa culture au profit des détournements de milliards francs CFA pour des fins personnelles. Si bien que notre classe politique ignore les méthodes qui seraient aptes à concevoir et à traiter les problèmes émanant de la complexité du monde²⁵⁶ pour mieux les intégrer à l'évolution du Mali. Ne pas savoir lier le local à l'international, le particulier au général serait le handicap de la pensée politique mettant l'État du Mali à la remorque du système économique mondial. Cette classe politique se détourne de toutes pensées qui pourraient éclairer les chemins du bien-être collectif imaginé par la Charte de Kouroukan Fuga.

Une des bases de la refondation des sociétés africaines se trouve très bien exposée dans les méthodes de conciliabule de la pensée africaine de Kouroukan Fuga. Il s'agit d'une pensée qui sut saisir l'importance de la culture dans le développement humain. Seule une pensée rigoureusement ancrée dans un univers culturel déterminé est capable de contribuer, de manière durable, à l'amélioration des conditions de vie culturelles et matérielles d'une population donnée. Une carence de pensée authentique conduit inéluctablement au désastre que constitue le manque de connaissance de soi. Afin de pouvoir réévaluer, ajuster et améliorer l'existant, il faudrait une bonne interrogation sur les fondements du savoir-faire ancestral qui demeure le garant de l'épanouissement des humains et des autres formes de vie moderne. L'Afrique a grandement besoin de cette vision du monde afin de pouvoir bâtir une vraie organisation étatique multinationale et multiculturelle²⁵⁷.

La problématique de l'unité politique de l'Afrique réside dans le fait que ses gouvernements actuels contribuent eux-mêmes à l'asservissement politique et économique des communautés historiques vivant sur le continent en compromettant, *de facto*, la proposition de solutions viables au problème de la désintégration des

²⁵⁶ Edgar Morin, *op. cit.*

²⁵⁷ Mbog Bassong, *La pensée africaine*, Archives nationales du Québec, 2012.

structures étatiques extraverties. Ainsi, le peuple retire de plus en plus sa légitimité des institutions politiques qui condamnent l'État à perdre toute forme de crédibilité. La concurrence déloyale de la financiarisation de l'économie mondiale met tout à fait hors du contrôle citoyen la restauration de la rentabilité des États africains et amène les populations à tourner le dos à l'État. Gisant désormais au cœur du capital de prédation agissant contre les intérêts de la majorité silencieuse, l'État-nation pousse les peuples africains à ériger des systèmes de résistance et d'autres mécanismes d'organisation contre leurs dirigeants²⁵⁸.

Grâce à une société civile de plus en plus vigoureuse et à une conscience citoyenne de plus en plus aguerrie, le développement se conçoit et se structure au bas de l'échelle. Il s'agit ainsi d'un développement local de l'économie sociale mise en place à la faveur d'un ensemble d'activités mises en œuvre par des populations organisées à l'échelle locale²⁵⁹. Afin de tirer le maximum du potentiel économique, socioculturel et environnemental de leur propre milieu de vie, les populations locales se sont intégrées aux structures de l'économie informelle pour échapper autant que faire se peut aux dictats des agents de « l'État comprador ». Cette réalité est de plus en plus remarquée dans l'État actuel du Mali où l'économie informelle est prépondérante. Cette attitude de la population malienne prend simplement en compte la complexité des activités de développement de l'économie locale, car celle-ci demeure le facteur déterminant pour la création de richesses dans un contexte de précarité financière. Les populations locales maliennes ont su entériner la multiplication des initiatives populaires afin d'avoir davantage d'autonomie.

Au Mali il existe, depuis la Charte de Kouroukan Fuga, des types d'organisations traditionnelles dont le fonctionnement et les activités s'inscrivent dans le cadre

²⁵⁸ Mbog Bassong, *op. cit.*

²⁵⁹ Mali : *Le développement venu d'en bas, op. cit.*

solidaire de l'économie sociale. Ces organisations aboutissent aujourd'hui à l'affaiblissement du monopole de l'État sur le secteur du développement au profit de la responsabilisation des populations structurées autour de la multiplication des initiatives locales d'économie sociale, favorisant ainsi une meilleure prise en charge par les populations locales de leur propre système de développement. Cette prise en charge est le contre-pied des interventions de l'État de type occidental et est effectuée au profit d'un système de développement local et d'économie sociale mutualisée dans des projets de développement hors du contrôle étatique.

Ces actions se traduisent aussi par des microréalisations à l'échelle d'un village ou d'un groupe de citoyens capables de répondre aux préoccupations locales des individus²⁶⁰.

Cette évolution économique, énormément intensifiée et soutenue par l'apport de la diaspora malienne, a toujours joué un rôle prépondérant dans le processus de développement économique des localités d'origine des membres de celle-ci. Ces derniers sont généralement à la base des projets de jumelages et de contacts entre leurs villages d'origine et les organisations et villes de leurs pays d'accueil. Plusieurs jumelages entre villages maliens et villes d'autres pays en Europe et au Canada ont ainsi été réalisés. Cependant, l'aspect le plus important de la contribution de la diaspora malienne réside dans les transferts de fonds pour la réalisation de divers projets de développement local dans le pays d'origine. Le cas le plus frappant est celui des Sarakolés vivant en France, lesquels prennent toujours une part active dans le développement de leurs localités par la construction d'écoles, de centres de santé et par leurs approvisionnements en médicaments. Généralement organisés en associations, les Sarakolés économisent une partie de leurs salaires et mutualisent leurs épargnes afin d'aider leur famille et d'appuyer les initiatives de développement local²⁶¹.

²⁶⁰ Youssouf Sanogo, *Développement local et économie sociale au Mali*.

En ligne : < https://depot.erudit.org/bitstream/001843dd/1/CI12_.pdf >.

²⁶¹ Youssouf Sanogo, *idem*.

L'avenir du Mali se construit uniquement par des actions favorables à la création véritable de richesses. Ces activités sont promues par les populations locales dans une logique conforme à l'environnement qui devrait favoriser ce développement. Les structures de l'État ne devraient donc pas freiner ces initiatives locales. Au contraire, ces initiatives devraient être encouragées et soutenues par les institutions de l'État. Pour que la situation des communautés locales ne reste pas toujours précaire, leurs actions devraient toujours faire l'objet d'évaluations régulières afin que la contribution de l'État ne fasse jamais défaut. Une place prépondérante devrait toujours être accordée aux actions de la population locale afin que leurs préoccupations soient traduites dans la logique de la stratégie gouvernementale pour le développement du pays. L'écoute et la responsabilisation des populations locales demeurent des actes favorisant une multiplication des initiatives basées sur les préoccupations du milieu au profit d'une meilleure organisation des activités d'économie sociale et de développement local. Tels sont les actes favorables à la création, par les populations, de richesses susceptibles de leur permettre de sortir du cycle infernal de la pauvreté et de la précarité. Le plus grand secret de la réussite locale reste donc l'approche d'intervention dominée par l'engagement véritable des populations à tous les niveaux de conception et de réalisation des projets de développement. Ces projets, qui devraient surtout être initiés par les populations locales, seront beaucoup plus favorables à la création de richesses pouvant assurer la survie et mener à une notable amélioration de leurs conditions de vie.²⁶²

Pour faire émerger un Mali nouveau qui puisse efficacement contribuer à l'amélioration du destin collectif de l'Afrique, il faudrait absolument avoir recours aux valeurs partagées de la Charte de Kouroukan Fuga, valeurs qui participent encore largement aux structurations du vivre-ensemble des temps modernes. Le développement, en tant que processus dynamique et ouvert de transformation, devrait toujours être orienté en

²⁶² Youssouf Sanogo, *op. cit.*

fonction de l'évolution de l'humain considéré comme l'objet et le sujet de cette évolution. Le bien-être des individus passe par l'invention et l'amélioration continue des méthodes d'accès aux moyens de production économique contribuant à soulager la pauvreté et la précarité²⁶³. Il s'agit de constamment restaurer et réinventer collectivement des bases de vie commune orientées vers la construction et le maintien d'une humanité réellement solidaire en gérant de façon compétente les économies fluidifiant notre destinée collective. Il faut donc changer de route afin de pouvoir prendre la voie d'une nouvelle forme de civilisation. Dans le cas précis du Mali, cette voie ne sera visible qu'après une vraie et sincère réconciliation nationale. Le secret de toutes richesses étant d'être riche de sa pauvreté, si chaque Malien apprenait à penser de moins en moins en termes d'égo, le monde entier entendrait, tôt ou tard, l'ancestral message du serment des Chasseurs du Mandé. Et le Mali sortira enfin du jeu de la lobotomie exercée sur le cerveau de chaque Malien depuis la colonisation de la pensée qui fait fructifier l'illusion des désirs par manque d'amour véritable.

4.1 La réconciliation nationale

Le processus de mise en œuvre de la réconciliation nationale mené depuis la signature des accords de paix d'Alger laisse voir que malgré la persistance de certains problèmes, le gouvernement a finalement pris des mesures pour promouvoir l'application des réformes politiques et institutionnelles menant à la décentralisation de l'État. Les mesures politiques et institutionnelles pour favoriser la mise en œuvre de l'accord de paix relancent la procédure de désignation des représentants du gouvernement dans les zones contrôlées par les rebelles. Les groupes armés signataires de l'accord de paix ont tous finalement reconnu l'importance de faire progresser les dispositions sécuritaires se rapportant au cantonnement des djihadistes afin de mieux organiser des patrouilles

²⁶³ *Idem.*

mixtes avec des soldats de l'ONU. Le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration des djihadistes dans l'armée malienne est en cours de finalisation. La réconciliation nationale est fortement tributaire de la résolution de l'épineuse question du développement économique du Mali du Nord. Les multiples détériorations des conditions sécuritaires démontrent à satiété la nécessité de renforcer les systèmes de communication entre les parties signataires de l'accord de paix signé en Algérie en janvier 2013. La réconciliation nationale s'avère donc impossible sans une réciprocité communicationnelle et une réelle prise de conscience de la part de l'ensemble des acteurs de la question malienne. Cette prise de conscience se trouve fragilisée par la discorde survenue à la suite de la signature de l'accord de paix sur la question de la représentation au sein des comités de suivi qui devaient coordonner la mise en œuvre dudit accord. La réconciliation nationale serait donc axée sur la mise en place d'autorités provisoires qui devraient exercer le pouvoir politique dans le nord du Mali²⁶⁴.

Enfin, ces autorités provisoires furent légitimées le 10 mars 2016 lors de la septième réunion du comité de suivi de l'accord de paix. En conséquence, un projet de réunion pour la réconciliation nationale fut évoqué afin de pouvoir corriger le manque de progrès dans la mise en application des recommandations de l'accord. Dans le but d'aider le gouvernement malien à bien structurer une stratégie de développement pour le nord du pays, la mission de l'ONU (MINUSMA) a élaboré un projet de texte en 33 points afin que les groupes rebelles et l'État du Mali soient sur la même longueur d'onde dans la mise en œuvre du processus de paix. Processus de paix devant être officiellement mis en œuvre grâce à un comité spécial créé en novembre 2015 par le ministère malien de l'Administration territoriale. Ce comité fut chargé de passer en revue l'ensemble des législations électorales et de la charte des

²⁶⁴ Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur :
 < <https://dub116.mail.live.com/mail/ViewOfficePreview.aspx?messageid=mgDuU8gST35RGP3BBgS7KTLg2&folderid=f1TydlbRZauUK5R8ZPmePr7w2&attindex=4&cp=-1&attdepth=4&n=50599553> >.

partis politiques du Mali. Ce même comité a d'ailleurs remis un premier rapport stipulant que la réconciliation nationale devait passer par la création d'un organisme de gestion des élections unique en vue de l'élection des conseillers territoriaux du Mali du Nord, et au suffrage universel direct. Toutefois, dans un souci de cohérence pour la réconciliation nationale aussi bien que pour la conformité à l'accord de paix, aucune forme d'élection ne pouvait être organisée avant la nomination des autorités provisoires de gestion de la crise. Le 31 décembre 2015, le Conseil des ministres a adopté un nouveau décret pour la mise en place de la « Commission Vérité, Justice et Réconciliation du Mali » (C.V.J.R) devant s'atteler à l'accélération des programmes de mise en œuvre des autorités provisoires de gestion de crise dans le nord du pays. La MINUSMA continue également de prêter son concours par l'élargissement du comité de réconciliation nationale permettant d'accueillir les structures d'organisations féminines et religieuses. Malgré la participation de la fédération nationale des organisations féminines et religieuses, les parties signataires de l'accord de paix ne parviennent toujours pas à conjuguer leurs efforts pour la construction des sites de cantonnement des djihadistes. Force est de reconnaître que la situation en matière de sécurité nationale ne s'est toujours pas améliorée²⁶⁵.

Ainsi, après le constat de la panne de l'application de l'accord de paix et afin de donner du tonus au projet de réconciliation nationale, les responsables de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et ceux de la Plateforme d'Alger ont tenté d'instaurer un système de la paix venu d'en bas. Une nouvelle forme de réconciliation nationale qui devrait venir d'en bas afin de favoriser l'entérinement des accords de paix. Les rencontres d'Anefis (région nord du Mali) marquent la volonté d'une partie des acteurs locaux de tenter ce processus de paix par le bas. Il ne faut cependant pas se méprendre sur les vrais motifs de ceux qui ont pris l'initiative de cette soi-disant paix venue d'en bas. Il s'agit surtout de responsables communautaires

²⁶⁵Rapport de l'ONU, *op. cit.*

traditionnels que les dirigeants politico-militaires et les hommes d'affaires qui dirigent des groupes armés ont mis en place pour des motifs plutôt personnels. C'est justement pour cette raison que les pactes d'Anefis peuvent renforcer le processus de paix et de réconciliation nationale à Bamako, car les acteurs locaux majeurs qui y sont engagés sont capables d'influencer les populations locales afin que celles-ci placent leur confiance dans un accord de paix imposée de l'extérieur. C'est par ce jeu d'influence que se joue le processus de réconciliation nationale selon le concept de la paix venue d'en bas dans le nord du Mali. Les rencontres d'Anefis permettent d'aborder des questions fondamentales pour les élites politico-militaires du nord, notamment celles relatives aux flux économiques, aux partages du pouvoir ainsi qu'aux rivalités intercommunautaires. Autant d'enjeux délicats que les négociations d'Alger n'ont pas su ou voulu aborder²⁶⁶.

L'attaque de l'hôtel Radisson Blue rappelle d'ailleurs que les groupes radicaux tenus à l'écart du processus de la paix demeurent constamment une force de nuisance. Il est toujours imprudent de confondre les moments d'accalmie avec le retour de la paix. Raison pour laquelle la réconciliation nationale, dans la vérité et la transparence, demeure la chose indispensable pour créer l'harmonie nationale dans l'État du Mali. La période actuelle devrait surtout servir à poser les jalons d'une mise en œuvre sincère des accords de paix de Bamako, non pas considérée comme une fin en soi, mais comme moyen permettant un vrai changement des mentalités dans la gouvernance au Mali. N'ayant pas encore tourné le dos aux formes passées de la mauvaise gouvernance, le politique malien doit intérioriser l'idée que l'élévation de la conscience des citoyens et des citoyennes est l'unique voie qui mène au bien-être collectif et à l'anéantissement de toute violence. Pour cette raison, les parties maliennes et leurs partenaires devraient se mobiliser autour d'une application

²⁶⁶ *Mali : la paix venue d'en bas ?* En ligne : < <http://www.crisisgroup.org/fr/regions/afrique/afrique-de-louest/mali/b115-mali-peace-from-below.aspx> >.

intelligente de l'accord de paix afin de dédramatiser la situation économique et politique dans le septentrion malien²⁶⁷.

Cela signifie que la réconciliation nationale est impossible sans une sincère prise de conscience de l'intérêt de l'autre. Le partage équitable des sources de bien-être collectif demeure la clé fondamentale du retour à une paix durable et harmonieuse sur l'ensemble du territoire national.

4.2 Pourquoi le Mali est-il un pays sous-développé ?

Pour comprendre la problématique du sous-développement, il est important de savoir que l'universalisation de l'État-nation est un concept dérivé de la mondialisation. C'est par ce système de mondialisation du mode de production capitaliste qu'est apparu l'État-nation. En Afrique-Occidentale française, l'implantation de cet État-nation est allée de pair avec la colonisation, soit l'absorption de l'Afrique dans l'économie capitaliste mondiale. Chacun de ces États-nations a donc subordonné la politique à l'économie, donnant ainsi plus d'importance à l'argent qu'à la vie elle-même, de sorte que l'être l'humain se retrouve comme objet statistique servant uniquement à augmenter le calcul du PIB de son État. Le problème de la pauvreté au Mali est identique aux problèmes des autres États d'Afrique francophone ; il s'agit d'un système récurrent d'imposition de pauvreté structurelle²⁶⁸.

Ainsi, l'État en Afrique est devenu un État répressif sous l'effet de l'oppression coloniale. Finalement, la puissance du programme d'ajustement structurel (PAS) du FMI et de la Banque mondiale a transformé ces États-nations africains en États

²⁶⁷ *Mali : la paix venue d'en bas ?*, op. cit.

²⁶⁸ Jean-François Bayart, *Religions et politiques en Afrique*.

En ligne : < <https://www.youtube.com/watch?v=E5P9x1oRE4c> >.

privatisés au profit des grandes multinationales de la planète. Si bien que nous assistons aujourd'hui, dans l'ensemble de ces États, à une destruction massive de la totalité des systèmes publics, à savoir les systèmes économiques, de santé et d'éducation, ce qui oblige ces États à se décharger de leur mission régaliennne, c'est-à-dire prendre en charge les besoins fondamentaux des populations, pour les porter sur les forces religieuses et mystiques.²⁶⁹

Le sous-développement de l'État du Mali est en résonance directe avec le développement inégal qui constitue le fondement même de la nouvelle civilisation planétaire. C'est ce développement inégal qui, au cours des soixante-dix dernières années, caractérise la division du monde en pays développés et en États sous-développés²⁷⁰. Si bien que l'écart entre ces deux classes d'États ne cesse de s'accroître, allant jusqu'à provoquer les premières crises du système capitaliste qui venait à peine de se constituer en système économique mondial incontournable pour de nouveaux États indépendants comme l'État du Mali. Cependant, au cœur même de ce système capitaliste, dans des pays comme les États-Unis d'Amérique, des voix prônant une remise en cause totale du système commencent à se faire entendre au milieu de voies détournées et inattendues. Cette remise en cause des fondements mêmes du système des valeurs sur lesquelles s'est construit le capitalisme mondial remet également en question la science sociale conventionnelle. C'est ainsi que la sociologie conventionnelle, de même que les politiques fonctionnalistes ou structuralistes qui se sont depuis constituées en réponse à ce capitalisme matérialiste se sont fondées sur les mêmes idéologies quant à la recherche de justification de l'ordre mondial. La science politique universelle oscille toujours entre le réalisme et le structuralisme quant à la psychologie sociale structurée autour de la façon dont on peut construire le pont qui unit l'individuel au social. Vieille question sur l'art du

²⁶⁹ Jean-François Bayart, *Religions et politiques en Afrique*.

En ligne : < <https://www.youtube.com/watch?v=E5P9x1oRE4c> >.

²⁷⁰ Samir Amin, *Le développement inégal*, Paris, les Éditions de minuit 1973.

vivre-ensemble qui fut jadis prise en charge par les pionniers initiateurs de la Charte de Kouroukan Fuga. L'histoire universelle demeurant anecdotique, le monde moderne se retrouve dans une carence politique du « comment vivre-ensemble » par ses structures économiques conventionnelles. La domination des instances économiques étant le fondement du mode de production capitaliste, l'idéologie principale de la gestion du système international est précisément structurée autour du développement économique de certains États au détriment de certains autres. C'est en fonction de cela que les caractéristiques des structures économiques favorisent la formation d'un système politique qui n'est pas dépassé à partir de son centre, mais uniquement à partir de sa périphérie. L'État du Mali faisant partie intégrante de cette périphérie, sa dépendance au système économique est au cœur de sa position actuelle de pays sous-développé. En sa qualité d'État issu de la transmutation de la colonisation pour créer une société globale meilleure, la République du Mali émane de cette politique coloniale de formation des États qui s'oppose à l'industrialisation de la colonie pour des raisons géostratégiques²⁷¹. Raison pour laquelle le sous-développement demeure dépendant des résultats de la domination française, structurée autour du pillage du capital humain des colonies au profit de la bourgeoisie industrielle de la métropole. Les monopoles français vont tout naturellement empêcher l'évolution et la constitution d'un vrai capitalisme périphérique local qui pourrait éventuellement concurrencer la production métropolitaine.

C'est en cela que le sous-développement de l'État du Mali découle du problème de la transition internationale de l'économie de subsistance à l'économie monétaire. La technique de financiarisation de l'économie mondiale facilite ainsi la commercialisation et la vente prématurée du coton malien sur la Bourse de Chicago au moins deux ans avant sa production réelle. Une agression commerciale extérieure du mode de production capitaliste menée contre des entités précapitalistes entraîne forcément une

²⁷¹ Samir Amin, *op. cit.*, p. 7-8.

régression décisive sur le système économique d'un tel État afin de pouvoir le classer éternellement parmi les pays sous-développés en fonction de la vision mercantiliste structurant l'économie mondiale. Le Mali est donc effectivement un pays sous-développé parce que la ruine permanente de son savoir-faire artisanal l'empêche de se constituer dans un mode de production industrielle locale favorisant une bonne méthode d'accumulation du capital financier. L'État se trouve dès lors en déficit financier croissant et permanent, n'ayant jamais maîtrisé sa politique monétaire. À cela, il faudrait ajouter que la crise agraire affligeant la majorité des États tiers-mondistes est un problème contemporain qui, dans une large mesure, demeure la conséquence directe des techniques des régressions structurées et imposées par l'économie « compradore ». Une économie qui se trouve justement structurée autour de la spécialisation internationale inégale se manifestant par la grande distorsion des activités d'extraction des ressources minières de ces États sous-développés²⁷².

Cette corrélation se trouve justement formalisée dans les avantages de la division du travail qui encourage également le passage d'une économie de subsistance à une économie de production. Une économie de production permettant l'élévation de clôtures, car la possession implique forcément l'exclusion des non-possesseurs. Ainsi, les moins violents seront écartés du jeu de possession et deviendront des États pauvres sous-développés. La structuration du système économique mondial consolide tout naturellement les avantages des pays riches afin de pouvoir mieux institutionnaliser les inégalités multiples entre pays développés et pays sous-développés. Ce travail s'effectue sous les couleurs des drapeaux étatiques, selon le postulat du maintien de la paix universelle et du droit de l'homme, et sous le contrôle

²⁷²Samir Amin, *op. cit.*, p. 171-172.

structuré de l'usurpation économique pour la consolidation de la puissance politique des États dominants²⁷³.

4.3 Comment sortir de la pauvreté ?

À l'image du Canada, pour sortir de la pauvreté le Mali doit adopter une loi contre la corruption des agents publics. Car en plus de nuire à une bonne gouvernance, la corruption mène toujours à une forme de destruction qui empêche les sociétés d'avancer et les citoyens d'atteindre leur plein potentiel de développement. Le Malien pourrait adopter un processus de transformation à travers une nouvelle manière d'agir, en prenant pleinement conscience de l'action politique.

Aujourd'hui, donc, le citoyen malien a besoin de concentrer toute son énergie dans le processus de développement de son pays au lieu d'attendre qu'un Messie vienne le sauver. Afin de sortir de la pauvreté, il serait impératif pour chaque Malien de devenir conscient de ce que la vie elle-même attend de lui. C'est le seul moyen de s'offrir ce précieux cadeau qu'est la vie. Pour cela, l'État du Mali doit impérativement rendre le citoyen malien économiquement autonome. Pour être économiquement autonome, il est important pour le citoyen de savoir comment transformer ses idées en argent²⁷⁴. Savoir transformer la pauvreté en richesse est le socle de notre processus de création et de matérialisation des idées en sources de revenus. Pour être matériellement riche, il est fondamental de comprendre le rôle de l'énergie de l'argent dans la configuration générale des racines de l'inconscient collectif de la population. Cette énergie créatrice n'est ni tangible ni restreinte. Chaque Malien portant en son sein l'empreinte du Mali, il est impossible de sortir de la pauvreté sans au préalable prendre vraiment

²⁷³ Jean-Jacques Rousseau, édition Jean Starobinski. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, 1969.

²⁷⁴ Roméo Chouaké, *Comment transformer vos idées en argent*, Montréal, la Motivathèque.

conscience que nous avons toujours besoin des autres. Chaque fois que nous oublions l'autre, dans la structuration globale de notre politique étatique, nous nous appauvrissons en conséquence. La politique ne doit et ne pourra jamais être autre chose qu'une façon de nous rapprocher les uns des autres. Chaque fois que nous tentons d'exploiter l'autre ou que nous songeons à le faire, nous continuons à nous appauvrir nous-mêmes. La richesse véritable réside dans le partage équitable des connaissances et des savoir-faire. Aucun système politique au monde ne peut réellement et durablement bien fonctionner sans ce rapport harmonieux à l'autre. Ce rapport harmonieux à l'autre demeure un des fondements des lois de la création de la richesse. Lorsque ce flux d'énergie est équilibré et mutuel, chacun opère optimalement en vue d'une synchronisation naturelle favorisant l'apparition et la mise en valeur de ressources inattendues. Compte tenu de cette impossibilité pour un État de vivre isolé des autres États, les relations internationales doivent permettre et surtout faciliter la mise en commun des vraies valeurs. La plus authentique de ces valeurs se trouve simplement enracinée dans le bien-être du plus grand nombre possible de citoyens de l'État. Cette conscience de notre existence en tant qu'entité inséparable de l'autre, combinée à ce sentiment d'unicité des États-nations, est tout naturellement symbolisée dans les structures de l'Organisation des Nations unies²⁷⁵. Comme l'a très bien expliqué Winston Churchill²⁷⁶ : « L'ONU n'a pas été créée pour amener le paradis sur terre, mais pour empêcher le monde d'être un enfer ». Cette volonté politique qui vise à ce que l'État devienne un « petit paradis terrestre » devrait être au cœur de tous les systèmes politiques qui désirent réellement sortir du carcan infernal de la pauvreté. Pour sortir de la pauvreté, l'État du Mali doit simplement avancer sur les traces de son empereur Kankan Moussa, à travers les dédales du désert, vers des niveaux de conscience populaire toujours plus profonds pour assurer le bien-être collectif. Si ce charismatique empereur a su se classer

²⁷⁵ Dr Scott Peck, *Ainsi pourrait être le monde*, Paris, les Éditions Robert Laffont, 1994.

²⁷⁶ Premier ministre Britannique au moment de la Deuxième Guerre mondiale.

comme l'individu le plus riche de la planète terre depuis que la comptabilité moderne existe, il devient important de comprendre que la richesse se trouve d'abord et avant tout dans le partage du savoir-faire. Pour sortir de sa pauvreté, l'État actuel du Mali a fortement besoin d'hommes politiques capables d'insuffler cette élévation idéologique au cœur du citoyen malien. Il est aujourd'hui très important pour le gouvernement malien de prendre conscience qu'il faudrait, pour pouvoir faire face fructueusement aux divers problèmes épineux de la vie, une très grande transparence dans la démonstration du jeu universel auquel se livrent les États dans la structuration des relations internationales. Le citoyen serait alors en mesure de mieux comprendre et de mieux intégrer les efforts à fournir afin de supporter le fardeau des peines vers la réussite économique et financière²⁷⁷.

Ce travail que doit faire le gouvernement malien pour sortir le pays de la pauvreté devrait naturellement s'articuler autour de la compréhension de la géopolitique s'interrogeant continuellement sur le défi mondial. À ce propos, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale l'équipe du général Marshall comprit très rapidement l'intérêt de ce rapport à l'autre : les initiatives de son plan ayant pour objectif d'aider les autres à s'aider eux-mêmes. Contrairement aux autres États, les États-Unis d'Amérique, répandant spontanément les conditions du développement par l'application de ce plan, pourraient donc en tirer de meilleurs profits. La vision du général Marshall par rapport à cette dépendance à l'autre est aujourd'hui devenue l'unique loi de la survie et du développement fulgurant des États-Unis. Afin que l'humanité puisse réellement sortir de l'impasse de la mondialisation de la pauvreté, une vision analogue et améliorée du plan Marshall devrait s'imposer aux dimensions de la planète pour assurer l'évolution économique des peuples tiers-mondistes. Le plan Marshall consistait en une aide financière apportée à des États qui n'étaient plus que décombres à la suite de la guerre. L'Amérique vit progressivement ces pays

²⁷⁷ *Idem.*

victimes reprendre des forces et se redresser et devenir ensuite des partenaires commerciaux très actifs. À partir de là, il s'ensuit une ère de croissance et d'expansion sans précédent en Occident. Pendant plus d'un demi-siècle, par l'effet même de la spirale de la prospérité, l'aide Marshall de départ fut rendue au centuple aux États-Unis²⁷⁸.

Le génie du général Marshall a su bouleverser les règles du jeu international ; on ne prenait plus aux pauvres pour donner aux riches en Europe, on avait mis en place un système supérieur grâce auquel chaque pays pouvait gagner quelque chose. Le développement économique et financier de chacun profitait abondamment au développement des autres, voire l'accélérait. L'humanité connut un cycle économique d'un type nouveau et une solidarité de nature supérieure profitable à tous²⁷⁹.

Aujourd'hui, il s'agit de savoir recréer quelque chose de semblable à cette idéologie du partage dans des conditions d'application différentes et adaptées à une autre époque, à d'autres peuples, sous une autre forme économique. L'État du Mali, tout comme les autres États africains, se retrouve aujourd'hui dans cette même situation vécue par les États européens de l'après-guerre de 1945. L'Occident ne retrouvera jamais la quiétude de la voie de la croissance humaine, s'asphyxiera et verra constamment son ordre social se disloquer s'il n'est pas capable d'avoir ce sursaut d'intelligence et de volonté nécessaires pour réellement ouvrir la voie du développement véritable aux pays du Tiers-monde. La nouvelle dimension du problème économique et humanitaire du monde est que l'interdépendance et ses lois tentaculaires se sont aujourd'hui étendues à la totalité de notre planète. Et la beauté qui sauvera ce monde est une beauté qui est imprégnée et profondément ancrée dans les valeurs de générosité, de partage et de compassion, des valeurs qui amènent

²⁷⁸ Jean-Jacques Servan-Schreiber, *Le défi mondial*, Montréal, Presses Sélect, 1980.

²⁷⁹ *Idem*.

forcément une énergie fabuleuse, celle du véritable amour pour l'autre et du don de soi. Si un nouveau plan Marshall ne consistait qu'en une aide financière, cette aide serait à la fois insuffisante et stérile. Ce dont les pays pauvres ont d'abord besoin, ce sont des réseaux complets d'infrastructures qui fondent les bases mêmes du développement humain²⁸⁰.

Comme l'a exprimé Barack Obama, l'Afrique a besoin, d'abord et avant tout, d'institutions fortes. Dans ce monde de révolution technologique et de société informatisée, ces institutions n'ont nul besoin d'être alourdies par la bureaucratie. Il s'agit simplement d'obtenir des réseaux plus subtils et plus puissants qui permettront aux pays pauvres d'être branchés sur des systèmes d'information et de communication facilitant le partage de potentialités indispensables au bien-être collectif. Aujourd'hui, notre planète a plus que jamais besoin d'un système de développement mondial intégré. Cela n'est possible qu'en fonction d'une réflexion sincère sur le rôle véritable de l'ONU et ses institutions par rapport à leur devoir envers l'évolution universelle devant conduire à l'harmonie de l'humanité. Le moment semble venu pour transformer en réalité concrète la pensée de Churchill, sans délai et sans autre forme de négociation²⁸¹. Aujourd'hui, l'occasion s'offre à l'Afrique et aux Africains de monter aux barricades afin d'insuffler dans le cœur de tous les citoyens et de toutes les citoyennes les valeurs du partage et de l'entraide prônées dans la Charte de Kouroukan Fuga. Cependant, le point de départ de ce travail consiste à démontrer que les pays développés doivent d'abord s'assigner pour tâche de comprendre que l'accès aux réseaux modernes de l'économie et de la technologie pour le Tiers-monde n'est qu'une complémentarité et non une menace pour l'Occident. Il faudrait donc une mise en commun des connaissances afin que chaque pays sous-développé soit en mesure de mettre en valeur ses propres ressources

²⁸⁰ *Le défi mondial, op. cit.*, p. 439-441.

²⁸¹ *Idem.*

et de trouver sa propre voie de développement. Une fois bien équipé en savoir-faire collectif, chaque pays participera à l'évolution collective en fonction de sa propre culture et de ses propres capacités d'invention. La condition nécessaire à ce développement est la mise en place des infrastructures qui favorisent la multiplication des institutions politico-économiques indispensables à la reconversion des mentalités vers l'harmonie du vivre-ensemble²⁸². Les peuples du Tiers-monde pourront ainsi avoir les moyens de transformer en création la ressource capitale dont ils disposent, qui demeure leur propre intelligence, la seule dont ils aient besoin pour sortir de la pauvreté et combattre le sous-développement. Les institutions nées à la suite des Accords de *Bretton Woods* sont devenues aujourd'hui des canaux d'informatisation, d'éducation et de formation appuyés par des technologies les plus modernes et visant à ce que les pays pauvres disposent également, sans aucune transition, des réseaux servant de levier économique. Il s'agit donc d'un nouveau plan Marshall, adapté à la nouvelle nature du système économique mondial, et qui devrait également permettre le maintien des intérêts des États occidentaux. On ne parle plus ici de partage des richesses ; il s'agit plutôt de vraiment permettre au Tiers-monde de se donner les moyens de passer à la phase supérieure de la société informatisée afin de recréer ses propres valeurs, puisées dans les profondeurs de la charte du Mandé. Il se pourrait fort bien qu'au bout de ce processus inspiré de ces nouvelles valeurs convergent dans un même processus de création les trois éléments fondamentaux et indispensables à la mise en œuvre de n'importe quelle richesse véritable et durable : l'information, la matière et l'énergie²⁸³.

Cependant, ce nouveau plan Marshall ne pourra jamais fonctionner sans véritable unité africaine. C'est uniquement dans l'union que l'Afrique pourra réellement devenir un socle solide pour la construction de l'harmonie universelle. La sagesse

²⁸² *Le défi mondial, op. cit.*, p. 441-442.

²⁸³ Ahmed Sékou Touré, *L'Afrique et la révolution, op.cit.*, p. 70 à 87.

ancestrale africaine, profondément enracinée dans le respect inné pour la vie humaine, ne pourra jamais éclore sans une sincère union au sein d'un gouvernement fédéral qui émergera comme une lumière indestructible parce qu'allumée, et ce, non pas au détriment des autres ou par la terreur, l'envie et la suspicion, mais plutôt par l'espoir, la confiance, l'amitié, servant ainsi de boussole pour le bien-être de toute l'humanité. Une réelle prise de conscience s'avère indispensable en Afrique afin que le souci du vivre-ensemble soit le *leitmotiv* du développement économique. Pour qu'un individu ou un groupe d'hommes ait la possibilité de bien partager les ressources économiques, il leur faudrait d'abord employer les ressources de leur conscience qui demeurent les ressources sur lesquelles est fondée la vie humaine elle-même²⁸⁴. Cette reconversion des consciences pose tout naturellement les principes d'une doctrine qui contient déjà le concept de la libération politique comme préalable à toutes formes d'évolutions économiques, sociales et culturelles. Les traditions africaines étant structurées autour de la vie sociale, vie dominée par le combat incessant entre les peuples, l'histoire peut ainsi démontrer que la recherche du bien-être des individus ne peut être fructueuse qu'à la condition de puiser dans ces capacités sociales de satisfaction des besoins. La conquête de la liberté, de la souveraineté et de la jouissance démocratique sera en même temps la poursuite d'objectifs servant de moyens susceptibles d'assurer la paix sociale qui conditionne le bonheur collectif et l'épanouissement individuel. Cette quête de l'indépendance des consciences doit être une finalité à laquelle tout est subordonné, et une fois cette finalité atteinte, elle s'ajoutera à la somme des acquis servant à la réalisation de nouvelles fins. C'est cela qui confère à l'humain l'entière responsabilité de son destin²⁸⁵. N'importe quel genre de développement entrepris par l'homme en dehors de sa conscience, laquelle demeure la faculté première et la condition du succès, est voué à l'échec. Du fait que la conscience de l'existence n'apparaît chez l'individu qu'en

²⁸⁴ *Idem.*

²⁸⁵ Ahmed Sékou Touré, *op.cit.*, p. 95-108.

regard de l'existence sociale de ses semblables, l'homme est essentiellement défini par l'ensemble de ses rapports politiques avec son semblable. L'élévation de la conscience lui permet donc de mieux s'intégrer à l'économie sociale pour devenir ensuite un facteur d'évolution de l'harmonie collective. C'est par une réelle prise de conscience des citoyens et des citoyennes que l'économie pourra pleinement s'exercer au profit de la totalité de l'ensemble dans un climat de confiance mutuelle. C'est ainsi qu'il serait possible d'aboutir à l'élargissement des dimensions économiques de chaque homme par l'adjonction, à ses propres capacités, des capacités de ses semblables. C'est également par cet éveil des consciences que l'homme s'intègre au mouvement politique général de l'évolution et participe à l'histoire commune. Tout comme le comportement social, la conscience demeure un produit de la vie en société, d'une réflexion fondée sur la connaissance et l'expérience. C'est par la conscience que l'homme est capable de se qualifier et de se valoriser, au-delà du temps et de l'espace, dans l'évolution politique et économique de son État. La conscience humaine structure l'homme et la société, car sans elle tout devient néant. Elle demeure donc la lumière qui éclaire le chemin infini qui conduit irréversiblement l'humanité vers un destin digne de ses efforts créateurs et de l'unité politique de ses membres conforme aux valeurs prônées par à Kouroukan Fuga. L'homme étant la cellule de base de cette société, il demeure également sa principale cellule motrice²⁸⁶. Cette élévation de l'individuel vers l'universel ne devient réelle qu'à partir du moment où l'homme s'identifie et se confond avec l'ensemble des autres hommes pour mener à bien la recherche et la réalisation d'une vraie politique basée sur le bonheur collectif. Il faudrait cette prise de conscience pour nous aider à prendre et à maintenir la voie juste, celle fondée sur la responsabilité et la vérité de l'amour comme étant les attributs essentiels de l'exercice de la politique comme fondement du bonheur populaire. Le destin de l'Afrique ne pouvant se concevoir séparé du destin de l'humanité entière, la lumière africaine démontrera que l'unicité du monde saura

²⁸⁶ *Idem.*

mettre en évidence l'action d'influence que les différentes composantes de l'univers exercent réciproquement les unes sur les autres. La politique devient alors la science qui permet l'utilisation des autres sciences au profit du développement harmonieux de l'homme et de la société. Par la politique et en raison de la politique, il sera donc facile de comprendre que la loi, la vérité ou la science ne sont valables que ramenées aux citoyens qui demeurent à la fois objet premier et raison ultime de toutes sollicitudes économiques²⁸⁷.

Dans le cas précis de l'État du Mali, sortir de la pauvreté fait également référence à l'option gouvernementale axée sur la territorialisation des politiques publiques. Pour cela, l'État du Mali a opté pour une politique de décentralisation qui favorise une planification territoriale capable d'assurer l'avènement d'un système de gouvernance autonome. Dans cette perspective, l'accord de paix signé à Bamako le 15 mai 2015 contient les fondements de sortie de la pauvreté par l'accent mis sur l'opportunité de la mise en place des modèles de planification territoriale pour la gestion locale. Cette politique de décentralisation est là pour renforcer le postulat voulant que ce soit à travers la gouvernance locale que se forge le chemin de la planification territoriale de sortie de crise qui aiderait à combattre la pauvreté nationale. Il s'agit d'un postulat axé sur la volonté de démontrer que c'est par cette politique de gouvernance territoriale locale que se trouve la solution pérenne devant aboutir à l'instauration nationale d'un système de développement économique et social²⁸⁸. Pour sortir de la pauvreté et du sous-développement, il faudrait donc créer un système de planification territoriale visant l'instauration de conditions favorables à un développement culturel, social, économique et politique. Ce système de planification territoriale devrait s'imposer afin de pouvoir faire face à l'énorme complexité des problématiques

²⁸⁷ *Idem.*

²⁸⁸ Ousmane Sy, *La décentralisation et l'unité nationale*. En ligne :
< <https://revuedepressecorens.wordpress.com/2015/05/07/ousmane-sy-la-decentralisation-et-lunite-nationale/> >.

socioéconomiques non résolues par le système politique d'avant la crise. Autrement dit, il faudrait aller vers un système de décentralisation capable d'être formulé dans des projets de gouvernance axés sur l'application des politiques de sortie de crise territoriale. Ainsi, la mise en œuvre de la planification de cette politique de décentralisation serait basée sur l'exercice de l'action publique planifiée à l'échelle nationale depuis le gouvernement d'Alpha Oumar Konaré, premier président du Mali démocratique. La décentralisation est donc devenue un véritable enjeu de développement national pour l'État du Mali ; un défi à relever pour sortir de la pauvreté et qu'il puisse prendre ainsi place parmi les pays économiquement et politiquement émergents²⁸⁹. Toutefois, la réussite de cette décentralisation est étroitement conditionnelle à notre capacité de réellement endiguer la pauvreté. Pour endiguer la pauvreté et organiser le travail autour de la fluidité de l'énergie de l'argent, chaque citoyen doit permettre au rythme naturel de la vie de circuler librement à travers sa personne afin de pouvoir rejaillir sur l'ensemble du territoire national. C'est uniquement comme cela que la rareté fera place à l'abondance. Sortir de la négativité devient alors le gage du bienfait de la vie pour l'accumulation des richesses au sein de l'État. Ainsi, la coopération remplacera la haine et la violence. Pour sortir de la pauvreté, l'Afrique au cœur du monde²⁹⁰ doit trouver en elle-même des solutions réalistes à ces problèmes de gouvernance. Pour amorcer une transformation économique et politique, le système de gouvernance en Afrique devrait forcément se tourner vers la Charte de Kouroukan Fuga pour développer une stratégie de transformation économique des inégalités à travers un système d'éducation et une manière cohérente de favoriser l'apprentissage.

²⁸⁹ Ousmane Sy, *op. cit.*

²⁹⁰ L'Afrique au cœur du monde. En ligne : < <https://www.financialafrik.com/2017/12/05/lafrique-doit-trouver-en-elle-meme-des-solutions-realistes-a-ses-problemes-de-gouvernance/> >.

4.4 Le Mali dans le monde

Le Mali, à l'image de l'Afrique, possède une grande richesse que les autres ont perdue. Une richesse qu'il devra sauvegarder au profit de l'humanité : la vertu du rire thérapeutique à travers l'autodérision du Sanankouya.

Si bien que, de prime abord, il est possible de penser que la pauvreté serait un obstacle objectif à l'homogénéisation de l'État du Mali par la mondialisation du système politique structurant les relations internationales. Mais, en définitive, ce processus d'homogénéisation serait déjà bien avancé, puisque la Charte de Kouroukan Fuga, ayant déjà servi comme source d'inspiration au traité westphalien, l'optimisme serait de mise devant la thèse de la contribution du Mandé à l'évolution du monde moderne. Malgré le fait qu'il soit impossible d'élaborer un système de gouvernement du monde en matière de prise réelle de pouvoir ni de se glisser dans un appareil de pouvoir préexistant, l'état actuel de l'État du Mali prouve que ce monde sera de moins en moins sous le joug d'un empire et de plus en plus sous celui du marché. Sauf que ce marché ne pourrait jamais fonctionner correctement sans État de droit, et cet État de droit ne peut être appliqué et respecté sans institutions transparentes et réellement démocratiques. Pour cela, il faudrait une sorte de gouvernement mondial qui revêtirait une forme assez proche de celle de nos régimes fédéraux symbolisés par l'Union européenne. L'impulsion est donc donnée pour laisser aux gouvernements des États-nations le soin d'assurer le respect des droits propres à chaque peuple tout en permettant à la structure fédérale de prendre en charge les intérêts généraux de la planète entière²⁹¹.

L'idée d'inspiration de la Charte de Kouroukan Fuga, contenue dans celle voulant que *les Dieux* constituent le premier gouvernement mondial, est depuis des

²⁹¹ Jacques Attali, *Demain, qui gouvernera le monde ?*, Paris : Fayard, 2011.

millénaires la même idée ayant toujours rassemblé les hommes constituant les tribus des villages. Ces hommes s'imaginaient d'abord soumis à des forces supérieures (la nature et les dieux), puis à un Dieu auprès duquel ils recevaient tout : la vie, la nourriture, la santé ou la mort. Pour eux, l'invisible gouvernait le monde. Afin de pouvoir sceller leur alliance avec ces dieux, ils créèrent une religion afin de maintenir les imams et les prêtres sous leur coupe. Subsidiairement, d'autres empires infiniment plus vastes et plus puissants se sont crus aussi maîtres du monde. Ils organisèrent des expéditions militaires pour contrôler les richesses et disposer de l'humanité²⁹².

Vers la fin du XVIII^e siècle, l'abbé de Saint-pierre, Kant et Hegel conçurent des projets de gouvernement mondial, ou traité mondial, destinés à assurer la paix entre les nations. Ce fut l'euphorie d'une mondialisation heureuse et le nouvel ordre mondial se structure alors autour des valeurs de l'Occident proclamant la liberté individuelle dans ses deux traductions concrètes, le marché et la démocratie, qui deviennent *de facto* des revendications universelles. Depuis, le monde semble s'uniformiser, broyant les différences culturelles. Pourtant, tout se désarticule ; une crise économique mondiale majeure semble possible, mais indépendante de notre volonté. Le marché devient donc mondial sans que s'instaurent aucune règle de droit mondial ni une démocratie planétaire. Plusieurs États, dont le Mali, perdent les moyens de défendre leur identité et d'assurer sur leur territoire un minimum de solidarité en faveur des démunis. La finance et les distractions prennent partout le pouvoir au détriment de l'économie réelle et de l'intérêt général²⁹³.

Aujourd'hui, la question fondamentale est : qui pourra maîtriser les enjeux sécuritaires planétaires de demain ? Puisqu'aucun pays, aucune alliance, aucun G20 n'en auront les moyens. Nulle puissance n'aura la totalité des moyens pour prendre

²⁹² *Idem.*

²⁹³ Jacques Attali, *op. cit.*, p. 10-16.

seule la direction du monde ; aucune ne pourra en assumer le fardeau. Nul n'est capable de maîtriser les problèmes systémiques à venir, compte tenu du fait que l'humanité devrait finalement comprendre que nos destins sont intrinsèquement liés les uns aux autres et que le marché mondial ne peut correctement fonctionner sans État de droit. Il faudrait collectivement se pencher sur nos considérables atouts pour assurer la réussite d'un avenir commun. Malgré les progrès technologiques, les compétences, les ressources humaines, financières et matérielles, l'humanité manque d'une vraie organisation politique capable de conférer un gouvernement démocratique efficace. Ce travail ne peut véritablement se faire sans une prise de conscience relative à la raison d'être de l'humanité. Si l'humanité n'a pas conscience d'elle-même, elle ne pourra nourrir aucun respect pour elle-même. Afin de pouvoir nous *auto-organiser*, nous devons indubitablement éviter l'autodestruction grâce à une prise de conscience touchant les dangers sécuritaires qui pèsent sur notre existence collective. Cela dépend de chacun d'entre nous, et cette bataille n'a rien à voir avec celle des droits de l'homme. Elle doit plutôt faire en sorte que chacun prenne conscience de son appartenance à la collectivité²⁹⁴. Pour pouvoir collectivement bien vivre ensemble, il nous faudrait développer et maintenir d'abord et avant tout une politique capable d'opérer au-delà des relations internationales du monde actuel. Il nous faudrait nous appuyer sur les concepts politiques du « Sanankuya », expression qui signifie, rappelons-le, « parenté à plaisanterie », pour faire en sorte que notre existence commune soit le socle de l'unité de nos destins réciproques et aussi pour faire en sorte que cette parenté à plaisanterie demeure une réelle source de rassemblement et d'union de toute l'humanité vers un seul et unique objectif, soit « Le paradis terrestre » tant convoité depuis l'aube des temps.

Cette prise de conscience est impossible sans la convergence des actions politiques de ceux qui, à l'image de l'empereur Kankan Moussa, s'intéressent à l'avenir

²⁹⁴ *Idem.*

économique du monde moderne. Ces individus, que Jacques Attali²⁹⁵ lui-même qualifie comme étant des « hypernomades » de l'harmonisation heureuse du vivre-ensemble. Ces « hypernomades » pourront certainement créer une nouvelle dynamique transfrontalière beaucoup plus puissante que celle du marché actuel pour l'élaboration des politiques internationales qui incarneront le bien public universel. Pour accélérer ce courant, il faudrait donc incorporer le Sanankuya à cette nouvelle politique afin que l'humanité puisse non seulement prendre conscience d'elle-même, mais aussi, et surtout, exercer un pouvoir sur son propre destin. À ce stade, chaque Malien pourra déclencher un changement majeur pouvant mener à la tranquillité, à l'harmonie et à la paix que Kouroukan Fuga nous a laissées en héritage. Puisqu'il est impossible d'obtenir une quelconque victoire dans un monde où la tuerie est encore pratiquée, il nous faut aspirer à voir venir le jour où l'énergie collective de l'humanité atteindra un niveau si élevé que l'idée même de tuer deviendra caduque, nous permettant ainsi de voir le monde à partir d'une position où l'honneur et l'unité règnent sans partage.

Il s'agit là d'une conception politique de la pensée africaine qui permettrait d'apporter un éclairage sur la vision prônée par les Sages africains dans l'édification d'un monde nouveau et meilleur. Pour donner à l'autorité traditionnelle actuelle un nouvel essor politico-économique, il faudrait reconsidérer le corpus d'idées et de croyances sur la structuration des relations internationales. Aujourd'hui, ce qui pose problème est que les concepts du parlementarisme, de l'État, du peuple, de la démocratie ou même de la gouvernance sont issus d'un modèle dominant qui est en totale inadéquation avec la réalité africaine qu'ils sont censés incarner dans le but de cerner les enjeux permettant de faire face au défi mondial. Malheureusement, ce sont ces mauvaises copies politiques qui constituent les principaux modules des pratiques normatives du droit et de la science politique. Ces modèles sont des paradigmes dépassés qui ne

²⁹⁵ Jacques Attali, *op. cit.*, p. 326-327.

contribuent plus à l'élévation d'une conscience politique avant-gardiste pour l'organisation du système-monde²⁹⁶. Malgré certaines volontés cherchant à imposer constamment un eurocentrisme hégémonique, la nouvelle pensée politique doit s'implanter dans nos racines ancestrales du vivre-ensemble. Pour être capable de sincèrement aimer et assimiler par amour les valeurs ancestrales du vivre-ensemble, il faudrait savoir écouter le silence de l'âme de l'Afrique. En Afrique, il est encore et toujours possible de retrouver l'instinct naturel d'inspiration poussant à cheminer vers la civilisation du bonheur. Même si l'économie et la technique jouent un rôle prépondérant dans le monde actuel, l'histoire démontre que le mépris de l'idéalisme idéologique s'est toujours retourné contre la bonne marche et l'harmonie entre les humains. Exactement à l'encontre des faux idéalismes qui prétendent se légitimer par l'accumulation matérielle dans l'économie de prédation, l'âme ancestrale exige le bien-être par la politique du partage. Il n'est que l'humain pour pouvoir instaurer dans la vie commune une réserve énorme de justesse de ton en tant qu'outil essentiel permettant la résolution pacifique des problèmes politiques émanant du vivre-ensemble. Une mise en commun des bonnes volontés noires et blanches faciliterait l'émergence d'une fraternité capable de donner au monde l'exemple de ce que peut faire une civilisation dénouée d'intérêts matériels égoïstes²⁹⁷.

L'État du Mali n'est donc pas uniquement une entité territoriale que le hasard de l'histoire a délimitée suivant la géopolitique mondiale ; c'est aussi une partie très vivante de l'Afrique, un morceau de ce continent qui palpite, sent, agit, pense et participe, dans la mesure de son destin singulier, au développement universel de notre planète commune. La fluidité de cette pensée n'est possible que grâce à un esprit de solidarité, de concorde et de collaboration fraternelle engageant à la poursuite du bien commun. Les aspirations de tous les peuples étant identiques, leurs sorts le sont

²⁹⁶ *Idem.*

²⁹⁷ Seydou Badian, *Sous l'orage*, Paris, Présence Africaine, 1972.

également. Donc, l'objectif poursuivi par chaque peuple sera beaucoup plus facilement atteint dans l'harmonie de l'union des idéaux que dans une stérile division. Plus l'union des cœurs et des esprits se fera sentir, mieux il sera possible de résister à la corruption et aux manœuvres dilatoires auxquelles se livrent les spécialistes de la prédation économique. Le respect de la personne et le sens du bien de l'autre demeurent déterminants pour faire de notre monde un havre de paix et de justice²⁹⁸. La politique barbare de l'oppression de l'homme par l'homme devient tellement caduque que l'Occident est en plein examen de conscience afin de trouver une nouvelle voie à la liberté et à la dignité de l'humain. L'histoire démontre qu'il est dorénavant impossible pour un peuple de se suffire à lui-même sans le concours des autres. Il faudrait un vrai partenariat et une sincère amitié entre toutes les races de l'espèce humaine. Aucune amitié véritable ne peut se construire dans les rapports de sujétion et de subordination. Les troubles du monde moderne ne prendront fin que si les puissances mondiales mettent un terme aux politiques de prédation économique des États périphériques²⁹⁹.

Le Mali dans le monde devrait continuer à faire rayonner la culture, les valeurs morales et artistiques inestimables imprégnées depuis Kouroukan Fuga dans son code du savoir-vivre collectif comme mode de vie à préserver avec jalousie. Mode de vie qui pourrait se combiner à la civilisation occidentale pour aboutir à un nouveau type de civilisation correspondant aux aspirations profondes de fraternité humaine partagées par tous les peuples. À travers les vicissitudes de l'histoire, chaque peuple s'achemine vers ses propres lumières et agit selon ses caractéristiques particulières, en fonction de ses profondes aspirations. Notre esprit étant constamment attiré par les grandes nécessités de l'élévation et de l'émancipation humaine, il est aujourd'hui manifeste que l'épanouissement africain fut freiné par les structures économiques et

²⁹⁸ *Idem.*

²⁹⁹ Patrice Lumumba, *Africains, levons-nous !*, discours prononcé à Ibadan Nigeria, Éditions Points, 2010.

politiques héritées du système colonial. Aujourd'hui, l'histoire peut donc démontrer de façon éloquente que ce système était en profonde opposition par rapport aux aspirations profondes des gens allant dans le sens du vivre-ensemble comme moyen structurant le perfectionnement perpétuel de l'individu. Le progrès étant une création continue, les sociétés et les peuples élargissent et consolident, étape par étape, leur droit au bonheur et au développement. En cela, l'État du Mali n'est pas différent des autres États africains dans sa contribution au patrimoine culturel du monde entier. À travers les multiples contradictions qui divisent le monde, il se doit de contribuer à l'émergence de moyens efficaces, immédiatement utilisables pour l'harmonisation des systèmes politiques tendant vers le bien-être des populations³⁰⁰. L'avantage du Mali est que les privilèges d'un pays pauvre qui prend le risque de devenir riche pourraient plus facilement effacer de sa politique du développement toutes sortes d'inégalités et toutes formes d'injustices. Cet exemple pourrait servir de tremplin pour aider à se libérer définitivement des politiques d'assujettissements des institutions financières. Toutes contraintes imposées et subies dégradent celui sur qui elles pèsent en lui retirant une part de sa qualité d'homme. Or, ce qui est vrai pour l'homme l'est aussi pour les sociétés et les peuples. Dès lors, le souci de dignité et l'impérieux besoin de liberté doivent irradier vers chaque individu par le truchement des exemples partagés à partir du Manding. La liberté étant le privilège de tout homme et un droit naturel pour toute société et tout peuple, les États africains pourront alors s'associer aux autres États en vue de favoriser l'aboutissement de politiques axées sur le développement des valeurs et des richesses communes à l'ensemble de l'humanité³⁰¹.

L'interdépendance entre les peuples devrait toujours être basée sur la liberté des unions plutôt que sans ou contre un quelconque État. Raison pour laquelle les

³⁰⁰ *Idem.*

³⁰¹ Ahmed Sékou Tourém, *Nous préférons la liberté*, discours du 25 août 1958, Éditions Points, 2010.

orientations politiques devraient être formulées en vue de faciliter le dialogue entre les peuples. Au-delà de l'économique et du politique, il existe des valeurs autrement plus importantes qui devraient orienter et déterminer l'action juste pour le maintien de la cohérence dans le vivre-ensemble. Cette valeur supérieure réside généralement dans la conscience des peuples ayant constamment lutté contre l'injustice depuis au moins cinq siècles. L'histoire universelle démontre que la seule force militaire ne peut plus garantir ni le prestige ni les intérêts d'une métropole occidentale. Il faudrait donc une conjugaison des actions économiques, politiques et culturelles afin que la métropole et sa périphérie s'organisent autour de politiques indispensables à l'évolution harmonieuse et rapide des peuples en général. L'apport de l'empire du Mali au patrimoine commun participe aujourd'hui à la détermination directe ou indirecte de la nouvelle nature des rapports sociaux devant être déterminés sans duperie ni paternalisme. Les grandes perspectives de Kouroukan Fuga devraient transcender les particularismes et les contradictions égoïstes pour servir de voie plus directe à la mise en œuvre d'une politique de paix et de bonheur collectif. Chose qui n'est faisable qu'en fonction d'une réelle solidarité structurée sur la base d'une fraternité d'une communauté internationale ayant priorisé la dignité humaine comme fondement de notre commune destinée³⁰². L'éveil de notre énergie spirituelle intérieure fera naître en nous une nouvelle forme de conscience. Cette prise de conscience, telle que prônée dans la Charte de Kouroukan Fuga, permettra aux Maliens de trouver une réponse collective et durable au défi de l'État moderne du Mali. L'homme nouveau étant le fondement du Mali nouveau, le Mali actuel peine à suivre l'évolution, car il est freiné par moult conditionnements à la peur nourris par des systèmes de croyances faisant appel à de bas instincts d'où émane la violence.

³⁰² *Ibidem*, p. 26 à 32.

CONCLUSION

Un des objectifs de ce travail visait à démontrer que l'État contemporain du Mali n'appartient pas aux Maliens. Compte tenu du fait que le Malien n'a plus d'autre choix que de se réappropriier son État, il devrait donc s'identifier d'abord comme propriétaire à part entière d'une Afrique sans la France³⁰³ en se rappelant que le propriétaire n'a nullement besoin de voler ou d'endommager ses propres biens.

Il apparaît de plus en plus clair que le modèle politique du système-monde, basé essentiellement sur la civilisation occidentale, a atteint ses limites. Sur le plan à la fois économique, sociologique et politique, nous constatons que le plan de croissance sociale de l'individu, focalisé sur la croissance de l'avoir, n'est plus en harmonie avec l'évolution politique de l'humanité. Ce plan va en effet plutôt dans le sens de la destruction de l'être, tant le moyen est devenu une fin en soi. Dans cette optique, ce qui dissocie les humains devient plus fort que ce qui les relie. Là où la fraternisation conduirait à des valeurs communes permettant de surmonter les oppositions et de maîtriser l'usage des choses, la compétition pour le contrôle des moyens place les humains dans des situations d'antagonisme radical. Les vieilles solidarités s'estompent et sont remplacées par la loi de la jungle, à peine camouflée par le cynisme moral qui canalise constamment les appétits des puissants au détriment des aspirations des faibles. L'épuisement des ressources naturelles s'accompagne d'une raréfaction des produits sous l'effet d'une politique systématique de blocage des mécanismes de régulation universels³⁰⁴.

³⁰³ Jean-Paul Ngoupadé, *L'Afrique sans la France*, Paris, Albin Michel, 2002.

³⁰⁴ Mbog Bassong, *op. cit.*, p. 124.

La solution à cette iniquité consisterait en l'adoption d'une nouvelle politique axée sur celle d'un type de comportement citoyen planétaire au profit de l'harmonie collective, soit une nouvelle politique de synchronisation entre l'individu et ses semblables en vue de la modélisation d'un environnement de vie conforme à la satisfaction des besoins de l'existence collective. Les relations de l'humain avec la nature doivent s'équilibrer par rapport à l'ordre des choses, permettant ainsi l'application d'une politique harmonieuse d'élévation des consciences vers le bien-être de tous. Dans un objectif d'amoindrissement des effets néfastes des dégâts du capitalisme mondial de prédation, les valeurs profondément humaines devraient servir de solution de remplacement à la politique néolibérale dominant les relations internationales du monde moderne. À titre d'exemple, l'ambition des courants altermondialistes serait de dépasser cette pratique néolibérale afin de pouvoir mieux redéfinir une nouvelle stratégie politique essentiellement focalisée sur le développement intrinsèque de l'individu au sein de sa communauté.

Cette vision aurait pour principal objectif de favoriser l'émergence d'une société profondément orientée vers la possibilité d'octroyer un travail décent à tout individu prédisposé à participer à l'évolution harmonieuse de l'ensemble de la collectivité. Un travail d'équipe où la parcellisation des savoirs serait issue d'une pleine articulation oscillant autour d'une plus grande maîtrise des connaissances indispensables à l'harmonie naturelle des vivants. Il s'agit encore de la mise en œuvre d'une nouvelle politique internationale structurée autour de la réforme de la pensée capable de relier les connaissances du monde nouveau. Une politique qui relierait les parties au tout et le tout aux parties afin de concevoir un système de relations internationales intégrant le global au local et le périphérique au central³⁰⁵.

³⁰⁵Mbog Bassong, *op. cit.*, p. 125.

Ces propos font référence à une sorte de révolution des consciences basée sur les principes de démocratie voulant que l'intelligence de l'homme demeure son unique gage de développement, autocentré sur un perpétuel combat politique allant puiser ses énergies dans les tentacules du bonheur collectif. Ceux qui exercent le pouvoir aujourd'hui doivent alors réaliser que ce n'est pas le pouvoir qui corrompt, mais la peur. C'est la peur de perdre le pouvoir qui corrompt ceux qui l'exercent au sommet de l'État du Mali. Une peur qui étouffe et anéantit tout sens du bien collectif au détriment du porte-monnaie personnel. La peur d'être dépassé ou humilié incite à la rancune et à la corruption. Cette peur nous rend méchants et agressifs envers la vie elle-même. Le problème de la pauvreté dans l'État du Mali est qu'il est impossible de dissiper l'ignorance sans une véritable liberté qui permette de rechercher la vérité sans être entravé et anéanti par la peur. Le lien entre la peur et la corruption est tellement étroit qu'il devient aujourd'hui banal au Mali de payer pour avoir droit à n'importe quel service de l'État. La corruption sous toutes ses formes y est profondément établie depuis le planton jusqu'au sommet de la hiérarchie. Un système basé sur une croyance au maintien d'un niveau de vie personnel dans un présent privé de toutes significations permettant l'octroi d'un meilleur avenir pour les générations futures. Le système du « *diéni ga gnimi* », qui signifie « manger cuit instantané du bien d'autrui », a pris l'ampleur d'un mouvement généralisé dans un système de corruption à l'échelle nationale. Aujourd'hui, peu importe la situation économique du citoyen malien, celui-ci veut tout simplement parvenir à un niveau d'existence lui conférant une assise financière pouvant dissiper cette peur du manque perpétuel. Pour pouvoir parvenir à une existence digne de ce nom, le citoyen est plongé dans un océan de corruption basée sur l'accaparement des biens publics où le gouvernement lui-même demeure le principal responsable du maintien des conditions de sa mise en œuvre³⁰⁶.

³⁰⁶ Suu Kyi Aung San. *Une révolution des consciences*, Discours du 9 juillet 1990, Paris : Le Point, 2010.

Dans le but d'endiguer cette peur, un gouvernement prônant une politique d'éveil des consciences collectives s'avère indispensable. Cette politique devrait permettre à chaque citoyen d'incarner les conditions structurant le devenir d'un héros plein d'audace et de courage afin que l'ensemble puisse jouir d'une vraie liberté fraternelle. Un gouvernement capable d'instaurer des lois justes permettant de bâtir une société dans laquelle le peuple puisse remplir les conditions de base indispensables à la préservation de la dignité humaine, hors des sentiers battus par les pratiques de corruption du système actuel, pour transformer une mentalité nationale dans laquelle la raison et la conscience sont perverties par la peur du manque en une nation où existe un régime de droit capable de satisfaire aux désirs d'harmonie et de justice collective. Par conséquent, il faudrait instaurer une politique réprimant les aspects destructeurs de l'harmonie nationale. Il devient urgent de lier plus étroitement la politique et la morale civique dénouée de toutes formes de religiosité. La Déclaration universelle des droits de l'homme proclame d'ailleurs que tous les individus doivent pouvoir promouvoir leur liberté fondamentale en dehors de toutes les religions qui nous entravent. Il faudrait que les gouvernants contribuent à l'expansion de cet idéal en fondant leur autorité sur un vrai mandat populaire plutôt que sur une coercition basée sur la peur. Prioriser la paix et la prospérité à long terme au détriment des profits à court terme. Les victimes des oppressions de ce monde moderne doivent simplement puiser en elles-mêmes les ressources indispensables à la défense des droits qui leur sont inaliénables en leur qualité de membres de la grande famille humaine. La reconversion des mentalités passe forcément par le réveil des esprits émanant de la conviction intellectuelle qui soutient que pour changer les politiques de prédation, il serait préalablement nécessaire d'instaurer un climat serein de calme basé sur la sécurité intérieure. Ce changement des attitudes mentales pour façonner le développement humain demeure le point central du développement national. Cette reconversion des mentalités devrait surtout être focalisée sur le changement politique officiel structurant les institutions étatiques en vue d'améliorer les conditions matérielles du succès national. À défaut de cette reconversion des mentalités, les

forces qui ont produit les iniquités de l'ordre ancien continueront de prévaloir, en faisant toujours peser une menace sur l'avenir que l'on veut prometteur des générations futures. Cette politique ne devrait pas uniquement se contenter de réclamer la démocratie, la liberté et les droits de la personne, mais devrait être profondément enracinée dans une nette détermination à préserver les sacrifices consentis pour endiguer la rancune, l'ignorance et la peur au profit de l'harmonie nationale. Parmi toutes les formes de libertés fondamentales auxquelles les hommes aspirent pour vivre une vie pleinement épanouie, se libérer de la peur du manque apparaît à la fois comme un moyen et une fin. Une nation qui désire bâtir un État dans lequel des institutions démocratiques fortes seront solidement établies doit avant tout apprendre à se libérer de l'esprit de la peur et de l'apathie³⁰⁷. La Charte de Kouroukan Fuga demeure un des fondements sur lequel il est possible de s'appuyer pour faire un grand bond vers l'avènement d'un citoyen affranchi de l'esprit de la peur, lui permettant ainsi de devenir l'un des éléments indispensables à la construction de l'harmonie nationale, malgré le fait qu'il n'est jamais facile pour un peuple conditionné par la peur et soumis à la loi de la corruption de se libérer des miasmes débilissants de cette peur.

Il n'en demeure pas moins que la peur ne pourra jamais être une voie naturelle vers la civilisation de l'homme. Une ferme conviction, établie sur les principes sacrés de la morale civique et associée à un sens de l'histoire, demeure l'ultime condition pour parvenir à la structuration d'une réelle politique permettant la progression de l'humain à la fois sur le plan social et matériel. Ce travail ne sera possible qu'avec la renaissance de l'Afrique dans tous les domaines. Il est d'ailleurs probable que le salut de l'humanité actuelle dépendra sans doute de cette renaissance africaine, à la condition que les fils de cette Afrique soient eux-mêmes conscients et convaincus de leur vocation historique. Car, ce qui est en jeu demeure l'émergence d'une nouvelle

³⁰⁷ Suu Kyi Aung San, *op. cit.*, p. 9-23.

forme d'humanisme, imprégnée de l'esprit de la Charte de Kouroukan Fuaga, qui ne tournera plus le dos à la civilisation universelle. Mbog Bassong ne saurait mieux dire lorsqu'il souligne qu'autant l'Afrique a eu pour vocation de voir naître la première humanité tout en lui ouvrant les portes de la religion, de la philosophie ainsi que de la science universelle, autant cette même Afrique a toujours pour vocation de réconcilier toutes les nations qu'elle a vu naître. Ainsi, à l'aube de la mise en pratique de la connaissance des aspirations réelles de l'Homme, ce continent mère dispose de tous les atouts cognitifs pour redevenir le maître d'œuvre de sa transmutation³⁰⁸.

Savoir briser les chaînes de la peur afin de tourner le dos aux luttes de pouvoir demeure, pour les Maliens, l'unique goutte d'amour capable de dissoudre toutes sortes de haines et de douleurs. Chaque Malien a le pouvoir de donner cette affection et d'offrir des propositions, car cette simple goutte d'amour peut faire des miracles. Elle a le pouvoir de provoquer d'incroyables changements bénéfiques dans notre esprit, notre cœur et notre corps. Nous avons tous une grande quantité d'amour en nous que nous pouvons partager. En privilégiant cet amour plutôt que la haine, non seulement nous guérirons notre propre vie, mais nous guérirons surtout le Mali de sa pauvreté endémique.

³⁰⁸Mbog Bassong, *Le savoir africain*, Montréal, Archives nationales du Québec, 2013, p. 14.

BIBLIOGRAPHIE

- Afrik Fondation*. En ligne (consulté le 30 mars 2015) : < <http://diasporaenligne.net/14-pays-africains-forces-par-la-france-a-payer-limpot-colonial-francais-english/> >.
- AGBOHOU, Nicolas. *Le franc CFA et l'Euro contre l'Afrique*, Paris, Solidarité mondiale, 1999, 280 pages.
- ALIO, Aboulé. *Bonne gouvernance et prévention des conflits armés en Afrique*, Mémoire de maîtrise à l'UQAM, 2005, 120 pages.
- KUNGUA, Awazi Mbambi Benoît. *Le Dieu Crucifié en Afrique. Esquisse d'une Christologie négro-africaine de la libération holistique*, L'Harmattan, Paris, 2008, 330 pages.
- Idem, *De la Postcolonie à la Mondialisation néolibérale. Radioscopie éthique de la crise négro-africaine contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 2011, 204 pages.
- Idem, *Déconstruction phénoménologique et théologique de la modernité occidentale : Michel Henry, Jean-Luc Marion et Hans Urs Von Balthasar*, L'Harmattan, Paris, 2015, 316 pages.
- KUNGUA, Awazi Mbambi Benoît (dir.). *Leadership Féminin et Action politique. Le cas des communautés africaines du Canada*, *Afroscopie* IV/2014 (revue savante et pluridisciplinaire sur l'Afrique et les communautés noires), publiée par Le Cerclecad-Harmattan, Ottawa-Paris, 2014, 219 pages.
- KUNGUA, Awazi Mbambi Benoît (dir.). *Les Intellectuels africains au Canada : Missions, Figures, Visions et Leaderships*, *Afroscopie* V/2015 (revue savante et pluridisciplinaire sur l'Afrique et les communautés noires), publiée par Le Cerclecad-Harmattan, Ottawa-Paris, 2015, 390 pages.
- KUNGUA, Awazi Mbambi Benoît (Dir.). *Dieu et l'Afrique. Une approche prophétique, émancipatrice et pluridisciplinaire*, *Afroscopie* VI/2016 (revue savante et pluridisciplinaire sur l'Afrique et les communautés noires), publiée par Le Cerclecad-Harmattan, Ottawa-Paris, 2016, 659 pages.
- KUNGUA, Awazi Mbambi Benoît (dir.). *La Chine et l'Inde en Afrique. Une approche postcoloniale et pluridisciplinaire. Suivi de plusieurs articles en théologie, philosophie et sciences sociales et politiques*, *Afroscopie* VII/2017 (revue savante et pluridisciplinaire sur l'Afrique et les communautés noires), publiée par Le Cerclecad-Harmattan, Ottawa-Paris, 2017, 490 pages.

- BADIE, Bertrand. *Un monde sans souveraineté*, Paris, Fayard, 1999.
- BATTISTELLA, Dario. *Théorie des relations internationales*, 4e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- BAUDAIS, Virginie & CHAUZAL, Gregory. *Les partis politiques et l'indépendance partisans*. In : *Politique Africaine*, n° 12/2006, Paris.
- BAYART, Jean-François. *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.
- BRUNET-JAILLY, Joseph. CHARMES, Jacques, KONATÉ, Doulaye. *Le Mali contemporain*, Éditions Tombouctou, 2014.
- BURDEAU, Georges. *L'État*, Paris, Éditions du Seuil, 1970.
- CONSTANT, Jean-Marie. *La naissance des États modernes*, Paris, Éditions Belin, 2008.
- DELCROZE, Jacques. « Effondrement du rêve démocratique au Mali », In : *Le Monde Diplomatique*, septembre 2012, n° 702.
- DIAGNE, Marième Habib. *La femme selon la vision islamique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- DIOP, Abdou. *Comment meurt l'autre moitié du Mali*, Paris, l'Harmattan, 2011.
- DRABO, Gaoussou. « *L'avenir politique du Mali* ». En ligne : < <http://www.essor.ml/author/gdrabo> >.
- ELLUL, Jacques. *Propagandes*, Paris, Économica, 1990.
- FAUVELLE-AYMAR, François-Xavier & HIRSH, Bertrand. « Le Mali, pays du métal jaune », In, revue *L'Histoire*, 01/09/2011, n° 367.
- FLEURY, Jean. « *La France en guerre au Mali* », Les combats d'AQMI et la révolte des Touareg, Paris, Picollec, 2013, 184 pages.
- FLYCHI, Thomas. *Opération Serval au Mali, L'intervention française décryptée*, Paris, Lavauzelle 2013.
- GBERIE, Lansana. « La démocratie est-elle menacée en Afrique de l'ouest ? », In : *Afrique Renouveau*, août 2012, (06/11/2012), Vol. 26, n° 2, Paris
- HALIMI, Serge. « *Le Mauvais choix* », In : *Le Monde diplomatique*, n° 707, 02/2013, Paris
- GOMEZ-PEREZ, Muriel. *L'islam politique au sud du Sahara : identités, discours et enjeux*, coll. Hommes et société, Paris, Éditions Karthala, 643 pages.
- GONIN, Patrick, KOTLOCK, Nathalie, & PEROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine. *La tragédie malienne*, Paris, Éditions Vendémiaire, 2013.

- KERROU, Mohamed. *Public et privé en islam : espaces, autorités et libertés*, collection Connaissance du Maghreb, Paris, éditions Bouchène, 2001.
- KONATÉ, Moussa. *Mali, ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- KONATÉ, Moussa. *L'Afrique noire est-elle maudite ?*, Paris, Fayard, 2010.
- La Charte de Kourukan Fuga*. En ligne (sites consultés le 29 octobre 2015) :
 < http://unipd-centrodirittiumani.it/public/docs/Charte_de_Kurukan_Fuga.pdf >,
 < https://www.google.ca/?gws_rd=ssl#q=la+charte+de+kurukan+fuga+pdf >.
- LISSNER, Ivar. *Dieu était déjà là*, Paris, Robert Laffont, 1965, 310 pages.
- LY-TALL, Madina. *Un islam militant en Afrique de l'Ouest au XIX^e siècle : la Tijaniya de Saïku Umar Futiyyu contre les pouvoirs traditionnels et la puissance coloniale*, collection Racine du présent, Paris, l'Harmattan, 1991, 479 pages.
- MARTIAL, Paul. « Une crise globale »,
 In : *Inprecor*, mai-juillet 2012, (01/05/2012), n° 583-584.
- MBEMBE, Achille. *L'état civil de Dieu et ses biographies dans l'Afrique contemporaine* (éd.). Africa Zamini, Dakar, Codesria, 2001.
- ONFRAY, Michel. En ligne :
 < http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/04/24/michel-onfray-ne-comprendrien-aux-guerres-ideologiques-du-xxie-siecle_3165403_3232.html >.
- OTAYEK, René. & F. Soares, Benjamin, *Islam, État et société en Afrique*, Paris, Karthala, 2009, 521 pages.
- OUANE, Ibrahima Mamadou. *L'islam et la civilisation française*, Avignon, Presses universelles, 1957.
- PAGE, Lucie. *Notre Afrique*, Montréal, les Éditions Libre Expression, 2006.
- RAVIGNAN, Antoine. « Mali : un État à reconstruire », In : *Alternatives Économiques*, 01/03/2013, No 322, Paris.
- Revue, *La Sœur de l'Ange*, n° 2, mai 2004, Paris, les Éditions Contrario.
- ROBINSON, David, SCHMITZ, Jean, et TRIAUD, Jean-Louis.
Les sociétés musulmanes africaines : configurations et trajectoires historiques, Paris, Karthala, 2010, 316 pages.
- RODGER, Peter. *Dieu à travers le monde*, Québec, Éditions Ada, 2013, 410 pages.
- SALIBA-COUTURE, Charles. *Les liens entre sécurité et développement : de l'évidence à l'ambiguïté*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- SAMSON, Fabienne. *Les classifications en islam*,
Cahiers d'études africaines, n° 206-207, 2/2012.

Survie et collectif. *La France en guerre au Mali, Enjeux et zones d'ombre*, Paris, Tribord, 2013.

Traité de Westphalie. En ligne (sites consultés le 4 novembre 2015) :

⟨ http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/43431/CL_1999_1_5.pdf?sequence=1 ⟩,

⟨ <http://www.akadem.org/medias/documents/3-Westphalie.pdf> ⟩,

⟨ http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/Article_Bely.pdf ⟩.

TRAORÉ, Aminata Dramane, et DIOP, Boubacar Boris. *La gloire des imposteurs, Lettre sur le Mali et l'Afrique*, Paris, les Éditions Philippe Rey, 2014, 233 pages.

VERSCHAVE, François-Xavier. *De la Françafrique à la Mafrafrique*, Bruxelles, Tribord, 2004, 69 pages.

YEGAVIAN, Tigrane. « Mali, un État en voie de somalisation ? »,

In : *Carto*, janvier février 2013 (02/01/2013), n° 15.

ZAJEC, Olivier. « Au Mali, l'inusable refrain de la guerre au terrorisme, une décennie d'errements stratégiques », In *Le Monde diplomatique*, n° 707, 02/2013, Paris.